

# Wafa ASSURANCE

## NOTE D'INFORMATION

### OFFRE PUBLIQUE DE VENTE A LA BOURSE DES VALEURS DE CASABLANCA

NOMBRE D' ACTIONS OFFERTES : 787 500 actions

PRIX DE VENTE DE L' ACTION : 450 Dhs

PERIODE DE SOUSCRIPTION : DU 29 JUIIN AU 03 JUILLET 1998

CONSEILLERS ET COORDINATEURS GLOBAUX  
Wafa TRUST  
CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ

CHEF DE FILE DU SYNDICAT DE PLACEMENT  
Wafa BOURSE

CHEFS DE FILE ASSOCIES  
WafABANK  
UPLINE SECURITIES

### VISA DU CONSEIL DEONTOLOGIQUE DES VALEURS MOBILIERES

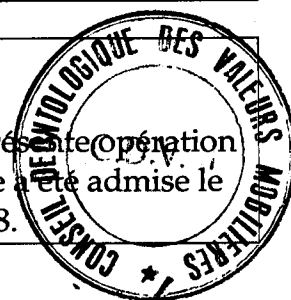
Conformément aux dispositions de l'article 14 du dahir portant loi n° 1-93-212 du 4 Rabia II 1414 (21 septembre 1993) relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne, l'original de la présente note d'information a été soumis à l'appréciation du CDVM qui l'a visé sous la référence 17/98 le 19 juin 1998.

### INTRODUCTION EN BOURSE

Une demande d'inscription à la cote officielle des titres objet de la présente opération a été adressée à la Bourse des Valeurs de Casablanca. Cette demande a été admise le 18 juin 1998 et la première cotation aura lieu le mercredi 8 juillet 1998.

Le Directeur

Abdellatif FAOUZI



\* AA

<b>SOMMAIRE</b>
-----------------

<i>ABBREVIATIONS</i>	4
<i>LEXIQUE</i>	5
<i>PREAMBULE</i>	8
<i>AVERTISSEMENT</i>	9
<i>RESTRICTIONS</i>	10
<b>RESPONSABLES DE LA NOTE D'INFORMATION</b>	<b>11</b>
<b>ET DU CONTROLE DES COMPTES</b>	<b>11</b>
<i>LES DIRIGEANTS</i>	12
<i>LES CONTROLEURS</i>	13
<i>LES CONSEILLERS</i>	16
<i>INFORMATIONS-COMMUNICATION</i>	17
<b>L'OFFRE PUBLIQUE DE VENTE</b>	<b>18</b>
<i>CADRE ET OBJECTIFS DE L'OPV</i>	19
<i>CARACTERISTIQUES DES ACTIONS OFFERTES</i>	21
<i>BENEFICIAIRES DE L'OPV</i>	26
<i>SYNDICAT DE PLACEMENT de l'OPV</i>	27
<i>MODALITES DE SOUSCRIPTION ET D'ALLOCATION</i>	28
<i>FISCALITE DES VALEURS MOBILIERES A REVENUS VARIABLES</i>	31
<b>PRESENTATION DE Wafa ASSURANCE</b>	<b>34</b>
<i>RENSEIGNEMENTS GENERAUX</i>	35
<i>ORGANISATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE</i>	37
<i>LES GRANDES ETAPES DU DEVELOPPEMENT DE Wafa ASSURANCE</i>	43
<b>PRESENTATION DU MARCHE DE L'ASSURANCE</b>	<b>45</b>
<i>TAILLE DU MARCHE ET SEGMENTATION</i>	46
<i>INTERVENANTS</i>	50
<i>PARTS DE MARCHE</i>	51
<i>RESEAU DE DISTRIBUTION</i>	54
<i>CADRE REGLEMENTAIRE DU SECTEUR</i>	55
<i>RESULTATS DU SECTEUR</i>	58
<i>PERSPECTIVES DU SECTEUR</i>	65
<b>POSITIONNEMENT DE Wafa ASSURANCE</b>	<b>67</b>
<i>ACTIVITE</i>	68
<i>PART DE MARCHE</i>	70
<i>RESEAU DE DISTRIBUTION</i>	73



<i>ORGANISATION</i>	74
<i>RESSOURCES HUMAINES</i>	78
<i>RESSOURCES MATERIELLES</i>	79
<b>SITUATION FINANCIERE DE Wafa ASSURANCE</b>	<b>80</b>
<i>ANALYSE DES BILANS 1995 - 1997</i>	81
<i>ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT 1995 - 1997</i>	89
<i>COMPTES CONSOLIDES</i>	94
<b>PRESENTATION DES PRINCIPALES PARTICIPATIONS</b>	<b>97</b>
<i>WAFABANK</i>	98
<i>PANORAMA</i>	107
<b>PERSPECTIVES DE Wafa ASSURANCE</b>	<b>111</b>
<i>STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT</i>	112
<i>PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 1998</i>	115
<b>FACTEURS DE RISQUES</b>	<b>116</b>
<i>RISQUES AFFERENTS A LA SOCIETE ET A SON SECTEUR</i>	117
<i>FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES</i>	119
<b>ANNEXES</b>	<b>120</b>



AA

<i>ORGANISATION</i>	74
<i>RESSOURCES HUMAINES</i>	78
<i>RESSOURCES MATERIELLES</i>	79
<b>SITUATION FINANCIERE DE Wafa ASSURANCE</b>	<b>80</b>
<i>ANALYSE DES BILANS 1995 - 1997</i>	81
<i>ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT 1995 - 1997</i>	89
<i>COMPTES CONSOLIDES</i>	94
<b>PRESENTATION DES PRINCIPALES PARTICIPATIONS</b>	<b>97</b>
<i>WAFABANK</i>	98
<i>PANORAMA</i>	107
<b>PERSPECTIVES DE Wafa ASSURANCE</b>	<b>111</b>
<i>STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT</i>	112
<i>PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 1998</i>	115
<b>FACTEURS DE RISQUES</b>	<b>116</b>
<i>RISQUES AFFERENTS A LA SOCIETE ET A SON SECTEUR</i>	117
<i>FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES</i>	119
<b>ANNEXES</b>	<b>120</b>

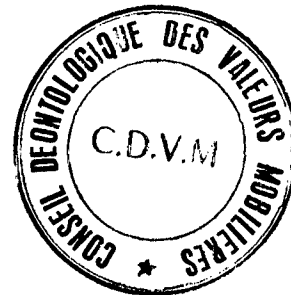


AA

## ABBREVIATIONS

&lt;&lt;&lt;&lt;&lt;&gt;&gt;&gt;&gt;&gt;

AC : accidents corporels  
A.I.D.A. : Association Internationale du Droit des Assurances  
AT : accidents du travail  
Auto : automobile  
AVA : autres véhicules automobile  
BPA : bénéfice par action  
CA : chiffre d'affaires  
CAT : Compagnie d'Assurances Transport  
CAMM : Comité des Assureurs Maritimes du Maroc  
CAO : Commission Administration et Organisation  
CC : compte courant  
CCAP : Comité Consultatif des Assurances Privées du Maroc  
CDVM : Conseil Déontologique des Valeurs mobilières  
CGEM : Confédération Générale des Entreprises du Maroc  
CMTAMT : Comité Marocain de Tarification de l'Assurance Maritime et Transports  
DAPS : Direction des Assurances et de la Prévoyance Sociale  
FMSAR : Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance  
GSR : gestion spéciale des rentes accidents du travail  
IARD : Incendie, Accidents et Risques Divers  
IGB : Indice général de la Bourse  
IPP : invalidité permanente partielle  
KDh : milliers de dirhams  
MATU : Mutuelle d'Assurances des Transporteurs Unis  
MDh : millions de dirhams  
N/A : non applicable  
N/S : non significatif  
OGM : Omnium de Gestion Marocain  
ONT : Office National des Transports  
OPV : offre publique de vente  
PANE : primes acquises non émises  
PB : participation des bénéfices aux assurés  
PIB : produit intérieur brut  
RAN : report à nouveau  
RC : responsabilité civile  
RD : risque divers  
ROE : return on equity (taux de rendement des fonds propres)  
SCR : Société Centrale de Réassurance  
S/P : taux de sinistralité ou ratio sinistres à primes  
SBVC : Société de la Bourse des Valeurs de Casablanca  
TCAM : taux de croissance annuel moyen  
TPV : transport public de voyageurs  
TU : Transport Urbains  
TVA : taxe sur la valeur ajoutée  
VL : valeur liquidative  
% : pourcentage



## LEXIQUE



**Agent d'assurance** : personne habilitée par une entreprise d'assurances et de réassurance dont elle est mandataire à présenter au public les opérations portant sur la couverture de risques concernant une personne, un bien ou une responsabilité.

**Assurance** : opération par laquelle un souscripteur se fait promettre, moyennant le versement d'une prime, pour son compte ou celui d'un autre bénéficiaire, en cas de survenance d'un sinistre, une prestation par un assureur, qui prenant en charge un ensemble de risques, les compense conformément aux lois de la statistique.

**Assurance en cas de décès** : produit garantissant le paiement d'une rente ou d'un capital en cas de décès de l'assuré à condition que le décès survienne avant une date déterminée au contrat. Si l'assuré survit jusqu'à cette date, aucune prestation n'est due par l'assureur et les primes lui sont acquises.

**Assurance en cas de vie** : produit qui, en contrepartie de versements uniques ou périodiques, garantit des prestations dont l'exécution dépend de la probabilité de survie ou de décès de l'assuré.

**Assurance Non Vie** : activité d'assurances comprenant les branches Accidents de Travail, Automobile, Incendie, Maritime, Aviation, Responsabilité Civile, Accidents Corporels et Risques Divers.

**Assurance Vie** : catégorie d'assurances regroupant les branches Retraite, Capitalisation et Décès.

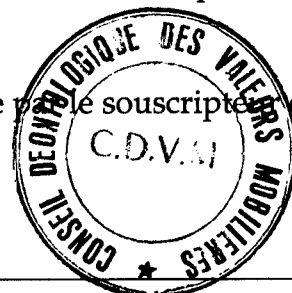
**Assurances de personnes** : famille d'assurance qui comprend l'assurance Vie et les Accidents Corporels.

**Assurances de dommages** : famille d'assurances qui garantit les biens et la responsabilité. Elle comprend principalement les branches Automobile, Accidents du Travail, Incendie, Responsabilité Civile, Maritime et transport, Aviation, Grêle et Risques Divers.

**Assuré** : personne physique ou morale sur laquelle ou sur les intérêts de laquelle repose l'assurance.

**Assureur** : entreprise agréée par arrêté du Ministère des Finances pour effectuer des opérations d'assurances.

**Bénéficiaire** : personne physique ou morale désignée par le souscripteur et qui reçoit la prestation versée par l'assureur.



**Bonus - Malus** : clause qui prévoit la réduction ou l'augmentation, selon un coefficient prédéfini, d'une prime d'assurance de sorte que son montant soit personnalisé en fonction des caractéristiques de l'assuré (sexe, âge, durée du permis de conduire, historique des sinistres,... etc.).

**Branche** : catégorie d'assurance. Le secteur comprend plusieurs branches dont les plus importantes sont : Automobile, Accidents du Travail, Accidents Corporels, Incendie, Maritime et Transport, Responsabilité Civile, Décès et Retraite. Le reste des branches est en général regroupé sous une rubrique Risques Divers.

**Chargements** : somme des commissions d'acquisition (allouées aux intermédiaires à la souscription) et des frais généraux occasionnés par la gestion des polices.

**Commission** : rémunération attribuée à l'intermédiaire d'assurances, apporteur d'affaires ou gestionnaire.

**Courtier** : intermédiaire d'assurance agréé par la DAPS. Il représente ses clients auprès des entreprises d'assurances et de réassurance quant au placement de leur risque.

**Domage** : préjudice subi ou causé à autrui ou à son patrimoine.

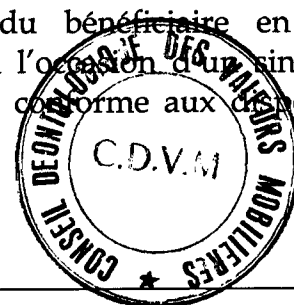
**GSR** : gestion spéciale des rentes. Les sinistres Accidents du Travail peuvent donner lieu à une incapacité partielle ou totale, et à l'octroi d'une rente à la victime lorsque le taux d'invalidité permanente partielle (taux d'IPP) est supérieur ou égal à 10%. Dans ce cas, il est constitué un capital dont la gestion fait l'objet d'un compte spécifique.

**Intermédiaire d'assurances** : personne physique agréée par la DAPS en qualité d'agent d'assurances ; ou personne physique ou morale agréée par la DAPS en qualité de société de courtage.

**Participation aux bénéfices** : avantage préalablement spécifié par une clause contractuelle, elle se différencie selon l'assurance dommages ou l'assurance vie. En assurance dommages, il s'agit de la somme due par un assureur envers le souscripteur d'un contrat (AT ou Maritime facultés) dont les résultats statistiques sont bénéficiaires. En assurance vie, les assureurs sont obligés de faire participer leurs assurés aux bénéfices réalisés à hauteur d'un pourcentage contractuel.

**Police d'assurance** : document matérialisant l'accord et les engagements de l'assureur et de l'assuré pour la couverture d'un risque prédéfini.

**Prestation** : obligation de l'assureur vis-à-vis du bénéficiaire en guise de compensation du préjudice subi par une victime à l'occasion d'un sinistre. Cette prestation est en général une indemnité pécuniaire conforme aux dispositions du contrat d'assurance.



**Primes acquises et non émises (PANE)** : primes rattachées à l'exercice considéré et qui ne seront émises qu'au cours de l'exercice suivant.

**Prime d'assurance** : somme due par le souscripteur d'un contrat d'assurance en contrepartie des garanties accordées par l'assureur.

**Primes acquises** : primes émises nettes d'annulations auxquelles s'ajoutent les différentes variations de réserves de primes.

**Primes émises** : primes comptabilisées en chiffre d'affaires (compte de produits) en contrepartie d'une garantie donnée et pour une période de couverture donnée.

**Provision mathématique** : c'est la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés. Cette réserve ne peut être inférieure au montant calculé d'après les tables de mortalités, les taux d'intérêts et les chargements de gestion fixés par le Ministère des finances.

**Provision pour primes non acquises** : provision qui somme le prorata des primes émises et non acquises à l'exercice de référence.

**Provision technique** : engagements pris par la société vis-à-vis des assurés, des bénéficiaires de contrats d'assurance et des tiers.

**Réassurance** : opération par laquelle un assureur (cédant) partage une partie des engagements pris envers ses assurés en cédant auprès d'une entreprise de réassurance (cessionnaire) une partie de ces risques.

**Risque** : événement aléatoire contre lequel un assuré cherche à se couvrir afin de pouvoir faire face, en cas de survenance, à toute conséquence d'ordre matériel qui peut en découler.

**Sinistre** : réalisation totale ou partielle d'un risque couvert par un contrat d'assurance.

**Souscripteur** : personne morale ou physique qui contracte une assurance pour son propre compte ou pour le compte d'autrui et qui, de fait, s'engage envers l'assureur pour le paiement de la prime.



**PREAMBULE**

&lt;&lt;&lt;&lt;&lt;&gt;&gt;&gt;&gt;

La présente Note d'Information est un document d'information établi par Wafa Trust et Crédit Agricole Indosuez agissant en qualité de Conseillers et Coordinateurs Globaux de l'Offre Publique de Vente (OPV) à la Bourse des Valeurs de Casablanca de 22.5% du capital social de Wafa Assurance.

Dans le cadre de cette opération, Wafa Assurance sera inscrite à la cote officielle de la Bourse des Valeurs de Casablanca le mercredi 8 juillet 1998.

Conformément aux dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 4 Rabia II 1414 (21 septembre 1993) relatif au C.D.V.M. et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne, l'original de cette présente Note d'Information a été visé par le C.D.V.M.

Par ailleurs, la présente Note ne constitue en aucun cas une sollicitation de souscription à l'OPV pour toute personne morale ou physique.

Les personnes en la possession desquelles la présente Note d'Information viendrait à se trouver, sont invitées par les Conseillers et le Chef de File du syndicat de placement à s'informer et à respecter la réglementation dont ils dépendent en matière de souscription à ce type d'opération et de distribution de ce type de document.

Enfin, les informations qualitatives et quantitatives contenues dans la présente Note d'Information, sauf mention spécifique, proviennent :

- Des commentaires, analyses et statistiques de la Direction Générale de Wafa Assurance, recueillies par les conseillers, notamment lors de la « Due Diligence » effectuée auprès de la société ;
- Des comptes sociaux de Wafa Assurance pour les exercices 1992 à 1997 ;
- Des comptes consolidés de Wafa Assurance pour les exercices 1997 et 1996 ;
- Des rapports des commissaires aux comptes pour les exercices 1995 à 1997 ;
- Des rapports d'audit émis par les cabinets Arthur Andersen et Price Waterhouse portant sur les bilans et comptes de résultats pour les exercices 1995 à 1997 ;
- Des rapports annuels de la DAPS pour les exercices 1990, 1993, 1994, 1995 et 1996 ;
- Des rapports annuels de Wafabank pour les exercices 1992 à 1996, des bilans et compte de résultats de Wafabank pour l'exercice 1997.

**Wafa Trust****Crédit Agricole Indosuez  
Mai 1997**

**AVERTISSEMENT**

&lt;&lt;&lt;&lt;&lt;&gt;&gt;&gt;&gt;

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait qu'un investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de facteurs internes ou externes à la société.

Les dividendes distribués par le passé ne constituent pas une garantie de revenus futurs. Ceux là sont fonction des résultats et de la politique de distribution des dividendes de la Société.



**RESTRICTIONS**

&lt;&lt;&lt;&lt;&gt;&gt;&gt;&gt;

Les actions objet de l'OPV ne seront offertes par le Chef de File et les membres du syndicat chargé de leur placement qu'en conformité avec les lois et réglementations en vigueur dans tout pays où une telle offre sera produite et après s'être assuré auprès des souscripteurs potentiels de la légalité d'une telle offre. Dans les conditions arrêtées par les lois et règlements en vigueur, ni le CDVM, ni la Société, ni ses Conseillers pour l'OPV, ni le Chef de File du syndicat de placement n'encourront de responsabilité du fait du non respect par l'un des membres du syndicat de ces lois et règlements.



**PARTIE I**  
**<<<<>>>>**

**RESPONSABLES DE LA NOTE  
D'INFORMATION  
ET DU CONTROLE DES COMPTES**



AA

**LES DIRIGEANTS**

&lt;&lt;&lt;&lt;&gt;&gt;&gt;&gt;

**Le Président Directeur Général  
M. Saad KETTANI****L'Administrateur Directeur Général  
M. Jaouad KETTANI**

A notre connaissance, les données de la présente Note d'Information sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de Wafa Assurance ainsi que sur les droits rattachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.



**LES CONTROLEURS**

&lt;&lt;&lt;&lt;&gt;&gt;&gt;&gt;

**Les Commissaires aux comptes****Arthur Andersen, M. Bachir TAZI, Associé**

Nous avons procédé à la vérification des informations financières et comptables données dans la présente Note d'Information en effectuant les diligences généralement admises et compte tenu des dispositions réglementaires en vigueur. Les comptes sociaux clos le 31 décembre 1995 ont fait objet de vérifications par nos soins.

La sincérité des informations financières et comptables présentées n'appelle de notre part aucune observation.

**Manay Maroc, M. Hassan ALAMI****Fidaroc, M. Joseph BARZILAI**

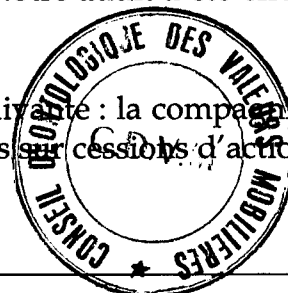
Nous avons procédé à la vérification des informations financières et comptables données dans la présente Note d'Information en effectuant les diligences généralement admises et compte tenu des dispositions réglementaires en vigueur. Les comptes sociaux clos le 31 décembre 1996 et 1997 ont fait objet de vérifications par nos soins.

La sincérité des informations financières et comptables présentées n'appelle de notre part aucune observation.

**Les Auditeurs Externes****Comptes sociaux****Arthur Andersen, M. Bachir TAZI, Associé**

Nous avons procédé à l'audit des comptes annuels de la société Wafa Assurance pour les exercices clos les 31 décembre 1995 et 1996. Notre audit a été effectué selon les Normes Internationales d'Audit.

Nos travaux nous conduisent à formuler la réserve suivante : la compagnie a réalisé au cours de l'exercice pour KDh 231 010 de plus-values sur cessions d'actions, qu'elle



a considérées comme non imposables conformément à la législation en vigueur jusqu'au 31 décembre 1995.

A la suite d'un litige entre l'Administration des Impôts et l'ensemble des compagnies d'assurances sur les conditions de forme à remplir pour pouvoir bénéficier de la non-imposition, un accord a eu lieu entre les deux parties pour le paiement d'un impôt libératoire égal à 10% des plus-values réalisées en 1995.

En 1996, le paiement de cet impôt a été directement comptabilisé en diminution des réserves facultatives suite à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue Extraordinairement le 17 juillet 1996.

Ce traitement n'est pas conforme aux principes comptables en vigueur au Maroc ; il en résulte une surévaluation du résultat de l'exercice de 23 101 KDh. En revanche, la situation nette de la compagnie au 31 décembre 1996 n'est pas affectée.

A notre avis, sous réserve du point exposé ci-dessus, les comptes annuels donnent une image fidèle de la situation financière de Wafa Assurance et de ses résultats pour les exercices clos les 31 décembre 1995 et 1996, conformément aux principes comptables décrits dans la présente Note d'Information.

#### **Price Waterhouse, M. Aziz BELKASMI, Associé**

Nous avons procédé à l'audit des comptes annuels de la société Wafa Assurance pour l'exercice clos le 31 décembre 1997.

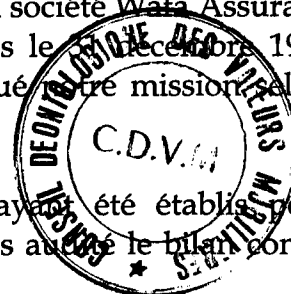
Notre audit a été effectué selon les Normes Internationales d'Audit. A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle de la situation financière de Wafa Assurance et de ses résultats pour l'exercice clos le 31 décembre 1997, conformément aux principes comptables décrits dans la présente Note d'Information.

#### **Comptes consolidés**

#### **Price Waterhouse, M. Mohamed HADDOU-BOUAZZA, Associé**

Nous avons procédé à l'audit des comptes consolidés de la société Wafa Assurance et ses filiales (Groupe Wafa Assurance) pour l'exercice clos le 31 décembre 1997. A l'exception du paragraphe ci-dessous, nous avons effectué notre mission selon les normes internationales d'audit.

Les comptes consolidés du Groupe Wafa Assurance ayant été établis pour la première fois au titre de l'exercice 1997, nous n'avons pas audité le bilan consolidé



d'ouverture. En conséquence et étant donné l'interdépendance entre la situation d'ouverture et le résultat de l'exercice, nous n'exprimons pas d'opinion sur le compte de produits et charges consolidés de l'exercice.

A notre avis, le bilan consolidé du Groupe Wafa Assurance au 31 décembre 1997, donne, dans tous ses aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation, conformément aux principes comptables décrits dans la présente Note d'Information

\*  
A

**LES CONSEILLERS**

&lt;&lt;&lt;&lt;&lt;&gt;&gt;&gt;&gt;

**Les Banques - Conseils****Wafa Trust : M. Youssef BENCHEQROUN, Directeur Général****Crédit Agricole Indosuez : M. Adrien PHARES, Directeur**

La présente Note d'Information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

**Le Conseil Juridique****Mohamed MERNISSI**

L'opération, objet de la présente Note d'Information, a été décidée par l'assemblée générale extraordinaire qui s'est réunie le 11 mai 1998 conformément aux dispositions statutaires et aux procédures et règles de la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

**Le Chef de File du syndicat de placement****Wafa Bourse : M. Mohamed BENNANI, Président Délégué****M. Mohammed BENMOUSSA, Directeur Général**

En qualité de chef de file du syndicat de placement, nous considérons que les données de la présente Note d'Information comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et perspectives de Wafa Assurance ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts.

Par ailleurs, nous attestons avoir effectué les diligences relevant habituellement de la compétence du chef de file d'un syndicat de placement.



**INFORMATIONS-COMMUNICATION**

<<<<>>>>

Pour toute demande d'information, s'adresser à :

**Ali CHAMI,  
Adnane CHMANTI HOUARI**

Wafa Trust

Tel. : 20.86.46

Tel. : 20.86.68

Tel. : 20.08.78

**Marie-Pierre GONTARD**

Crédit Agricole Indosuez Tel. : 00 33.1.41.89.30.83

**Myriam LAZRAQ**

Wafa Bourse

Tel. : 20.95.26

Tel. : 20.97.62

Tel. : 22.91.37

ou consulter le site WEB de Wafa Assurance : [www.wafaassurance.com](http://www.wafaassurance.com)



*B*  
A

**PARTIE II**  
<<<<<>>>>

**L'OFFRE PUBLIQUE DE VENTE**



9 AA

**CADRE ET OBJECTIFS DE L'OPV**

&lt;&lt;&lt;&lt;&gt;&gt;&gt;&gt;

**Contexte de l'OPV**

Au cours des cinq dernières années, le marché boursier marocain a connu un développement considérable se traduisant par une très forte augmentation de sa capitalisation boursière et de sa liquidité. Le marché a également entrepris une modernisation progressive qui a déjà donné ses premiers résultats et qui devrait, à terme, l'aligner sur les standards internationaux. De ce fait, le marché boursier offre aux entreprises marocaines une opportunité intéressante de développement en leur permettant de s'introduire en bourse et de lever des capitaux pour leur financement.

Par ailleurs, grâce à la détermination et la volonté politique forte des pouvoirs publics et à la mobilisation générale de la profession, le marché des assurances est sorti avec succès de la situation critique de la fin des années 80. L'assainissement du secteur dirigé par la DAPS ouvre désormais la voie à une ère nouvelle, marquée par la volonté de transparence, de responsabilisation et de mise en place d'une conception prudentielle moderne de l'activité.

Dans ce contexte, Wafa Assurance, 2<sup>ème</sup> compagnie du marché en 1997 en termes de chiffre d'affaires<sup>1</sup>, procède à l'ouverture de son capital au grand public et aux investisseurs institutionnels, favorisant ainsi l'introduction en bourse du secteur des assurances.

**Actionnaire cédant**

Les actions offertes dans le cadre de l'OPV seront cédées par O.G.M., actionnaire de référence de la société Wafa Assurance. OGM est une filiale à 100% du holding SOPAR, détenu et contrôlé par la famille KETTANI.

**Objectifs de l'OPV**

L'introduction en bourse de Wafa Assurance s'inscrit dans la stratégie de la société, de son actionnaire principal et du Groupe Wafabank. Elle permettra ainsi d'atteindre les objectifs suivants :

- Ouvrir l'actionnariat de la société au grand public et aux investisseurs institutionnels ;
- Permettre à la société de diversifier ses sources de financement pour son développement futur ;
- Accroître sa notoriété ;
- Contribuer à l'animation du marché boursier marocain ;

<sup>1</sup> Source : Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance (FMAR)



AA

- Ouvrir la voie à l'introduction en bourse du secteur des assurances ;
- Intéresser le personnel et les agents et courtiers de la société à son capital.

### Modalités de l'introduction en bourse

L'introduction en bourse de Wafa Assurance se fera par voie d'OPV portant sur 22.5% du capital social actuel de la société.

Cette opération se traduira par la mise en vente de 787 500 actions « au porteur », convertibles sous la forme nominative au choix de l'actionnaire, d'une valeur nominale de 50 Dhs chacune.

L'actionnaire cédant, O.G.M., envisage de procéder simultanément avec l'OPV aux opérations suivantes :

- une cession de 2% du capital social au personnel de l'entreprise, avec une décote de 30% sur le prix d'introduction en bourse ;
- une cession de 1.5% du capital social aux intermédiaires (agents et courtiers), avec une décote de 10% sur le prix d'introduction en bourse.



## CARACTERISTIQUES DES ACTIONS OFFERTES

<<<<<>>>>>

### Forme des actions :

Les actions, objet de la présente OPV, seront émises d'office sous la forme « au porteur » et pourront être converties sous la forme « nominative » au choix de l'actionnaire.

Elles sont entièrement libérées, libres de tout engagement, et ont une valeur nominale de 50 Dhs.

### Droits attachés :

Chaque action confère à son détenteur un droit de vote aux assemblées générales et une part égale des résultats et de l'actif net de la société.

L'article 39 des statuts de Wafa Assurance stipule qu'un droit de vote double de celui conféré aux autres actions est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription, sur les registres de la société, depuis trois ans au moins, au nom du même actionnaire.

Par conséquent, toute personne détenant des actions objet de la présente OPV et désirant bénéficier d'un droit de vote double pour ces actions doit obligatoirement les convertir sous la forme nominative afin de justifier d'une inscription sur les registres de la société.

### Jouissance :

Les actions objets de la présente OPV portent jouissance au 1<sup>er</sup> janvier 1998.

### Nombre d'actions offertes :

L'OPV porte sur 787 500 actions sur un total de 3 500 000 actions, soit 22.5 % du capital social de Wafa Assurance.

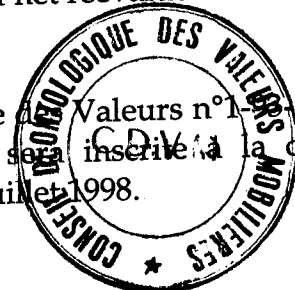
### Prix d'introduction :

Le prix d'introduction de l'action Wafa Assurance est fixé à 450 Dhs. Le volume de l'OPV portera par conséquent sur un montant de 354 375 000 Dhs. La détermination de ce prix repose sur une fourchette d'évaluation élaborée par Wafa Trust, Crédit Agricole Indosuez et Wafa Bourse selon diverses méthodes communément utilisées, dont les principales sont :

- les comparaisons boursières ;
- la combinaison des cash-flows actualisés et de l'actif net réévalué.

### Introduction en bourse :

Conformément au Dahir portant Loi relatif à la Bourse du 23 septembre 1993, la société Wafa Assurance sera inscrite à la cote officielle de la Bourse des Valeurs de Casablanca le 8 juillet 1998.



**Négoiability :**

Les actions objet de la présente Offre Publique de Vente sont librement cessibles et négociables à la Bourse des Valeurs de Casablanca à partir de la date de première cotation.

**Période et lieu de souscription :**

Les actions, objet de la présente OPV pourront être souscrites du lundi 29 juin au vendredi 3 juillet 1998 inclus auprès du Chef de File et des membres du syndicat de placement constitué à cet effet (sièges, agences et succursales).

**Politique de distribution des dividendes :**

L'article N°47 des statuts de Wafa Assurance stipule que :

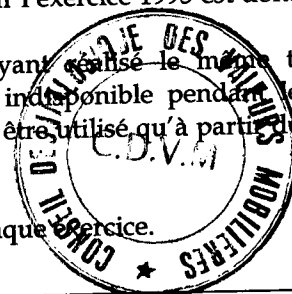
- \* Sur les bénéfices nets, il est prélevé 5% pour constituer le fonds de réserve légale, jusqu'à ce que ce fonds ait atteint le dixième du capital social, après quoi le prélèvement affecté à sa formation cesse d'être obligatoire sauf à reprendre son cours si le fonds de réserve légale descendait au-dessous du dixième du capital social ;
- \* Sur le solde, il sera distribué aux actionnaires un intérêt statutaire de 5% du montant du capital libéré. Sur le solde restant après les deux prélèvements précités, il sera attribué au Conseil d'Administration, à titre de tantièmes, un montant égal à 10% du solde restant sans que le dit montant puisse dépasser la somme de deux millions de dirhams ;
- \* Le reliquat sera distribué dans la forme que l'Assemblée Générale aura décidée d'après les propositions du Conseil d'Administration.

Au cours des dernières années, la distribution des dividendes de Wafa Assurance était fonction des besoins propres d'investissement de l'actionnaire de référence OGM.

	KDh	1 992	1 993	1 994	1 995	1 996	1 997	Moyenne
Résultat net		10 908	12 150	79 306	255 552 <sup>2</sup>	31 244	71 292	76 742
Dividendes distribués au titre de l'exercice		5 250	3 600	30 000	15 000	18 000	11 000	13 808
Dividendes par action <sup>3</sup> (Dh)		17.50	12.00	100.00	25.00	16.36	10.00	N/A
Taux de distribution %		48.1%	29.6%	37.8%	5.9%	57.6%	15.4%	18.0%

<sup>2</sup> Ce résultat important est dû en grande partie à des plus values réalisées sur cessions de titres de participations. Wafa Assurance a fait l'objet d'un impôt libérateur d'un montant de 23 101 KDh après la clôture des comptes de 1995. Le résultat net après impôt libérateur pour l'exercice 1995 est donc de 232 451 KDh. Hors plus values, ce résultat s'élève à 21 456 KDh. Par ailleurs, la Loi de Finances 1996/1997 a imposé aux sociétés ayant réalisé le même type d'opération d'inscrire le montant des plus-values en réserve spéciale indisponible pendant les 3 années suivant leur réalisation. Le montant des plus-values ne peut donc être utilisé qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1999.

<sup>3</sup> Sur la base du nombre d'actions composant le capital social en fin de chaque exercice.



Néanmoins, à l'avenir, Wafa Assurance a l'intention de mener une politique de distribution de dividendes régulière, en conciliant les intérêts des actionnaires et les besoins d'autofinancement, dans le respect des dispositions réglementaires<sup>4</sup>.

### Structure du capital de Wafa Assurance :

	Avant OPV			Après OPV		
	Nombre de titres	% de détention	% des droits de vote	Nombre de titres	% de détention	% des droits de vote
O.G.M.	3 458 939	98.83%	98.75%	2 548 939	72.83%	72.77%
Personnes physiques	41 061	1.17%	1.25%	41 061	1.17%	1.25%
Public	0	0.00%	0.00%	787 500	22.50%	22.48%
Personnel de Wafa Assurance	0	0.00%	0.00%	70 000	2.00%	2.00%
Agents - Courtiers	0	0.00%	0.00%	52 500	1.50%	1.50%
<b>Total</b>	<b>3 500 000</b>	<b>100.00%</b>	<b>100.00%</b>	<b>3 500 000</b>	<b>100.00%</b>	<b>100.00%</b>

### Déclarations de modifications importantes de l'actionnariat :

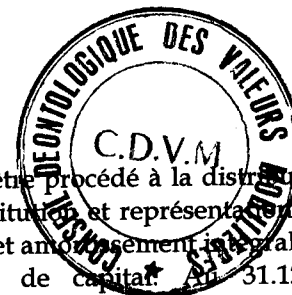
L'article 2 de l'Instruction n° 18 du 29 mars 1996 relative aux indicateurs de solvabilité et aux règles de fonctionnement des entreprises d'assurances stipule que les changements de majorité, les cessions de plus de 10% des actions et les prises de contrôle direct ou indirect au-delà de 30% du capital social sont, préalablement à leur réalisation, portés à la connaissance de l'Administration qui dispose d'un délai de 30 jours pour faire connaître ses observations.

### Déclaration de franchissement de seuil :

La circulaire du CDVM n° 08/97 relative aux franchissements de seuils stipule, en application des dispositions des articles 68 ter et quater de la Loi n°34-96 du 29 chaâbane 1417 (9 janvier 1997), que toute personne ou groupe de personnes agissant de concert, qui vient à posséder un nombre d'actions supérieur au vingtième, au dixième, au cinquième, au tiers, à la moitié ou aux deux tiers du capital ou des droits de vote d'une société dont les actions sont cotées à la Bourse des Valeurs, en informe ladite société, le CDVM et la SBVC.

La même obligation s'impose lorsque le nombre d'actions détenues devient inférieur à l'un des seuils précités.

<sup>4</sup> L'article 4 de l'Instruction n° 18 du 29 mars 1996 stipule qu'il ne peut être procédé à la distribution des dividendes ou la répartition d'excédents de recettes qu'après constitution et représentation des réserves techniques réglementaires, satisfaction à la marge de solvabilité et amortissement intégral des frais de premier établissement et éventuellement d'augmentation de capital. Au 31.12.97, Wafa Assurance a respecté ces dispositions.



La déclaration de franchissement de seuil doit s'accompagner d'une déclaration d'intention des objectifs poursuivis au cours des douze mois à venir.

Les modalités de déclaration de franchissement de seuil et d'intention figurent dans la circulaire précitée.

Par ailleurs, l'article 19 des statuts de Wafa Assurance stipule que toute personne physique ou morale, qui vient à posséder plus du vingtième, du dixième et ainsi de suite par pallier de 5% du capital ou des droits de vote, doit informer la société. A défaut de déclaration selon les modalités mentionnées dans l'article précité, les actions non déclarées sont privées du droit de vote jusqu'à la réception par la société de la déclaration de franchissement de seuil.



**Eléments d'appréciation du prix de vente :**

	1995	1996	1997	1998
Résultat d'exploitation (KDh)	23 486	34 849	54 563 <sup>5</sup>	-
Résultat net (KDh)	232 451	31 244	71 292	-
Fonds propres <sup>6</sup> avant répartition (KDh)	339 912 <sup>7</sup>	354 156	405 448	-
Fonds propres <sup>6</sup> après répartition <sup>8</sup> (KDh)	322 912	334 156	392 448	-
Résultat net consolidé (KDh)	-	80 558	100 772	-
Fonds propres consolidés avant répartition (KDh)	-	453 964	536 736	-
Capital social (KDh)	60 000	110 000	110 000	175 000
Nombre d'actions	600 000	1 100 000	1 100 000	3 500 000
Valeur nominale (Dh)	100	100	100	50
<b>Ratios ajustés</b>				
Résultat d'exploitation par action (Dh)	6.71	9.96	15.59	-
Dividendes par action (Dh)	4.29	5.14	3.14	-
BPA (Dh)	66.41	8.93	20.37	-
Fonds propres avant répartition par action (Dh)	97.12	101.19	115.84	-
Résultat net consolidé par action (Dh)	-	23.02	28.79	-
Fonds propres consolidés avant répartition par action (Dh)	-	129.70	153.35	-
ROE (Rentabilité des fonds propres)	216.31%	9.68%	21.33%	-
Prix d'introduction / Résultat d'exploitation par action	67.06	45.19	28.87	-
Prix d'introduction / Résultat net par action	6.78	50.41	22.09	-
Prix d'introduction / Fonds propres par action	4.63	4.45	3.88	-
Prix d'introduction / Résultat net consolidé par action	-	19.55	15.63	-
Prix d'introduction / Fonds propres consolidés par action	-	3.47	2.93	-

<sup>5</sup> Résultat retraité selon l'ancienne présentation comptable (cf. Partie VI, Situation financière, Analyse du compte de résultat).

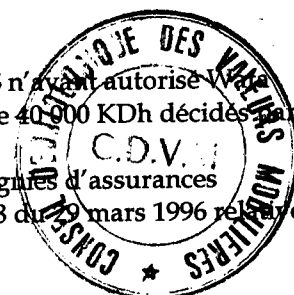
<sup>6</sup> Un reclassement de la réserve de garantie est intervenu en 1997. Celle-ci ne figure plus parmi les capitaux propres mais dans les réserves techniques. Pour les besoins d'appréciation du prix de vente, ce reclassement a été également pratiqué sur les fonds propres de 1995 et 1996.

<sup>7</sup> La différence entre ce montant et celui figurant sur le bilan 1995 est due à :

- L'impôt libératoire de 23 101 KDh (cf. page 21) ;
- La réintégration de 10 000 KDh dans les fonds propres, la DAPS n'ayant autorisé Wafa Assurance à distribuer que 30 000 KDh sur le résultat 1994 contre 40 000 KDh décidés par l'Assemblée générale.

Depuis 1997, l'accord préalable de la DAPS n'est plus nécessaire. Les compagnies d'assurances doivent toutefois respecter les dispositions de l'article 4 de l'Instruction N°18 du 19 mars 1996 relative à la distribution de dividendes (cf. page 21).

<sup>8</sup> Après distribution des dividendes et des tantièmes.



**BENEFICIAIRES DE L'OPV**

&lt;&lt;&lt;&lt;&gt;&gt;&gt;&gt;

L'offre publique de vente de Wafa Assurance qui porte sur un total de 787.500 actions est destinée à un large public d'investisseurs composé d'épargnants et d'institutionnels.

La quote-part de chacune de ces deux grandes catégories d'investisseurs est la suivante :

Tranche 1 : 393.750 actions, soit la moitié du volume total des actions objets de l'OPV, réservées aux personnes physiques marocaines ou étrangères, résidentes au Maroc ou à l'étranger, ainsi qu'aux personnes morales non institutionnelles, résidentes au Maroc ou à l'étranger.

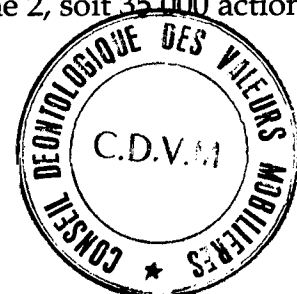
Tranche 2 : 393.750 actions, soit la seconde moitié du volume total des actions objets de l'OPV, réservées aux investisseurs institutionnels nationaux et étrangers : la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG), les organismes de placements collectifs en valeurs mobilières (SICAV et FCP), les compagnies d'assurances et de réassurance, les fonds d'investissements, les caisses de retraite, les fonds de pension, les holdings, les établissements de crédit, et, plus généralement, toute institution ou organisme financier national ou étranger, spécialisé dans l'investissement, la gestion ou l'intermédiation en valeurs mobilières.

Toutes les souscriptions se feront en numéraire.

Si le volume des souscriptions de la tranche 1 n'est pas entièrement souscrit, le reliquat disponible sera affecté à la tranche 2. De même, si le volume des souscriptions de la tranche 2 ne couvre pas la totalité des titres offerts, la différence sera attribuée à la tranche 1.

Un nombre minimum d'actions à souscrire est fixé pour les souscripteurs de la tranche 1 ; il est de 50 actions par souscripteur.

Un nombre maximum d'actions à souscrire est fixé pour les souscripteurs de la tranche 1, soit 10 000 actions par souscripteur. De même, un nombre maximum d'actions à souscrire est fixé pour les souscripteurs de la tranche 2, soit 35 000 actions par souscripteur.

\*  
AA

**SYNDICAT DE PLACEMENT DE L'OPV**

<<<<>>>>

Wafa Bourse est mandatée en qualité de chef de file du syndicat de placement.

Le chef de file a désigné Wafabank et Upline Securities en qualité de chefs de file associés, et a retenu comme membres du syndicat de placement les établissements suivants : Al Wassit, Banque Centrale Populaire, Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie, Crédit du Maroc, Crédit du Maroc Capital, Société Générale Marocaine de Banque, Sogé Bourse.

**Chef de file : Wafa Bourse**

Chef de file associé de la  
tranche 1 :  
Wafabank

Chef de file associé de la  
tranche 2 :  
Upline Securities

Membres du syndicat de placement  
tranche 1 :

Banque Centrale Populaire  
Banque Marocaine pour le Commerce et  
l'Industrie  
Crédit du Maroc  
Société Générale Marocaine de Banque

Membres du syndicat de placement  
tranche 2 :

Al Wassit  
Crédit du Maroc Capital  
Sogé Bourse



*[Handwritten signature]*  
AP

**MODALITES DE SOUSCRIPTION ET D'ALLOCATION**

&lt;&lt;&lt;&lt;&gt;&gt;&gt;&gt;

**I- IDENTIFICATION DES SOUSCRIPTEURS****Pour la tranche 1**

Pour les personnes physiques résidentes au Maroc ainsi que les ressortissants marocains résidant à l'étranger, l'inscription du numéro de la carte d'identité nationale, sous la responsabilité de l'organisme qui recueille les souscriptions, fera foi.

Pour les personnes morales résidentes non institutionnelles, l'inscription du numéro de registre du commerce fera foi.

Pour les personnes physiques non résidentes et non marocaines, l'inscription d'un numéro de passeport et de sa date de validité sous la responsabilité de l'organisme qui recueille les souscriptions fera foi.

Pour les personnes morales non résidentes et non institutionnelles, les membres du syndicat de placement feront diligence pour l'obtention d'une référence faisant foi dans les pays d'origine.

**Pour la tranche 2**

Pour les investisseurs institutionnels nationaux (hors OPCVM), le numéro d'immatriculation au registre du commerce tel qu'inscrit dans le dossier du client auprès de l'organisme qui recueille les souscriptions, fera foi.

Pour les OPCVM, le numéro et la date d'agrément feront foi.

Pour les associations d'œuvres sociales, la dénomination exacte de l'association fera foi.

Pour les investisseurs institutionnels étrangers, une référence faisant foi dans le pays d'origine est nécessaire.



AA

## II- REGLES D'ATTRIBUTION

- Pour la tranche 1 :

Un nombre minimum de 50 actions devra être servi en priorité dans la limite des titres disponibles.

Si le nombre de souscripteurs dépasse 7875, ce nombre minimum de 50 actions ne pourra être servi.

Dans ce cas, les souscripteurs recevront chacun un nombre d'actions égal à la partie entière du nombre d'actions réservé à la tranche 1, soit 393750 actions, rapporté au nombre de souscripteurs. Les rompus seront alloués par palier d'une action par souscripteur, avec priorité aux demandes les plus fortes.

Dans le cas où le nombre de souscripteurs est inférieur à 7875, le nombre minimum de 50 actions sera servi en priorité. Toutes les demandes seront ensuite satisfaites graduellement par palier de dix actions jusqu'à hauteur de 100 actions par souscripteur, dans la limite des titres disponibles. Au-delà, le surplus des actions disponibles sera réparti au prorata des demandes de souscription résiduelles.

Le nombre d'actions attribuées à chaque souscripteur de la tranche 1 ne pourra excéder 10 000 actions.

- Pour la tranche 2 :

Il n'y a pas de minimum. Le nombre d'actions attribuées sera alloué au prorata des demandes suivant la règle de la proportionnalité.

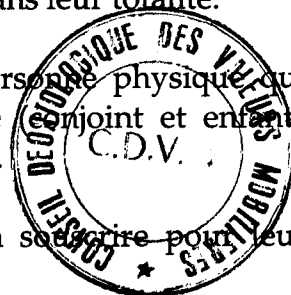
Le nombre d'actions attribuées à chaque souscripteur de la tranche 2 ne pourra excéder 35 000 actions.

## III- SOUSCRIPTIONS MULTIPLES

Tous les ordres d'achats faits auprès de plus d'un des membres du syndicat de placement ci-dessus défini, sont interdits et frappés de nullité dans leur totalité.

On entend par bénéficiaire de la tranche 1 notamment la personne physique qui souscrit pour elle-même et pour les membres de sa famille (conjoint et enfants mineurs) par le biais du même compte bancaire titres et espèces.

Il est à noter que les personnes physiques sont autorisées à souscrire pour leur



A

famille dans la limite de trois souscripteurs au maximum par carte d'identité nationale et de six souscripteurs (c'est-à-dire un couple et quatre enfants) par compte bancaire. Au-delà de cette limite, les souscriptions seront frappées de nullité dans leur intégralité.

Les personnes physiques sont habilitées à acheter au nom de leurs enfants mineurs de moins de 16 ans, sans pour autant dépasser un plafond de trois ordres d'achat comportant le même numéro d'identité nationale.

Faute de quoi, tous les ordres d'achat sont considérés comme nuls et non avenue dans leur intégralité.

Les souscriptions pour compte de tiers sont autorisées à condition de présenter une procuration dûment signée et légalisée. Lesdites souscriptions doivent se référer à un compte titre au nom de la tierce personne concernée.

Les services de la SBVC seront chargés par le chef de file de contrôler la conformité des souscriptions et des attributions en veillant notamment au respect des règles relatives aux ordres d'achat multiples.



**FISCALITE DES VALEURS MOBILIERES A REVENUS VARIABLES**

&lt;&lt;&lt;&lt;&lt;&gt;&gt;&gt;&gt;

En l'état actuel de la législation marocaine, le régime fiscal s'appliquant aux actions faisant l'objet de cette opération est le suivant :

- **Actionnaires personnes physiques résidentes au Maroc**

Les plus-values de cession des titres cotés à la Bourse des Valeurs sont exonérées d'impôt, conformément à l'article 15 quater de la Loi de finances n° 8-96 pour l'année budgétaire 1996/1997 instituant la taxe sur les profits de cession d'actions, de parts sociales et parts assimilées.

Les dividendes d'actions sont soumis à une retenue à la source de 10 %, libératoire de l'impôt général sur le revenu, au titre de la taxe sur les produits des actions régie par la loi N°18-88 promulguée par le Dahir N°1-89-145 du 23 octobre 1989. En vertu des dispositions de l'article 81 du Dahir portant Loi n° 1-93-211 du 4 Rabia II 1414 (21 septembre 1993) relatif à la Bourse des Valeurs, les dividendes distribués à des personnes physiques résidentes au Maroc produisant une attestation de propriété par des sociétés cotées à la Bourse des Valeurs depuis au moins 6 mois bénéficient d'un abattement de 50% du montant de la taxe précitée. Cet abattement est valable jusqu'au 6 octobre 1998.

Cette disposition n'est pas cumulable avec d'autres abattements.

- **Actionnaires personnes morales marocaines passibles de l'impôt sur les sociétés**

Conformément à l'article 12 de la Loi de Finances N°8-96, promulguée par le Dahir N°1-96-77 du 29 juin 1996 complétant l'article 8 de la Loi de Finances transitoire n° 45-95, modifiant et complétant l'article 19 du Dahir N°1-86-239 portant promulgation de la Loi N°24-86 instituant un impôt sur les sociétés, les plus values de cession des titres de participation bénéficient :

- D'un abattement de 0% si la durée de détention des titres est inférieure ou égale à deux ans ;
- D'un abattement de 25% si cette durée est supérieure à 2 ans et inférieure ou égale à 4 ans ;
- D'un abattement de 50% si cette durée est supérieure à 4 ans et inférieure ou égale



à 8 ans ;

➤ D'un abattement de 70% si cette durée est supérieure à 8 ans ;

➤ D'une exonération totale d'impôt si la société s'engage par écrit à :

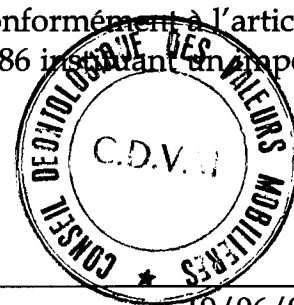
- \* Réinvestir le produit global des cessions effectuées au cours d'un même exercice dans un délai maximum de trois années suivant la date de clôture du dit exercice, en biens d'équipements ou en immeubles réservés à la propre exploitation professionnelle de la société. Toutefois, lorsqu'il s'agit de terrains non bâtis acquis dans le cadre du réinvestissement précité, l'exonération prévue ci-dessus est subordonnée à l'affectation des dits terrains à la propre exploitation professionnelle de la société ou à l'édification de constructions destinées au même usage ;
- \* Et conserver les dits biens et immeubles dans son actif pendant un délai de cinq ans qui court à compter de la date de leur acquisition.

Toutefois, par dérogation instituée par l'article 12 de la Loi de finances N° 8-96 pour l'année budgétaire 1996-1997, sont soumis, sur option, à l'impôt sur les sociétés au taux réduit libératoire de 15%, les profits réalisés, en cours d'exploitation, par la société et résultant de cessions d'actions, parts ou titres de participations faisant partie des immobilisations financières de ladite société.

Pour bénéficier de ces dispositions dérogatoires, la société est tenue, dans le mois qui suit celui de la cession, de :

- Produire une demande d'option pour l'application du taux réduit libératoire visé au paragraphe ci-dessus. Toutefois, cette option s'applique à l'ensemble des opérations de cessions d'actions, de parts ou de titres de participations réalisées par la société au cours de l'exercice comptable concerné ;
- De verser le montant de l'impôt exigible au percepteur du lieu du siège social ou du principal établissement de la société sur bordereau-avis établi par l'administration fiscale. La société doit également produire, suivant le modèle établi par l'administration fiscale la déclaration de l'ensemble des profits résultant des cessions précitées et ce dans le mois suivant la date de clôture de l'exercice concerné.

Les produits de participation et assimilés distribués par des sociétés relevant de l'impôt sur les sociétés bénéficient d'un abattement de 100% conformément à l'article 9 du Dahir N°1-86-239 du 31 décembre 1986 portant Loi N°24-86 instituant un impôt sur les sociétés.



f  
AA

- **Actionnaires personnes physiques et morales non résidentes au Maroc**

Les dividendes d'actions sont soumis à une retenue à la source de 10% au titre de la taxe sur les produits d'actions et revenus assimilés.

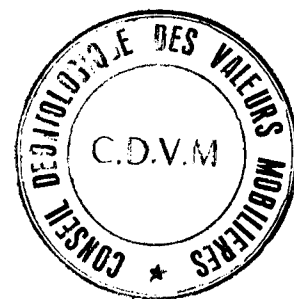
La taxe sur les plus-values de cession de titres de sociétés cotées ne s'applique pas.



Handwritten signature and initials.

**PARTIE III**  
<<<<>>>>

**PRESENTATION DE Wafa ASSURANCE**



AA

**RENSEIGNEMENTS GENERAUX**

&lt;&lt;&lt;&lt;&gt;&gt;&gt;&gt;

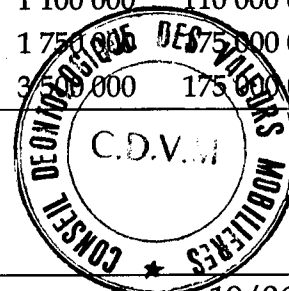
<b>Dénomination sociale</b>	Wafa Assurance
<b>Siège social</b>	1 Boulevard Abdelmoumen - Casablanca
<b>Forme juridique</b>	Société Anonyme
<b>Date de constitution</b>	Octobre 1972
<b>Durée de Vie</b>	99 ans
<b>Exercice social</b>	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
<b>Capital social au 11 mai 1998</b>	175 000 000 Dhs

**Objet social**

- Toutes opérations d'assurance et de réassurance de toute nature, tant au Maroc qu'à l'étranger
- Représentation de toute compagnie d'assurance ou de réassurance marocaine ou étrangère
- Création ou acquisition et exploitation de tous fonds ou établissements de même nature
- Participation de la société, par tous les moyens et sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer
- Toutes opérations mobilières et immobilières, commerciales ou financières se rattachant directement ou indirectement aux opérations ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser le développement.

**Evolution du capital social**

Année	Augmentation (Dhs)		Actions créées	Total actions	Capital social (Dhs)
	numéraire	incorporation réserves			
1 972	2 000 000	-	20 000	20 000	2 000 000
1 980	1 000 000	-	10 000	30 000	3 000 000
1 982	500 000	1 500 000	20 000	50 000	5 000 000
1 986	-	1 500 000	15 000	65 000	6 500 000
1 988	2 000 000	3 500 000	55 000	120 000	12 000 000
1 992	-	18 000 000	180 000	300 000	30 000 000
1 995	-	30 000 000	300 000	600 000	60 000 000
1 996	-	50 000 000	500 000	1 100 000	110 000 000
1 998	-	65 000 000	650 000	1 750 000	175 000 000
1 998	-	-	1 750 000	3 500 000	175 000 000



L'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le 11 mai 1998 a adopté la résolution de réduction du nominal des actions de 100 Dhs à 50 Dhs, doublant ainsi le nombre total d'actions composant le capital social de Wafa Assurance. Au 11 mai 1998, Wafa Assurance présente donc un capital social de 175 MDh formé de 3 500 000 actions d'un nominal de 50 Dhs chacune.



## ORGANISATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

<<<<<>>>>

### • CONSEIL D'ADMINISTRATION DE Wafa ASSURANCE

Les statuts de Wafa Assurance stipulent que :

- La société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins et de sept membres au plus, pris parmi les associés et nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires ;
- La durée de fonction des administrateurs est de 3 ans maximum ;
- Les membres du Conseil d'Administration sont toujours rééligibles.

Actuellement, le Conseil d'Administration, présidé par M. Saad KETTANI, est composé de cinq membres :

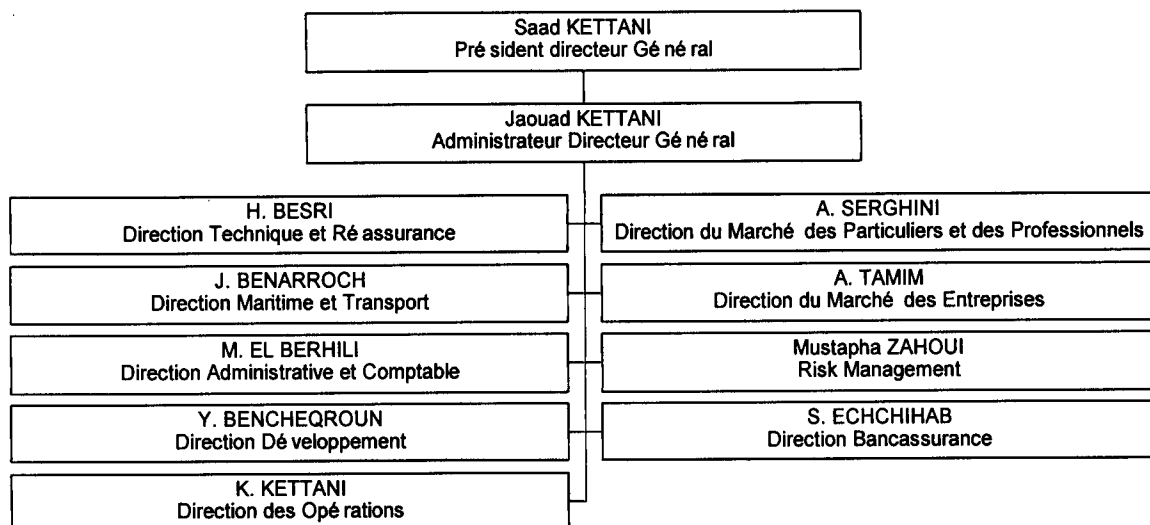
- M Saad KETTANI, Président Directeur Général ;
- M. Abdelhak BENNANI, Vice-Président ;
- M. Az El Arab KETTANI, Vice-Président ;
- M. Majid BOUTALEB, Administrateur ;
- M. Jaouad KETTANI, Administrateur Directeur Général.

### • COMITE DE DIRECTION DE Wafa ASSURANCE

Ce comité, qui se réunit périodiquement, a pour objet de coordonner et de suivre l'exécution des plans d'actions découlant des orientations stratégiques arrêtées par le Conseil d'Administration. Il est composé du Président, des deux Vice-Présidents, de l'Administrateur Directeur Général et des cadres de direction.



## Wafa Assurance Organigramme



### • CURRICULUM VITAE DES DIRIGEANTS DE Wafa ASSURANCE

M Saad KETTANI (48 ans) est diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris, promotion 1972. Après trois années passées à la tête de Manatex, une des entreprises textiles du groupe industriel fondé par feu Moulay Ali KETTANI, il intègre en 1976 la SOPAR, Holding du Groupe en tant qu'Administrateur Directeur Général.

M. Saad KETTANI prend part alors directement au développement des filiales financières du groupe Sopar, Wafabank et Wafa Assurance, qui deviendront les deux piliers du pôle financier du Groupe.

En 1978, en qualité de Président Directeur Général, il prend la direction de la Société de crédit-bail Credico, que la Sopar venait de créer. Sous son impulsion, Credico se développe rapidement pour devenir, en quelques années, la troisième société de leasing avec plus de 20 % de part de marché. Elle est ensuite cédée à Wafabank et prend le nom de Wafabail.

En 1988, M. Saad KETTANI est nommé Vice-Président Délégué de la Sopar. En mars 1993, il quitte la Sopar pour prendre la présidence de Wafacorp, holding du groupe KETTANI qui détient une participation dans le groupe Wafabank. Il devient alors membre du Comité Exécutif du Groupe Wafabank et Vice-Président du Conseil d'Administration.

En novembre 1993, M.Saad KETTANI est nommé Président Directeur Général de Wafa Assurance.



Par ailleurs, M. Saad KETTANI siège dans plusieurs conseils d'administration parmi lesquels ceux de la S.N.I. et de l'ensemble des filiales du groupe Wafabank et Sopar.

M. Saad KETTANI assure d'autres fonctions importantes en marge de ses responsabilités professionnelles. Il est notamment :

- Vice-Président de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (C.G.E.M.) et Président de la commission des relations extérieures de la C.G.E.M. ;
- Président du Comité Consultatif Mixte (Administration - Secteur Privé - Banque Mondiale) auprès du Premier Ministre, chargé du Projet de Développement du Secteur Privé ;
- Président de l'Association Le Maroc Compétitif ;
- Membre du « Council of Advisers » de la Banque Mondiale pour la Région du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord ;
- Membre de l'United States - Morocco Joint Committee ;
- Membre du Comité Exécutif de la British Chamber of Commerce ;
- Président marocain du Comité Mixte Patronal Hispano-Marocain ;
- Consul Honoraire du Mexique au Maroc.

M. Jaouad KETTANI (49 ans), après des études supérieures en Sciences Economiques, intègre l'Institut d'Etudes Commerciales (I.E.C.) de Grenoble pour préparer les Certificats Juridiques et Comptables, sanctionnés par l'obtention du DECS en 1973.

Il intègre Wafa Assurance en 1974 pour être affecté à la Direction Financière et Administrative. En 1976, M. KETTANI est promu Fondé de Pouvoirs, chargé du Personnel et de la Surveillance du Portefeuille. En 1977, il est nommé Directeur Général.

En 1980, suite à son entrée au Conseil d'Administration, il devient Administrateur Directeur Général, fonction qu'il occupe à ce jour.

Dans le cadre associatif et professionnel, M. KETTANI a été Vice-Président de la FMSAR durant la période 1987-1990.

Actuellement, il préside la Commission Vie de la FMSAR et assure la vice-présidence du Comité Marocain de Tarification de l'Assurance Maritime et Transports (CMTAMT) et du Comité des Assureurs Maritimes du Maroc (CAMM).

Il est également Président de la Commission Technique Incendie de la Commission Administration et Organisation (CAO), ce qui lui permet de siéger au Comité Consultatif des Assurances Privées du Maroc (CCAP). Il est, en outre, premier Président de la Commission Technique et Réassurance de la CAO.



**M. Hamid BESRI** (50 ans) est diplômé des études supérieures en Droit de la Faculté de Droit de Casablanca où il a obtenu son doctorat 3<sup>ème</sup> cycle. En 1970, dès l'obtention de son certificat d'aptitude pour l'exercice de la profession d'avocat, M. BESRI intègre le secteur des assurances. Il est, de 1970 à 1974, Secrétaire Général Adjoint puis Secrétaire Général du Comité des Assureurs Maritimes du Maroc ; de 1974 à 1977 Secrétaire général de la Compagnie Nord-Africaine et Intercontinentale d'Assurances (CNIA) ; de 1977 à 1989 Directeur Technique à la Société Centrale de Réassurance (SCR) ; de 1989 à 1991 Directeur de la FMSAR. Depuis 1991, M. BESRI est Directeur Général Adjoint de Wafa Assurance, responsable de la Direction Technique et Réassurance.

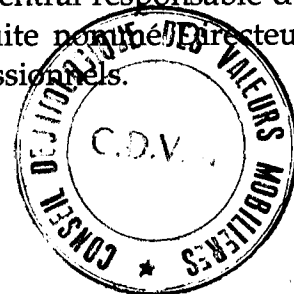
M. BESRI est auteur d'un ouvrage sur la réassurance au Maroc ainsi que plusieurs articles publiés dans des revues professionnelles, dont certains ont été primés. Il est Rapporteur Général de la Commission issue de la C.A.O. chargée d'examiner les problèmes de l'assurance maritime au Maroc. Il a également enseigné l'assurance maritime pendant plus de 10 ans à l'Ecole Marocaine d'Assurances. Enfin, M. BESRI est Vice-Président de l'Association Internationale du Droit des Assurances (AIDA) section marocaine.

**Mme Juliette BENARROCH** intègre en 1967 la CNIA, pour y exercer jusqu'en 1978. A cette date, elle rejoint Wafa Assurance en tant que sous-directeur, chargée du Département Maritime.

Mme BENARROCH est nommée Directeur en 1982, puis Directeur Général Adjoint en 1987, responsable de la Direction Maritime et Transports.

Parallèlement à ses fonctions principales, Mme BENARROCH a assuré la Présidence du CMTAMT et du CAMM de 1979 à 1981. Mme BENARROCH justifie ainsi d'une grande expérience dans l'assurance Maritime et Transports.

**M. Abdelhay SERGHINI** (53 ans) est diplômé de l'Université Paris IX Dauphine où il a obtenu en 1971 sa maîtrise en gestion option Marketing et Finance, et en 1973 son 3<sup>ème</sup> cycle en gestion option Organisation des entreprises. Avant d'intégrer Wafa Assurance, M. SERGHINI a exercé pendant 15 années en tant qu'Administrateur d'IMEG (Informatique et Méthodes de Gestion) où il a occupé le poste de Directeur Associé. Il a également été Administrateur Directeur Général d'Amal Conseil. M. SERGHINI a mené diverses missions dans des entreprises industrielles, commerciales et de services, et dans l'Administration marocaine, où il est intervenu dans la stratégie, l'organisation et la conception de systèmes d'information. En 1989, M. SERGHINI rejoint Wafa Assurance en tant que Directeur Central responsable du Développement, poste qu'il occupe jusqu'en 1996. Il est ensuite nommé Directeur Général Adjoint chargé du Marché des Particuliers et des Professionnels.



**M. Mustapha ZAHOU** (54 ans) rejoint le secteur des assurances dès 1962. Il occupe dès lors divers postes dans différentes sociétés d'assurances avant de rejoindre la SNA en 1973. Depuis, il a eu plusieurs responsabilités, notamment dans les branches Incendie et risques Divers, jusqu'en 1980, où il a été promu Directeur au sein des Départements IARD et Vie.

En 1982, M. ZAHOU est promu Directeur Général Adjoint de la Compagnie et sera nommé plus tard Conseiller Technique auprès de la Direction Générale.

Depuis 1996, il a la charge du « Risk Management » au sein du Groupe.

Durant plusieurs années, il a exercé en qualité de Secrétaire à la Réunion des Compagnies Incendie exerçant au Maroc (R.I.M) et assuré la présidence de la Commission Technique Permanente Incendie.

Enfin, depuis 1978, M. Zahoui enseigne à l'Ecole d'Assurance.

**M. Mimoun EL BERHILI** (53 ans) est diplômé de l'Institut National des Techniques Economiques et Comptables de Paris (CNAM). Il est également titulaire d'un DECS, du Certificat Supérieur Juridique et Fiscal et d'un Diplôme d'Expertise Comptable.

En 1968, M. El Berhili intègre la Caisse de Dépôt et de Gestion, au poste de Responsable de la Comptabilité Générale. Il occupera cette fonction jusqu'en 1973.

De 1974 à 1977, il occupe le poste de Fondé de Pouvoirs au sein de l'Union Fiduciaire.

En 1978, il rejoint Wafa Assurance en tant que Chef - Comptable.

En 1983, il est nommé Directeur Administratif et Financier.

En 1994, il est promu Directeur Central en charge de la Direction Administrative et Financière.

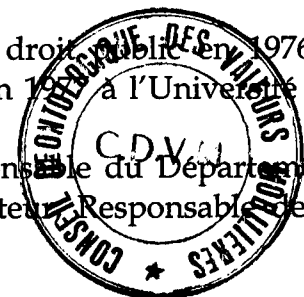
**M. Slimane ECHCHIHAB** (41 ans) est diplômé de l'Université de Lille (France). Il y a obtenu sa maîtrise de mathématiques appliqués en 1979, son D.E.S.S. I.A.E. en 1980 et son Doctorat 3<sup>ème</sup> cycle Finance en 1984. De 1984 à 1985, il est Assistant de Recherche à l'Institut Européen d'Administration des Affaires (INSEAD) en France. De 1986 à 1989, M. ECHCHIHAB est successivement Chargé de Mission auprès de la Présidence et Directeur Adjoint de la Division de l'information Comptable et du Contrôle de Gestion de la Banque Commerciale du Maroc.

En 1989, il intègre Wafa Assurance où il occupe, jusqu'en 1993, la fonction de Directeur, responsable de la Direction Groupe Vie.

En 1994, il est promu Directeur Central, responsable de la même Direction. En octobre 1995, suite à la réorganisation de la société, il prend la tête de la Direction Bancassurance, poste qu'il occupe à ce jour.

**M. Abdemajid TAMIM** (45 ans) obtient une maîtrise en droit public en 1976 à l'Université d'Angers (France), un D.E.A. de Droit Public en 1978 à l'Université de Tours (France).

Il intègre Wafa Assurance en 1985, aux fonctions de Responsable du Département Incendie et Risques Spéciaux. En 1994, il est promu Directeur Responsable de la



Direction IARD et, en 1996, suite à la réorganisation de la Société, il est nommé Directeur Central, responsable de la Direction du Marché des Entreprises.

**M. Youssef BENCHEKROUN** (34 ans) est ingénieur diplômé de l'Ecole Centrale de Lyon et titulaire d'un DEA de Mécanique, d'une Maîtrise de Mathématiques et d'un troisième cycle de Gestion. A l'issue de ses études, M. BENCHEKROUN a rejoint le Crédit Populaire de France (Toulouse). Il intègre Wafa Assurance en 1992 pour être affecté à la Direction du Développement.

En 1995, M. BENCHEKROUN est nommé Directeur du Développement, fonction qu'il occupe à ce jour. Il a notamment en charge les activités de Marketing et Communication, le Contrôle de Gestion, l'Actuariat et la Surveillance du Portefeuille.

Parallèlement à son activité professionnelle, M. BENCHEKROUN est professeur de Marketing à l'Institut Marocain de Management.

**M. El Kamal KETTANI** (41 ans) est diplômé de l'Institut Professionnel d'Informatique, promotion 1980. Dès sa sortie de l'Institut, il intègre Wafa Assurance en tant que Responsable du Département Informatique.

Depuis 1995, date à laquelle il a été promu Directeur, il a pris la responsabilité de la Direction des Opérations qui regroupe outre le Département Informatique, l'Audit Interne, l'Inspection Comptable des Intermédiaires et l'Economat.

- AUDITEURS DE Wafa ASSURANCE

Exercice 1997 : Price Waterhouse

Exercice 1996 : Arthur Andersen

Exercice 1995 : Arthur Andersen

- COMMISSAIRES AUX COMPTES DE Wafa ASSURANCE

Exercice 1997 : FIDAROC, Manay Maroc

Exercice 1996 : FIDAROC, Manay Maroc

Exercice 1995 : Arthur Andersen



**LES GRANDES ETAPES DU DEVELOPPEMENT DE Wafa ASSURANCE**

&lt;&lt;&lt;&lt;&lt;&gt;&gt;&gt;&gt;

**En octobre 1972**, feu Moulay Ali KETTANI fonde la Société Nouvelle d'Assurance (SNA), qui reprendra quelques mois plus tard les portefeuilles des délégations de deux prestigieuses compagnies d'assurances anglo-saxonnes, Saint-Paul Fire et Norwich Union.

**De 1973 à 1980**, la SNA se consacre à consolider et à développer le portefeuille en risques industriels légué par ses prédécesseurs. Le savoir faire ainsi acquis fait d'elle une compagnie de référence en Incendie et Maritime Facultés.

**De 1980 à 1988**, malgré un marché très perturbé par une organisation insuffisante de la profession, la SNA entreprend un processus de développement soutenu se reflétant à travers l'amélioration de la structure de son portefeuille par l'extension de son activité à l'assurance Vie et aux Accidents Corporels - Maladie et Invalidité.

**En 1989**, la SNA change de nom et prend la dénomination de Wafa Assurance pour marquer son appartenance et son intégration au Groupe Wafabank. Cette nouvelle dénomination lui permet alors de mieux diffuser son identité, sa spécificité, et d'asseoir de façon durable sa notoriété.

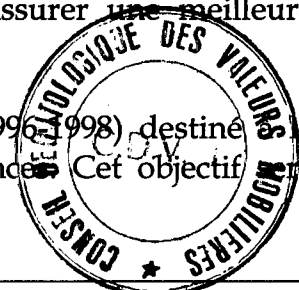
**De 1990 à 1995**, Wafa Assurance met en œuvre un plan de développement ambitieux, dont l'objectif est d'assurer l'accroissement régulier de son chiffre d'affaires et de ses résultats et de consolider ses fonds propres. Pour ce faire, elle procède au développement et à la diversification de son réseau de distribution, à l'élargissement de sa gamme de produits, au renforcement de son encadrement par des recrutements de haut niveau et à la mise en place d'un système d'information performant. Dans ce cadre, elle lance la Bancassurance et amorce la constitution d'un réseau d'agents.

**En 1992**, Wafa Assurance change de siège social et s'installe dans un nouveau bâtiment de grand standing, permettant d'offrir à la clientèle un cadre d'accueil de qualité et d'assurer à son personnel les meilleures conditions de travail.

**En 1995**, anticipant les mutations du marché de l'assurance, Wafa Assurance se dote d'une nouvelle structure d'organisation par marché afin de mieux ajuster son offre aux différentes cibles de clientèle.

Parallèlement à cette réorganisation, elle entame le « Reengineering des Process » pour améliorer son efficacité, accroître sa productivité et assurer une meilleure qualité de services.

Elle lance également un plan de développement triennal (1996-1998) destiné à propulser dans le peloton de tête des compagnies d'assurance. Cet objectif sera



A

atteint en 1997, ce qui a permis à Wafa Assurance de passer de la sixième à la deuxième place du marché en termes de chiffre d'affaires.

En 1998, après un quart de siècle d'activité couronné de nombreux succès, Wafa Assurance décide de s'introduire en bourse, ouvrant ainsi son capital au marché, à son personnel et à ses partenaires intermédiaires, afin de partager avec eux les fruits de son développement.

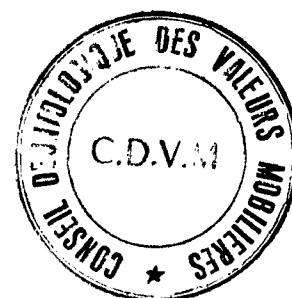
**Wafa Assurance**  
**Evolution de chiffres clés 1980-1997**

Millions de dirhams	1 980	1 990	1 997
Bénéfice net	1	12	71
Fonds propres	5	43	405
Chiffre d'affaires	40	180	898
Provisions techniques	74	499	2 119
Total Bilan	140	676	3 088
Effectifs	66	140	218



**PARTIE IV**  
**<<<<>>>>**

**PRESENTATION DU MARCHE DE  
L'ASSURANCE**



\*  
A

**TAILLE DU MARCHÉ ET SEGMENTATION**



**NOTE 1 :** *sauf mention contraire, les données citées dans ce chapitre sont toutes issues du Rapport d'Activité des Entreprises d'Assurance et de Réassurance émis par la DAPS pour 1996. Le Chiffre d'Affaires 1997 provient de la FMSAR. Le chiffre d'affaires ne tient pas compte des sociétés d'assistance.*

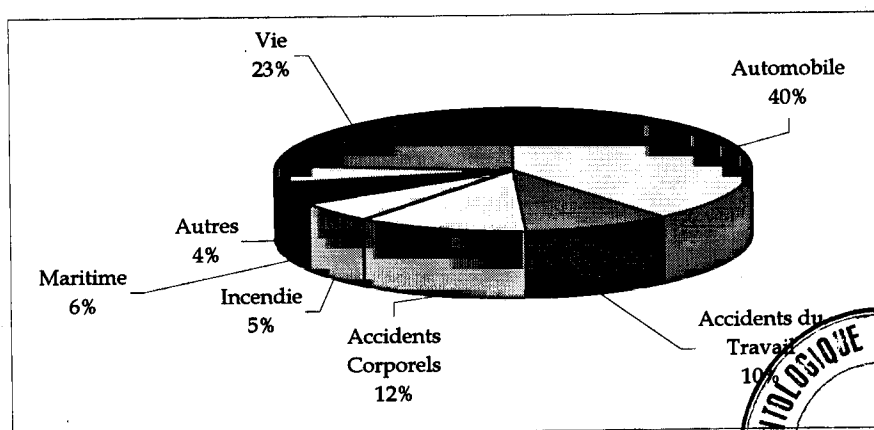
**NOTE 2 :** *Les montants des chiffres d'affaires sur les années 1990-1996 (source DAPS) sont calculés sur la base des primes émises en affaires directes au Maroc nettes d'annulations plus variation des PANE. Le chiffre d'affaires 1997 (source FMSAR) est calculé sur la base des primes émises nettes d'annulation plus variation des primes acquises non émises (PANE) moins variation des provisions pour annulations de primes. Cette différence dans la définition du chiffre d'affaires a un impact négligeable sur le taux de croissance de l'activité du secteur entre 1996 et 1997.*

Avec un chiffre d'affaires de 8040 MDh en 1997, le marché marocain de l'assurance se situe parmi les premiers au sein des pays arabes et africains. En 1996, ce marché qui représentait 2.32% du PIB du Maroc, était classé au 47<sup>ème</sup> rang mondial (classement selon les primes émises, source Sigma 1996).

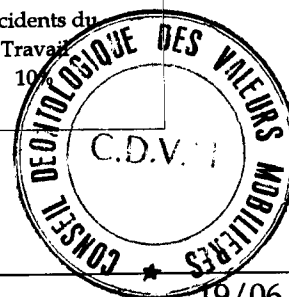
Le marché de l'assurance marocain, à l'instar de ceux des pays en développement, se caractérise par la forte prépondérance de l'assurance non-vie. La part du chiffre d'affaires réalisé en assurance non-vie, bien qu'en léger recul depuis 1990, représente encore 79% des primes émises en 1996 contre 21% pour l'assurance vie. A titre de comparaison avec d'autres pays méditerranéens, l'assurance non-vie contribue pour 61.5% des primes encaissées en Italie, 56.4% en Espagne et 52.7% au Portugal (source Sigma 1996).

Au Maroc, le secteur est dominé par la catégorie Automobile qui représente 40% des primes émises en 1997.

**Marché marocain de l'assurance  
Répartition du chiffre d'affaires 1997**



Source : FMSAR.

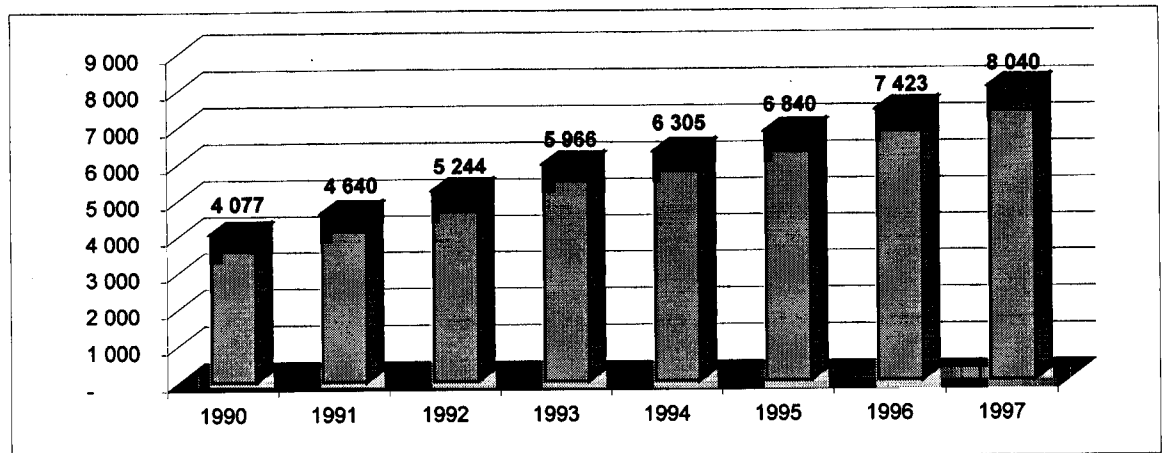


✍

AA

Le marché de l'assurance a connu une croissance annuelle moyenne de 10.2% entre 1990 et 1997. Sur cette même période, la croissance de l'assurance Vie (13.7%) a été plus rapide que celle de l'assurance Non Vie (9.3%).

**Marché marocain de l'assurance  
Evolution du chiffre d'affaires (Vie et Non Vie) 1990-1997**



Source : Rapport DAPS 1996, FMSAR pour 1997

**Marché marocain de l'assurance  
Croissance du chiffre d'affaires (Vie et Non Vie) 1990 - 1997**

MDh	Non Vie	Vie	Total
1 990	3 316	761	4 077
1 996	5 828	1 595	7 423
1 997	6 172	1 868	8 040
<b>TCAM 1990-1997</b>	<b>9.3%</b>	<b>13.7%</b>	<b>10.2%</b>
<b>Croissance 1996-1997</b>	<b>5.9%</b>	<b>17.1%</b>	<b>8.3%</b>

Source : Rapport DAPS 1996, FMSAR pour 1997



**Assurance Non Vie**

Le chiffre d'affaires réalisé en assurance Non Vie s'est élevé en 1997 à 6172 MDh. L'Automobile, avec une part de 51% du chiffre d'affaires, est la principale catégorie.

**Marché marocain de l'assurance  
Répartition du chiffre d'affaires Non Vie par catégorie 1997**

MDh	Auto	AT	AC	Incendie	Maritime	RC	RD	Total
Chiffre d'affaires	3 149	804	941	438	478	140	221	6 172
<i>Part en %</i>	51.0%	13.0%	15.3%	7.1%	7.7%	2.3%	3.6%	100.0%

Source : FMSAR.

L'Automobile est également celle qui, parmi les catégories Non Vie, a connu une des croissances les plus fortes au cours de ces dernières années (10.6% en moyenne annuelle entre 1990 et 1997). Ceci résulte notamment du réajustement des tarifs, de l'instauration du malus en 1995 (le bonus n'entrant en vigueur qu'en septembre 1998) ainsi que de la progression rapide du parc automobile marocain au cours des dernières années.

**Assurance Non Vie  
Evolution du chiffre d'affaires par catégorie 1990-1997**

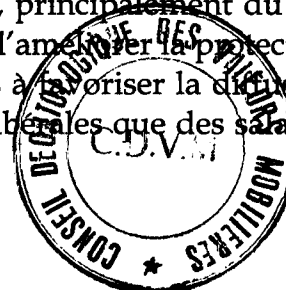
MDh	Automobile	AT	AC	Incendie	Maritime	RC	Autres	Total
1 990	1 560	478	434	268	381	76	119	3 316
1 996	3 016	764	856	428	441	130	193	5 828
1 997	3 149	804	941	438	478	140	221*	6 172
<b>TCAM 1990-1997</b>	10.6%	7.7%	11.7%	7.3%	3.3%	9.1%	9.2%	9.3%
<b>Croissance 1996-1997</b>	4.4%	5.2%	9.9%	2.3%	8.4%	7.7%	14.5%	5.9%

Source : Rapport DAPS 1996, FMSAR pour 1997

\* ce chiffre tient compte des acceptations

**Assurance Vie**

L'assurance Vie, dont le chiffre d'affaires s'est élevé à 1868 MDh en 1997, a connu une évolution significative au cours de ces dernières années, principalement du fait d'une prise de conscience par les employeurs de la nécessité d'améliorer la protection sociale de leur personnel et des incitations fiscales, destinées à favoriser la diffusion d'une assurance retraite, aussi bien au sein des professions libérales que des salariés (retraites complémentaires).



L'assurance Vie se répartit entre l'assurance en cas de vie (61% des primes émises en 1997) et l'assurance en cas de décès (39% des primes émises en 1997).

**Assurance Vie**  
**Ventilation du chiffre d'affaires entre**  
**les assurances en cas de décès et les assurances**  
**en cas de vie 1993<sup>9</sup> - 1997**

MDh	Assurances en cas de décès	Assurances en cas de vie	Total
1 993	346	954	1 301
1 997	722	1 146	1 868
<b>TCAM 1993-1997</b>	<b>20.2%</b>	<b>4.7%</b>	<b>9.5%</b>

Source : Rapport DAPS 1996, FMSAR pour 1997

La croissance de la Vie a été soutenue par le développement de l'assurance en cas de décès qui a enregistré un taux de croissance annuel moyen de 20.2% sur la période 1993-1997. Ceci est notamment dû au développement important des financements de la consommation et du logement auxquels sont adossées des assurances décès.

**Assurance Vie**  
**Ventilation du chiffre d'affaires entre**  
**les assurances collectives et individuelles 1993 - 1997**

MDh	Assurances collectives	Assurances individuelles	Total
1 993	1 125	176	1 301
1 997	1 502	366	1 868
<b>TCAM 1993-1997</b>	<b>7.5%</b>	<b>20.1%</b>	<b>9.5%</b>

Source : DAPS 1993, FMSAR 1997.

Les assurances collectives sont prédominantes, avec 80.4% du chiffre d'affaires en 1997 ; ceci révèle la faiblesse des couvertures individuelles en matière d'assurance Vie.



<sup>9</sup> La ventilation du chiffre d'affaires entre les assurances en cas de vie et les assurances en cas de décès n'a été pratiquée par la DAPS qu'à partir de 1993.

**INTERVENANTS**

&lt;&lt;&lt;&lt;&gt;&gt;&gt;&gt;

• **COMPAGNIES D'ASSURANCES**

En mai 1998, on dénombrait 20 compagnies d'assurance et de réassurance au Maroc, réparties comme suit :

- 14 sociétés privées d'assurance et de réassurance, regroupées au sein de la FMSAR ;
- deux mutuelles ;
- une société publique spécialisée dans la réassurance, la Société Centrale de Réassurance (SCR) ;
- deux sociétés d'assistance, Isaaf Mondial Assistance et Maroc Assistance International ;
- une société d'assurance crédit, ACMAR.

Les sociétés d'assurances et de réassurance composant la FMSAR sont :

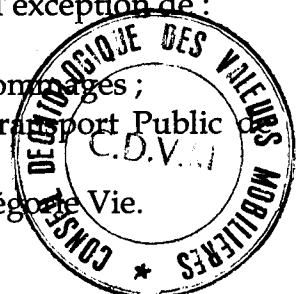
- Al Amane ;
- Al Wataniya ;
- Alliance Africaine ;
- Atlanta ;
- Compagnie Africaine d'Assurances (CAA) ;
- Compagnie d'Assurances Transport (CAT) ;
- Compagnie Nord Africaine et Intercontinentale d'Assurances (C.N.I.A.) ;
- Es Sâada ;
- Garantie Générale Marocaine. ;
- Marocaine Vie ;
- Mutuelle Centrale Marocaine d'Assurances (MCMA) ;
- Royale Marocaine d'Assurances (RMA) ;
- Sanad. ;
- Wafa Assurance.

Les mutuelles inscrites à la FMSAR sont :

- Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurances (MAMDA) ;
- Mutuelle d'Assurances des Transporteurs Unis (MATU).

Ces compagnies et mutuelles opèrent dans toutes les catégories, à l'exception de :

- La Marocaine Vie, qui n'est pas présente dans les assurances dommages ;
- La CAT, qui n'exerce que dans la catégorie Automobile - Transport Public Voyageurs ;
- La MAMDA et la MATU, qui ne sont pas présentes dans la catégorie Vie.



**PARTS DE MARCHE**

&lt;&lt;&lt;&lt;&gt;&gt;&gt;&gt;

En termes de chiffre d'affaires, on distingue sur l'ensemble du marché de l'assurance trois groupes de compagnies :

Tranches de chiffre d'affaires	Nombre de compagnies	% du chiffre d'affaires du secteur
Plus de 700 MDh	5	55.7%
De 300 à 700 MDh	5	29.9%
Inférieur à 300 MDh	6	14.4%
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>100%</b>

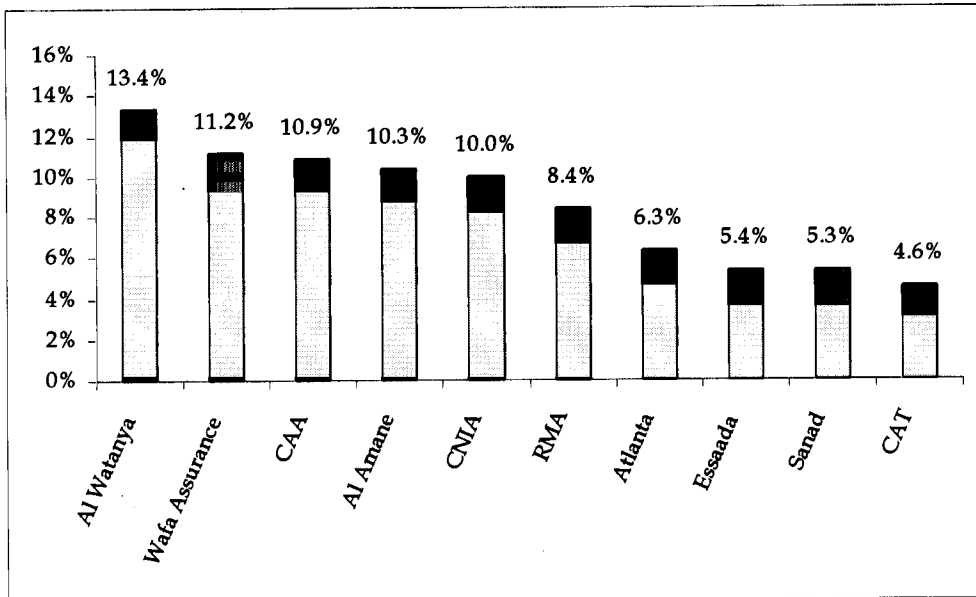
Source : FMSAR 1997

NOTE : Les compagnies d'assistance, ACMAR et la SCR ne sont pas incluses dans ce tableau.

Le marché marocain est fortement concentré. Sa concentration a nettement augmenté par rapport aux années antérieures, la part des cinq premières compagnies dans le chiffre d'affaires du secteur étant passée de 46.4% en 1993 à 55.7% en 1997.

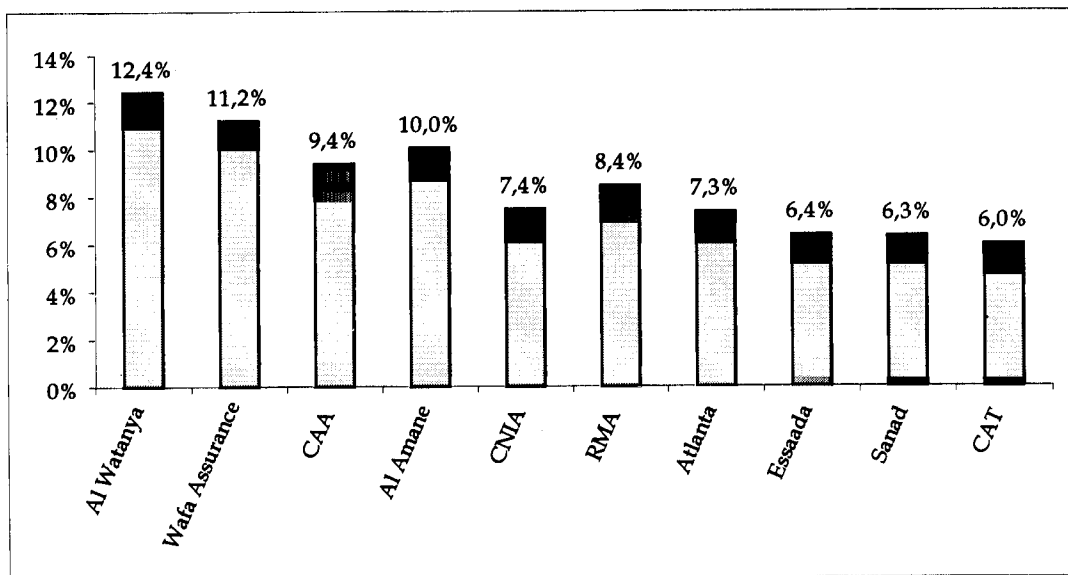


**Marché marocain de l'assurance  
Part de marché des dix premières compagnies - 1997**



Source : FMSAR 1997

**Assurance Non Vie  
Part de marché des dix premières compagnies - 1997**



Source : FMSAR 1997

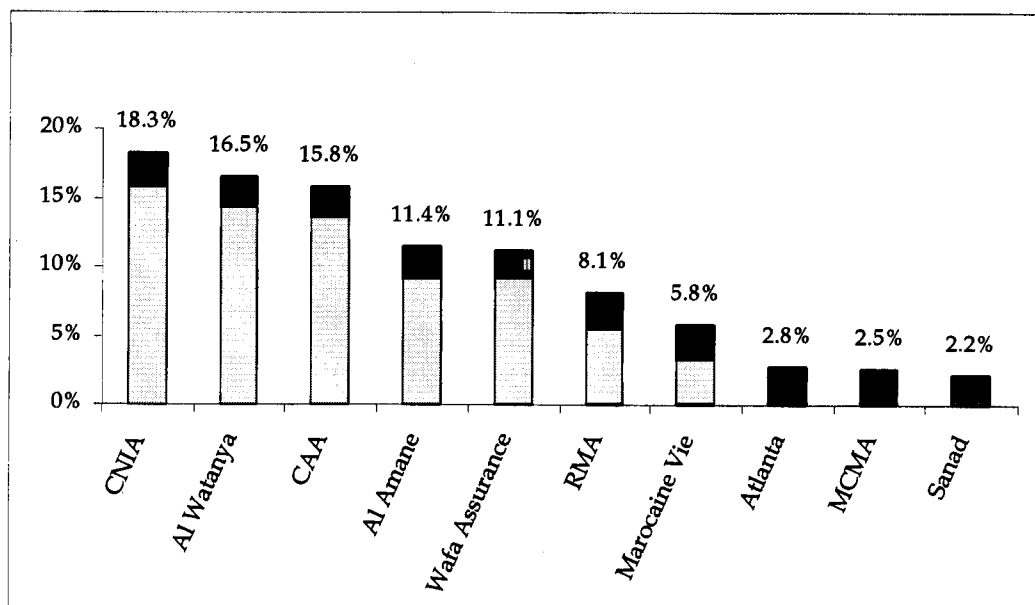
La part de marché des 5 premières compagnies en assurance Non Vie s'élève à 44% en 1997.



X

AA

**Assurance Vie**  
**Part de marché des dix premières compagnies - 1997**



Source : FMSAR 1997

Le marché de l'assurance Vie est nettement plus concentré que le marché total, les cinq premières compagnies totalisant 73.1% de part de marché.



A

AP

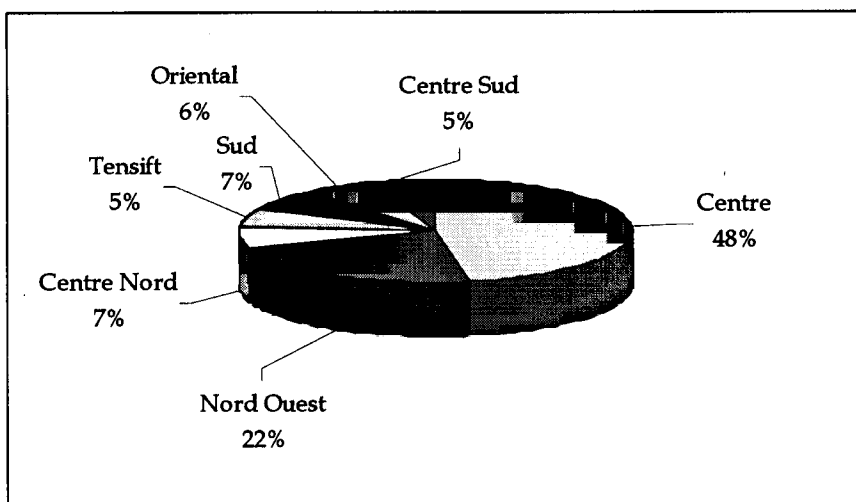
**RESEAU DE DISTRIBUTION**



Les compagnies marocaines d'assurances commercialisent leurs produits à travers des bureaux directs et des intermédiaires qui, à fin 1996, se répartissaient en 243 agents et 218 courtiers.

La répartition des intermédiaires par région<sup>10</sup> en 1995 montre une nette prédominance de la région du Centre, qui totalise 47% des intermédiaires agréés sur le Maroc.

**Marché marocain de l'assurance  
Répartition des intermédiaires par région - 1995**



Source : DAPS

Ces données ne comprennent pas la bancassurance. Ce canal de distribution, apparu au début des années 80, ne s'est réellement développé qu'au début des années 90. Actuellement, la bancassurance privilégie, pour l'essentiel, les assurances de personnes.



<sup>10</sup> La répartition des intermédiaires par régions géographiques en 1996 n'est actuellement pas disponible auprès de la DAPS.

Handwritten signature or mark.

AA

## CADRE REGLEMENTAIRE DU SECTEUR

<<<<>>>>

Le secteur des assurances est sous la tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances, au sein duquel la DAPS assure la réglementation et le contrôle.

Le secteur est réglementé tant au niveau de son activité que de son fonctionnement. Cette réglementation éparse consiste pour l'essentiel en deux textes, celui du 28 novembre 1934 (relatif au contrat d'assurances) et celui du 6 septembre 1941 (relatif au contrôle de l'Etat sur les compagnies d'assurances). Ces textes ont fait l'objet de multiples modifications qui en rendent l'interprétation difficile.

Conscients de la nécessité de disposer d'un corpus réglementaire moderne et efficient adapté aux mutations du secteur, les pouvoirs publics, dans l'attente de la promulgation du Code des Assurances par le Parlement marocain, ont élaboré des instructions. Parmi les principales figurent :

- L'instruction n° 18 du 29 mars 1996, entrée en vigueur le 1er janvier 1997, relative aux indicateurs de solvabilité et aux règles de fonctionnement des sociétés d'assurances, et qui a rendu obligatoires :
  - L'audit des comptes par des auditeurs externes qui ne doivent pas cumuler la fonction de commissaires aux comptes ;
  - La constitution de la marge de solvabilité qui devra être couverte au plus tard le 31 décembre 2000. La méthodologie retenue est analogue à celle de la réglementation de l'Union Européenne.
  - L'accord préalable de la DAPS pour tout changement majeur de l'actionariat d'une compagnie d'assurances (cession de plus de 10% du capital social, prise de contrôle direct ou indirect au-delà de 30% du capital).
- L'instruction n° 19 du 29 mars 1996 relative à la réassurance, qui fixe les modalités de cession en réassurance conventionnelle (Traité et Facultative);
- L'instruction n° 20 du 29 mars 1996 qui régit les opérations d'assurance sur la Vie ;
- L'instruction n° 21 du 29 mars 1996 qui régit les modalités de souscription en matière d'assurance Automobile ;
- L'arrêté du 29 décembre 1997 modifiant celui du 10 juin 1996, relatif aux garanties financières et aux documents et comptes rendus exigibles des compagnies d'assurances, qui énonce et définit notamment :



- Les provisions techniques et mathématiques à constituer pour chaque catégorie d'assurance, ainsi que les méthodes de leur calcul ;
- La représentation à l'actif de ces provisions techniques et mathématiques (notamment les coefficients de division des risques par type de placement et par émetteur).

### Assurances obligatoires

Les seules catégories obligatoires sont l'Automobile et la Responsabilité Civile Chasse. Toutefois, pour certaines professions, l'assurance Accidents du Travail est obligatoire pour l'employeur (Marins - Pêcheurs, Chauffeurs - Graisseurs, Sociétés Soumissionnaires des marchés de l'Etat).

### Tarification

Les seuls tarifs fixés par les Pouvoirs Publics sont ceux relatifs aux assurances obligatoires.

La catégorie Vie est régie par l'instruction N°20 du 29 mars 1996 qui définit la table de mortalité à appliquer, les chargements d'acquisition et de gestion autorisés ainsi que les modalités de calcul de la Participation aux Bénéfices revenant aux assurés.

Les catégories AT, Incendie et Maritime - Facultés font l'objet d'un tarif homologué par la DAPS.

Les tarifs des autres catégories sont du ressort des compagnies.

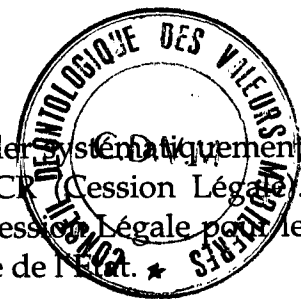
### Commissions d'apport des intermédiaires

Pour les catégories dont les tarifs sont réglementés par la DAPS, le taux de commission est fixé par arrêté ministériel.

Quant aux autres catégories, le commissionnement est arrêté d'un commun accord entre les compagnies d'assurances et les intermédiaires.

### Réassurance

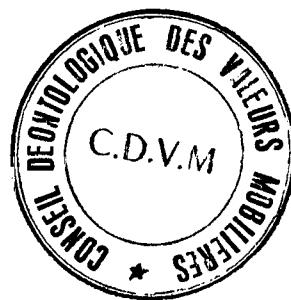
Le décret du 20.4.1960 impose aux sociétés d'assurances de céder systématiquement 5% de leurs primes sur l'ensemble de leurs activités à la SCR (Cession Légale). Depuis 1969, cette part a été portée à 10%. La SCR gère cette Cession Légale pour le compte du Trésor et bénéficie à ce titre de la garantie d'équilibre de l'Etat. ★



### Comptabilité des compagnies

Les obligations comptables des compagnies d'assurances et de réassurances ont été instituées par la Loi n°43-94 dont le décret d'application a été arrêté par le Ministre des Finances le 31 décembre 1995. Celle-ci définit notamment la forme, le contenu du cadre comptable et des états de synthèse (bilan, compte de produits et charges, soldes intermédiaires de gestion, tableau de financement et autres états d'informations complémentaires).

La date d'entrée en vigueur de cette loi a été fixée au 1<sup>er</sup> janvier 1997.



✂

**RESULTATS DU SECTEUR**

&lt;&lt;&lt;&lt;&gt;&gt;&gt;&gt;

Le secteur des assurances a dégagé en 1996 un résultat d'exploitation positif de 328 MDh, en net redressement par rapport à 1995 qui s'était soldé par un résultat d'exploitation négatif de 983 MDh. Cette amélioration découle principalement de la politique d'assainissement décidée par les compagnies d'assurances et les Pouvoirs Publics et qui a conduit à la mise en liquidation de cinq compagnies d'assurance en octobre 1995.

**Marché de l'assurance****Résultat d'exploitation du secteur 1994 - 1996**

MDh	1994	1995	1996 <sup>11</sup>
Primes acquises brutes	6 180	5 899	7 425
Résultat technique net	(2 859)	(2 359)	(1 241)
Produits financiers nets de charges de placements	1 308	1 376	1 568
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(1 551)</b>	<b>(983)</b>	<b>328</b>

Source : DAPS, rapports 1994, 1995 et 1996.

**1. Résultat d'exploitation de l'assurance Non Vie**

Après avoir affiché au cours de ces dernières années des déficits d'exploitation, le secteur de l'assurance Non Vie a commencé à dégager en 1996 des résultats positifs. En effet, le résultat d'exploitation est passé de (1 577) MDh en 1994 à +174 MDh en 1996.

Cette amélioration de la situation d'exploitation du secteur est essentiellement le fait d'un redressement du résultat technique net de réassurance en assurance Non Vie, lui-même lié à une réduction importante du taux de sinistralité (ratio sinistres à primes, ou S/P) : 118.6% en 1994 contre 80.1% en 1996.



<sup>11</sup> Les comptes de résultats 1996 ne tiennent pas compte des sociétés en liquidation

**Assurance Non Vie**  
**Résultat d'exploitation 1994 - 1996**

MDh	1994	1995	1996
Primes acquises brutes	4 817	4440	5 824
Sinistres de l'exercice	5 712	4831	4 664
<b>S/P</b>	<b>118.6%</b>	<b>108.8%</b>	<b>80.1%</b>
Commissions versées	590	536	677
Autres charges	728	614	760
<b>Résultat technique brut</b>	<b>(2 213)</b>	<b>(1 541)</b>	<b>(277)</b>
Résultat de réassurance	(1)	(62)	(138)
<b>Résultat technique net</b>	<b>(2 214)</b>	<b>(1 603)</b>	<b>(415)</b>
Produits financiers nets de charges de placements	637	531	588
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(1 577)</b>	<b>(1 072)</b>	<b>174</b>

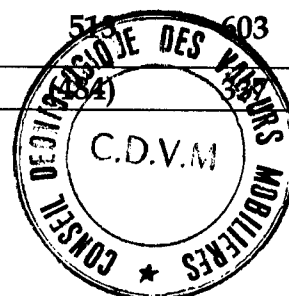
**Analyse des principales catégories de l'assurance Non Vie**

**Automobile**

En très net redressement par rapport à 1995 où le ratio S/P s'élevait à 132.1%, la branche Automobile a affiché en 1996 un ratio S/P de 87.7% et un résultat d'exploitation net de réassurance fortement excédentaire de 337 MDh contre un déficit de 484 MDh en 1995.

**Automobile**  
**Résultat d'exploitation 1994 - 1996**

MDh	1 994	1 995	1 996
Primes acquises brutes	2 105	1 876	2 887
Sinistres de l'exercice	3 670	2 477	2 531
<b>S/P</b>	<b>174.4%</b>	<b>132.1%</b>	<b>87.7%</b>
Commissions versées	239	216	297
Autres charges	325	233	333
<b>Résultat technique brut</b>	<b>(2 129)</b>	<b>(1 051)</b>	<b>(274)</b>
Résultat de réassurance	166	54	9
<b>Résultat technique net</b>	<b>(1 963)</b>	<b>(997)</b>	<b>(266)</b>
Produits financiers nets de charges de placements	626	519	603
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(1 338)</b>	<b>(478)</b>	<b>337</b>



Le résultat technique de l'Automobile reste déficitaire du fait de la sous-catégorie Transport Public de Voyageurs (TPV) et dans une moindre mesure de la sous-catégorie Vélomoteurs, les autres sous-catégories étant proches de l'équilibre.

L'ensemble du portefeuille TPV du secteur est actuellement logé au sein de la MATU (mutuelle créée par les transporteurs) et de la CAT.

La CAT fut créée en 1993 à l'initiative des compagnies d'assurances. L'objectif des compagnies était de cantonner le risque TPV dans une structure dédiée, afin d'en assurer une gestion efficiente. En se dotant de moyens et de statistiques fiables sur le TPV, le secteur est ainsi à même de démontrer le déséquilibre structurel de cette sous-catégorie dans les conditions de tarification actuelles du marché.

La CAT est une société anonyme dotée d'un capital initial de 50 millions de Dh, souscrit à parts égales par l'ensemble des sociétés d'assurances et libéré actuellement à hauteur de 50%. La société a dégagé des résultats déficitaires depuis sa création en 1993 comme l'illustre le tableau suivant :

CAT					
Evolution des résultats 1993- 1997					
MDh	1993	1994	1995	1996	1997
Résultat. Exploitation	(94)	(199)	(262)	(261)	(56)
Résultat Net	(97)	(202)	(280)	(236)	(49)

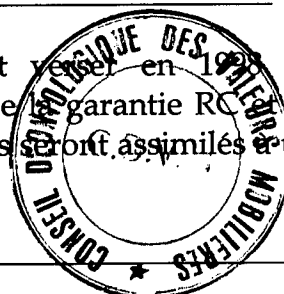
Ces déficits sont le fait d'une sous-tarification structurelle du risque TPV et d'une très forte sinistralité. Toutefois, la CAT a entamé un redressement très net en 1997, avec un résultat net négatif de 49 MDh contre (236) MDh en 1996.

Afin de résorber le déficit cumulé au 31 décembre 1997 de 864 MDh, un plan de redressement est en phase de finalisation par le secteur, en concertation avec les pouvoirs publics. Il comprend une augmentation de capital ainsi qu'un prêt subventionné du Fonds de Solidarité.

#### Plan de redressement proposé pour la CAT

	Montant (MDh)
Libération des 50% restants du capital	25
Augmentation de capital	98
<b>Total contribution des compagnies</b>	<b>123</b>
Prêt subventionné du Fonds de Solidarité	200
<b>Apport total</b>	<b>323</b>

Par ailleurs, les compagnies d'assurances devront verser en 1998 à la CAT l'équivalent de 3.1472% des primes émises au titre de la garantie RC Défense et Recours pour l'usage tourisme (AVA). Ces versements seront assimilés à une avance sur augmentation de capital.



Handwritten signature or mark.

AA

Ainsi la situation financière et les conditions d'exploitation de la CAT ont été améliorées afin d'assurer à terme l'équilibre financier de la compagnie.

### Accidents du Travail

La branche AT a présenté en 1996 un résultat d'exploitation excédentaire de 101 MDh contre un déficit de 366 MDh en 1995. Le résultat technique, quoique toujours déficitaire, est également en nette amélioration par rapport à 1995 : (78) MDh contre (537) MDh.

Néanmoins, la situation de cette catégorie demeure fragile en raison de l'insuffisance de la prévention au sein des entreprises assurées et des conditions d'octroi des taux d'invalidité permanente partielle (taux d'IPP).

Une concertation est actuellement menée entre le corps médical et les compagnies d'assurances afin de définir un cadre normatif pour la fixation des taux d'IPP.

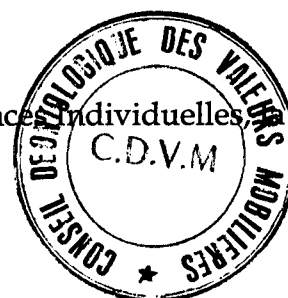
#### Accidents du travail Résultat d'exploitation 1994 - 1996

MDh	1 994	1 995	1 996
Primes acquises brutes	672	610	753
Sinistres de l'exercice	750	1 036	636
<b>S/P</b>	<b>111.6%</b>	<b>169.8%</b>	<b>84.5%</b>
Commissions versées	89	79	99
Autres charges	95	86	101
<b>Résultat technique brut</b>	<b>( 263 )</b>	<b>( 592 )</b>	<b>( 84 )</b>
Résultat de réassurance	30	55	6
<b>Résultat technique net</b>	<b>( 233 )</b>	<b>( 537 )</b>	<b>( 78 )</b>
Produits financiers nets de charges de placements	139	171	179
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>( 95 )</b>	<b>( 366 )</b>	<b>101</b>

Source : DAPS, rapports 1994, 1995, 1996.

### Accidents Corporels

La catégorie Accidents Corporels regroupe les assurances individuelles, Maladie et l'Incapacité - Invalidité.



Entre 1995 et 1996, le déficit d'exploitation des Accidents Corporels est passé de 131 MDh à 102 MDh. Ce résultat est affecté par la sous-catégorie Maladie ; considérée comme un produit d'appel par les compagnies d'assurances, elle est soumise à une forte concurrence qui se traduit par une baisse des tarifs.

Les autres sous-catégories, l'Individuelle et l'Incapacité - Invalidité, sont équilibrées.

**Accidents Corporels**  
**Résultat d'exploitation 1994 - 1996**

MDh	1 994	1 995	1 996
Primes acquises brutes	715	711	839
Sinistres de l'exercice	692	728	798
<b>S/P</b>	<b>96.8%</b>	<b>102.4%</b>	<b>95.1%</b>
Commissions versées	108	69	90
Autres charges	79	100	115
<b>Résultat technique brut</b>	<b>(163)</b>	<b>(187)</b>	<b>(164)</b>
Résultat de réassurance	37	36	38
<b>Résultat technique net</b>	<b>(125)</b>	<b>(151)</b>	<b>(126)</b>
Produits financiers nets de charges de placements	15	20	24
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(111)</b>	<b>(131)</b>	<b>(102)</b>

Source : DAPS, rapports 1994, 1995, 1996.



**2. Résultat d'exploitation de l'assurance Vie**

En 1996, le résultat d'exploitation de l'assurance Vie était de 154 MDh, en nette amélioration depuis 1994, notamment grâce à une augmentation annuelle moyenne de 29.3% des produits financiers. Celle-ci est liée aux conditions très favorables de rémunération des placements en actifs affectés aux provisions mathématiques - Vie pendant la période 1994-1996.

**Assurance Vie**  
**Résultat d'exploitation 1994 - 1996**

MDh	1 994	1 995	1 996
Primes acquises brutes	1 363	1 459	1 601
Sinistres de l'exercice	1 840	2 057	2 271
Commissions versées	36	34	33
Autres charges	151	160	164
<b>Résultat technique brut</b>	<b>( 664)</b>	<b>( 792)</b>	<b>( 867)</b>
Résultat de réassurance	19	35	41
<b>Résultat technique net</b>	<b>( 645)</b>	<b>( 756)</b>	<b>( 826)</b>
Produits financiers nets de charges de placements	671	845	980
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>26</b>	<b>89</b>	<b>154</b>

Source : DAPS, rapports 1994, 1995, 1996.

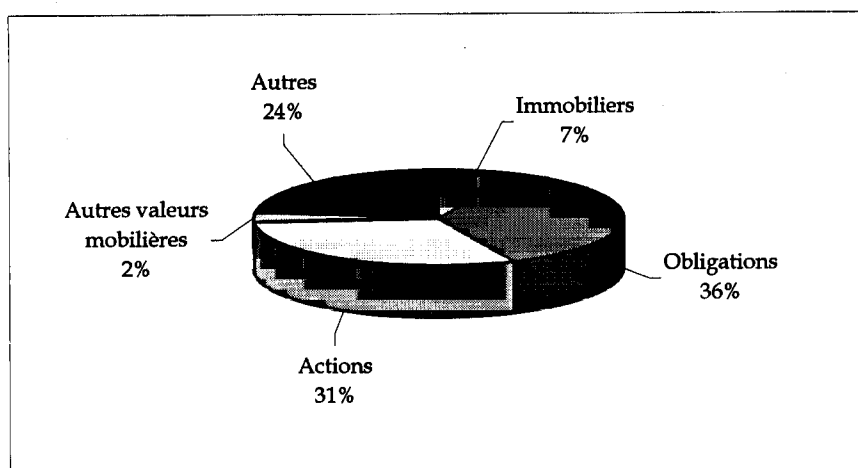


### 3. Placements financiers

En 1996, l'encours des placements des compagnies d'assurances s'est élevé à 31 milliards de dirhams, soit une progression de 15.6% par rapport à 1995.

Les valeurs mobilières représentent 69% des placements dont 36% sont des obligations d'Etat ou assimilées.

#### Marché de l'assurance Répartition des placements des compagnies d'assurances - 1996



Source : DAPS, rapport 1996.

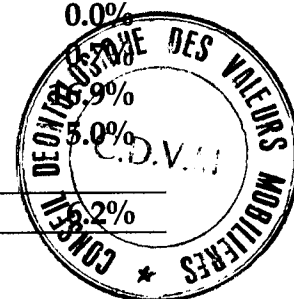
La part des actions cotées en bourse représente 90% des placements en actions des compagnies d'assurances.

### 4. Provisions techniques

Les provisions techniques ont atteint en 1996 un montant de 27.8 milliards Dhs, soit un taux de croissance annuel moyen de 6.2% par rapport à 1993.

#### Evolution des provisions techniques 1993 - 1996

MDh	1 993	1 996	TCAM
Assurances sur la Vie	7 318	11 064	14.8%
Automobile	10 599	10 606	0.0%
Maritime	549	561	
Accidents corporels	257	411	
Autres	4 492	5 201	
<b>Total</b>	<b>23 214</b>	<b>27 843</b>	<b>6.2%</b>



f

AA

## PERSPECTIVES DU SECTEUR

<<<<>>>>

### Projet de loi portant Code des Assurances

Le Code des Assurances a été récemment adopté par le Conseil de Gouvernement. Il sera présenté prochainement au Parlement en vue de sa promulgation.

Le Code des Assurances est une refonte des textes de base et circulaires arrêtés par le passé par les Pouvoirs Publics. C'est le fruit d'une volonté commune de l'autorité de tutelle et des professionnels d'établir un cadre institutionnel moderne et adapté aux mutations qui marquent déjà le secteur des assurances.

Le Code des Assurances s'articule autour de cinq livres :

- Le contrat d'assurance ;
- Les assurances obligatoires ;
- Les entreprises d'assurances et de réassurance ;
- La présentation des opérations d'assurances ;
- Les dispositions diverses et transitoires.

### Déréglementation et libéralisation

La libéralisation des tarifs des catégories Automobile, Accidents de Travail, Incendie et Maritime entrera en vigueur en l'an 2001, suivie une année plus tard, par la sous-catégorie TPV.

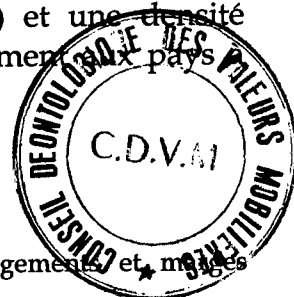
En Automobile, le marché s'orienterait vers un système de « prime pure<sup>12</sup> marché » pendant une période transitoire de deux ans ; à l'issue de cette période, les compagnies d'assurances établiraient librement leurs tarifs.

### Potentiel de croissance du marché

Le marché marocain de l'assurance présente un potentiel de croissance significatif, en raison des facteurs suivants :

- Un taux de pénétration de l'assurance (Primes / PIB) et une densité d'assurance (Prime / population) encore faibles relativement à l'économie développée;
- Une croissance démographique dynamique;

<sup>12</sup> La prime pure représente la contrepartie du risque couvert hors chargement et majorés bénéficiaires.



- Des perspectives de développement économique important ;
- Un élargissement probable du champ des assurances obligatoires.

**Marché mondial de l'assurance  
Densité et Pénétration - 1996**

	Densité (USD/hab)	Pénétration (% du PIB)
<b>Maroc</b>	<b>34</b>	<b>2.56</b>
Turquie	25	0.89
Algérie	9	0.58
Egypte	9	0.79
Tunisie	34	1.63
Côte d'Ivoire	11	1.60
Inde	7	1.84
Espagne	769	5.20
Portugal	609	5.64
Grèce	199	1.69
Italie	765	3.62
Mexique	21	1.22
Brésil	95	2.01
Argentine	138	1.64
Chili	161	3.34
Colombie	49	2.23

*Source : Sigma 1996*

Par ailleurs, des facteurs spécifiques pourraient accélérer le développement de certaines catégories. Par exemple :

- L'Automobile devrait bénéficier de la forte croissance du parc automobile, stimulée notamment par le développement de nouveaux instruments de financement ;
- L'assurance Vie devrait être soutenue dans sa croissance par l'essor de la bancassurance, le taux d'équipement en produits Vie des personnes bancarisées étant encore faible.



AA

**PARTIE V**  
**<<<<<>>>>**

**POSITIONNEMENT DE Wafa ASSURANCE**



*[Handwritten signature]*

**ACTIVITE**  
<<<<<>>>>

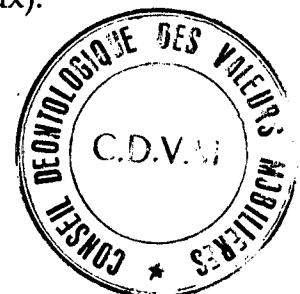
Wafa Assurance est une société d'assurances toutes catégories, exerçant son activité dans les assurances de dommages et les assurances de personnes.

En assurances de personnes, Wafa Assurance est présente dans les catégories suivantes :

- Accidents Corporels (Maladie - Maternité, Hospitalisation, Incapacité - Invalidité, Individuelle) ;
- Décès;
- Retraite (CIMR, autres produits de capitalisation, à titre individuel ou collectif) ;
- Epargne - Education ;

En assurances de dommages, Wafa Assurance est présente dans les catégories suivantes :

- Automobile ;
- Accidents du Travail ;
- Incendie et Perte de Bénéfices ;
- Maritime (Corps et Facultés) ;
- Responsabilité Civile (Générale, Professionnelle, Produits, Chasse) ;
- Risques Techniques (Tous risques chantiers, Informatique, Montages, Bris de machine, RC décennale) ;
- Multirisques (Habitation, Professions Libérales, Industrielles, Artisans - Commerçants) ;
- Autres Risques Divers (Vol, Bris de Glace, Dégâts des Eaux).

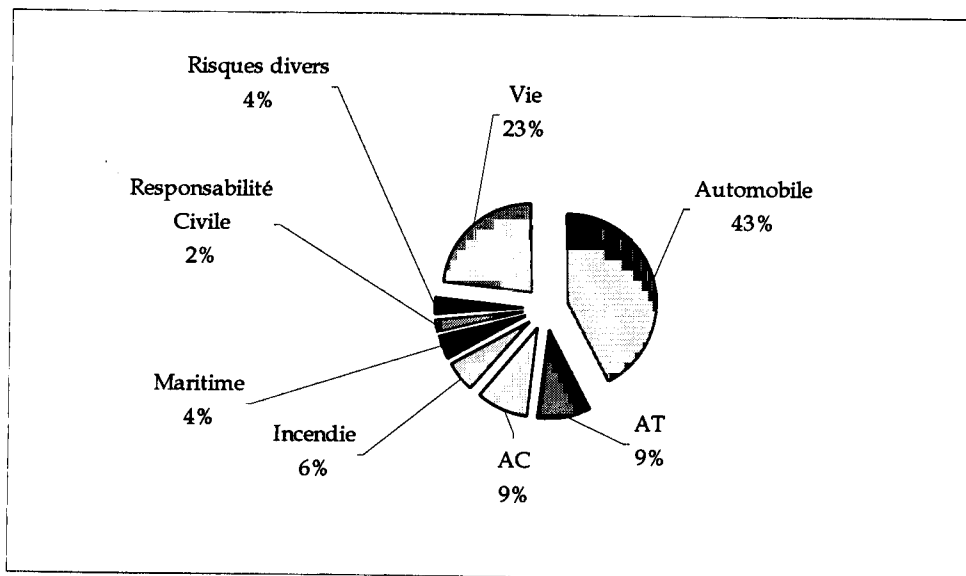


Le chiffre d'affaires réalisé par Wafa Assurance s'élève en 1997 à 898 MDh dont 77% en assurance Non Vie et 23% en assurance Vie. Le portefeuille de la compagnie est à forte prédominance Automobile avec 43% du chiffre d'affaires.

La compagnie réalise 32.2% de son chiffre d'affaires en assurances de personnes.

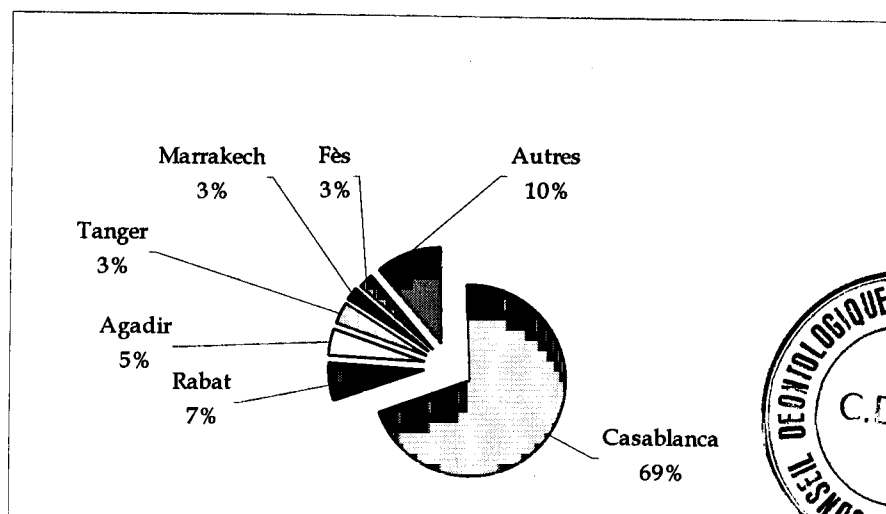
A fin mai 1998, Wafa Assurance comptait 263 258 clients et 333 480 polices en cours.

**Wafa Assurance**  
**Répartition du chiffre d'affaires par branche 1997**



La répartition géographique par apporteur d'affaires montre la prépondérance de la région de Casablanca, qui totalise une part de 69% en 1997.

**Wafa Assurance**  
**Répartition géographique du chiffre d'affaires 1997**



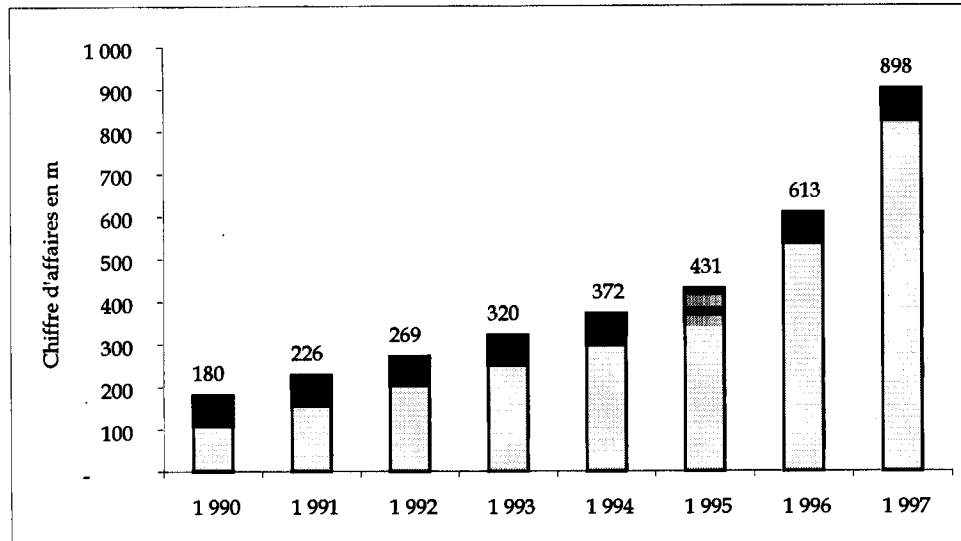
*[Handwritten signature]*

**PART DE MARCHÉ**

<<<<<>>>>>

Le chiffre d'affaires de Wafa Assurance a connu depuis 1990 une progression annuelle moyenne de 26%, largement supérieure à celle du marché (+10.2%)<sup>13</sup>.

**Wafa Assurance**  
**Evolution du chiffre d'affaires<sup>14</sup> (Vie et Non Vie) 1990-1997**



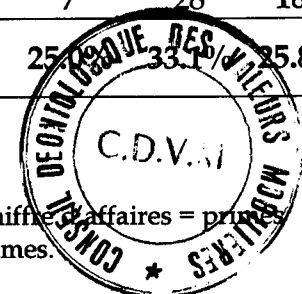
L'Automobile a connu le taux de croissance le plus rapide, soit 35% en moyenne annuelle entre 1990 et 1997, contre 26% pour le chiffre d'affaires total de Wafa Assurance.

**Wafa Assurance**  
**Evolution du chiffre d'affaires 1990 - 1997 par catégorie**

	MDh	AT	Auto	Incendie	Maritime	AC	RC	Divers	Vie	Total
1 997		82	382	53	39	82	18	34	208	898
1 996		74	179	53	40	75	15	31	146	613
1 995		54	104	44	26	52	10	24	117	431
1 994		47	88	37	25	46	10	23	96	372
1 993		41	82	35	23	37	8	21	72	320
1 992		42	67	32	32	35	6	17	38	269
1 991		29	58	27	32	28	5	10	37	226
1 990		20	46	24	28	23	4	7	28	180
<b>TCAM</b> 1990-1997		22.0%	35.2%	12.1%	5.2%	19.7%	25.6%	25.0%	33.1%	25.8%

<sup>13</sup> Source : DAPS et FMSAR.

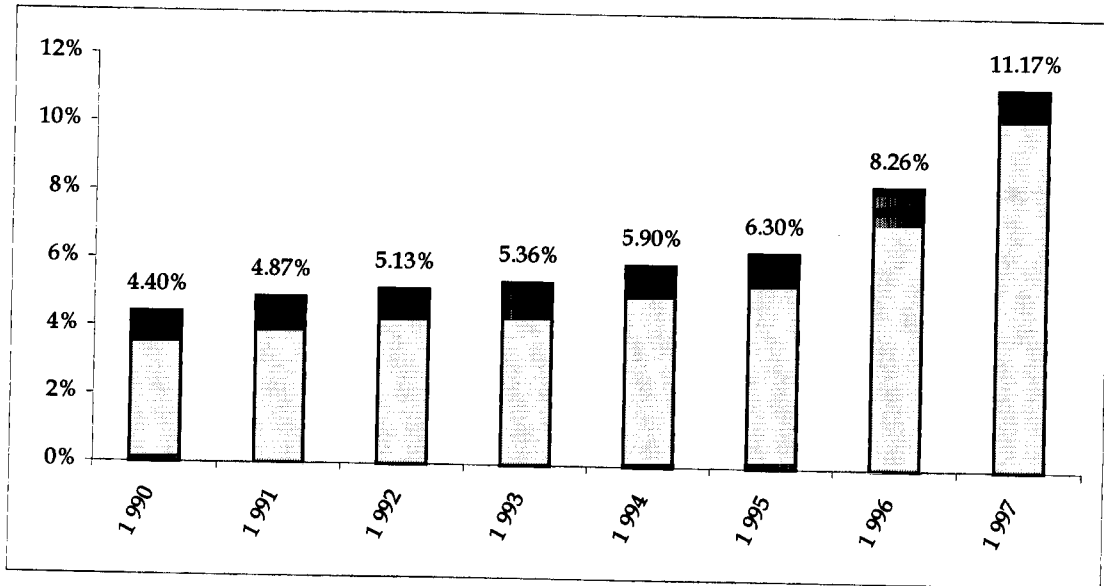
<sup>14</sup> 1990-1996 : chiffre d'affaires = primes émises + variation des PANE ; 1997 : chiffre d'affaires = primes émises + variation des PANE - variation de la provision pour annulation de primes.



✶  
AF

Wafa Assurance a ainsi plus que doublé sa part de marché entre 1990 et 1997, passant de 4.40% à 11.17%. Elle est actuellement la deuxième compagnie du marché.

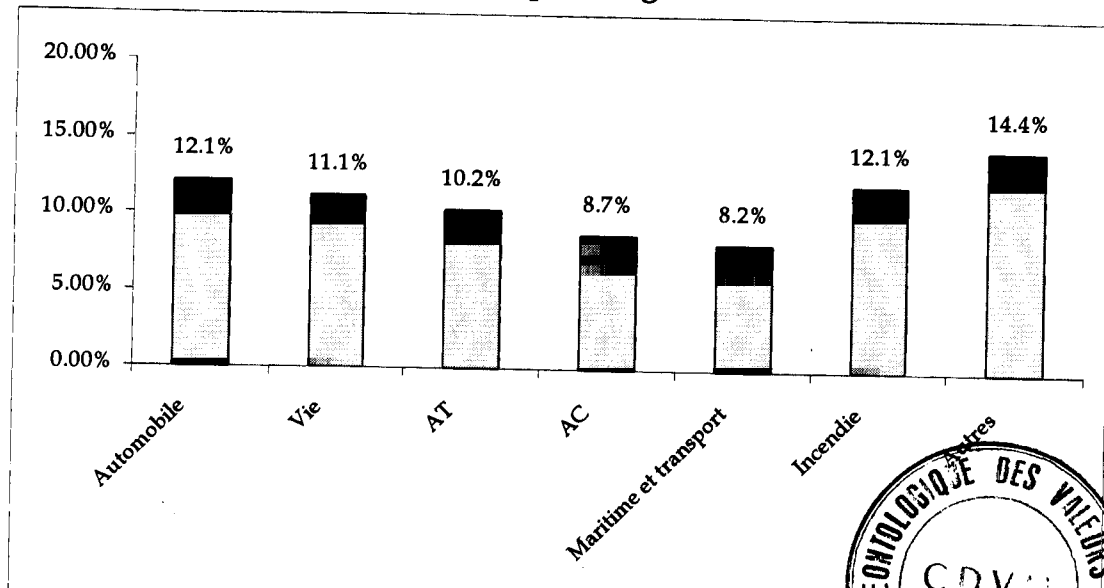
**Wafa Assurance**  
**Evolution de la part de marché**  
**1990-1997**



Source : DAPS, FMSAR.

Wafa Assurance figure parmi les cinq premières compagnies dans chacune des principales catégories d'assurances.

**Wafa Assurance**  
**Part de marché par catégorie - 1997**

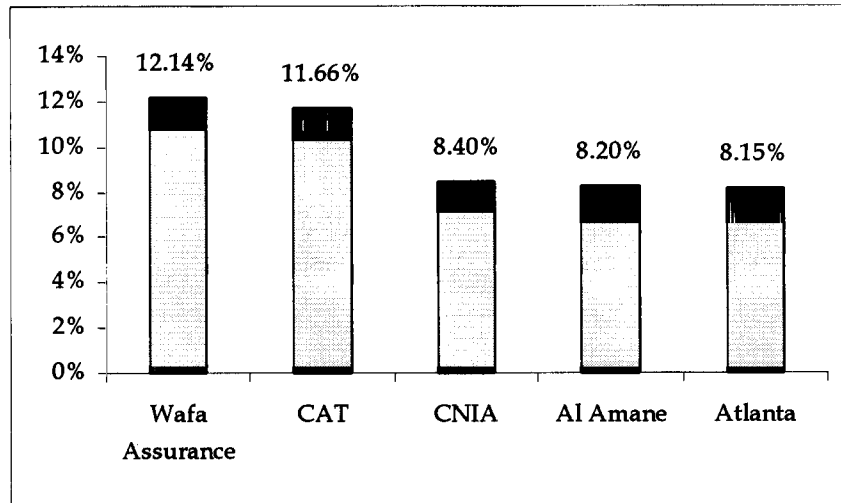


Source : FMSAR.



En Automobile, Wafa Assurance est le leader du marché.

**Automobile**  
**Part de marché des cinq premières compagnies 1997**



Source : FMSAR



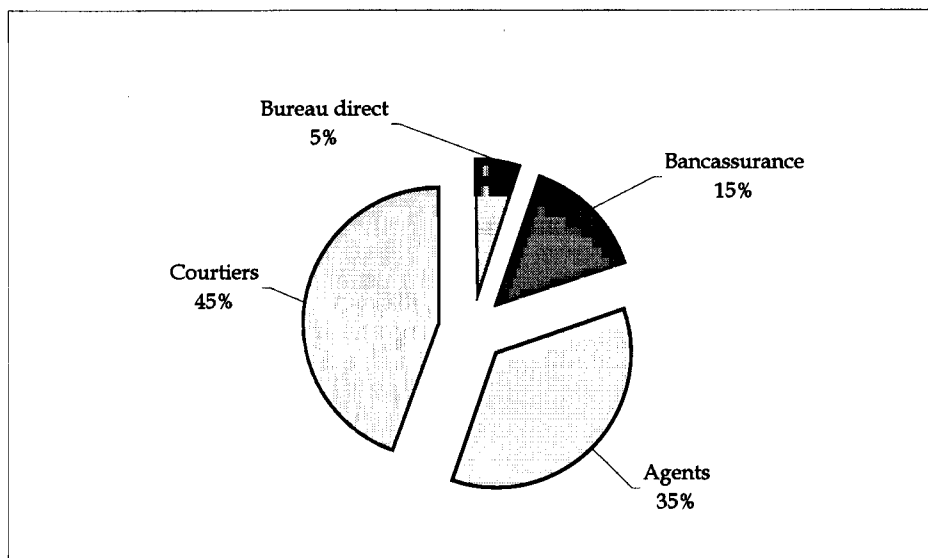
✶  
AA

**RESEAU DE DISTRIBUTION**



Wafa Assurance s'appuie sur un réseau de distribution élargi, composé essentiellement des principaux courtiers du marché, d'agents et des agences de Wafabank. Ce large réseau lui confère une structure du chiffre d'affaires relativement peu concentrée. En effet, le premier intermédiaire de Wafa Assurance représente en 1997 moins de 5% du chiffre d'affaires et les dix premiers intermédiaires moins de 26%.

**Wafa Assurance**  
**Répartition du chiffre d'affaires par canal de distribution - 1997**

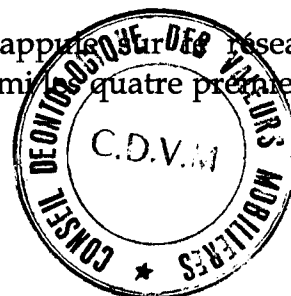


Suite à la mise en liquidation en 1995 de cinq compagnies d'assurances, 27 de leurs agents ont rejoint le réseau de distribution de Wafa Assurance. Ainsi, avec 47 agents, Wafa Assurance dispose désormais de l'un des principaux réseaux d'agents du marché.

Par ailleurs, de par sa présence historique dans le Marché des Entreprises, Wafa Assurance entretient des relations commerciales avec l'ensemble des grands courtiers de la place. Elle collabore également avec un nombre important de petits et moyens courtiers. Au total, Wafa Assurance est en relation avec 128 des 218 courtiers présents au Maroc.

Dans le domaine de la bancassurance, Wafa Assurance s'appuie sur le réseau bancaire de Wafabank qui, avec 150 agences, se positionne parmi les quatre premiers du Maroc<sup>15</sup>.

<sup>15</sup> Source : GPBM.



## ORGANISATION

&lt;&lt;&lt;&lt;&gt;&gt;&gt;&gt;

Wafa Assurance a adopté dès 1995 une organisation commerciale par marché, en privilégiant deux segments fondamentaux de clientèle : le Marché des Entreprises et le Marché des Particuliers et Professionnels.

Trois directions opérationnelles ont été mises en place, dédiées à ces marchés tout en respectant les spécificités des réseaux de distribution :

- La Direction du Marché des Entreprises, en relation avec le Grand et Moyen Courtage ;
- La Direction du Marché des Particuliers et des Professionnels, plus orientée vers les agents et les moyens - petits courtiers ;
- La Direction Bancassurance, en charge de la distribution par le réseau bancaire de Wafabank.

Ces Directions, à vocation commerciale, sont actuellement gérées comme centres de profit. Elles intègrent les process de souscription, émission et gestion des polices, et prise en charge des sinistres autres que les sinistres de masse<sup>16</sup>. Leur mise en place s'est accompagnée d'une refonte du système d'information ainsi que des process de gestion des flux de traitement.

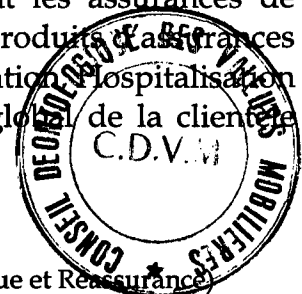
Cette approche permet à chacune des trois directions de proposer une offre spécialisée par type de clientèle.

### Direction du Marché des Entreprises

Cette Direction, à laquelle est adossée la Direction Maritime et Transports, représente 38% du chiffre d'affaires de Wafa Assurance. Elle gère le marché de vocation historique de la société, dans lequel celle-ci a développé une expertise reconnue.

Au cours des années 70, Wafa Assurance a démarré son activité dans ce marché en se spécialisant dans les Risques Industriels et plus généralement les assurances de dommages. Au début des années 80, la société a développé des produits d'assurances de personnes (notamment Maladie, CIMR, Retraite par capitalisation, Hospitalisation et gros risques), lui permettant de répondre ainsi au besoin global de la clientèle Entreprises.

<sup>16</sup> Sinistres AT, Maladie et Automobile (voir chapitre sur la Direction Technique et Réassurance)



AA

L'offre Entreprises de Wafa Assurance reste néanmoins à forte dominante technique et consiste en un package personnalisé en fonction de la nature de l'outil industriel.

Le canal de distribution privilégié de la Direction du Marché des Entreprises reste le Grand et Moyen Courtage. Toutefois dans les régions géographiques non couvertes par ce canal, elle peut faire appel à des agents de la société.

Par ailleurs, en collaboration avec la Direction du Groupe Marché des Entreprises et des Institutionnels de Wafabank, Wafa Assurance a mis en place une entité de « Risk Management », chargée d'effectuer des audits du risque pour la clientèle Entreprises de la banque.

### Direction du Marché des Particuliers et des Professionnels

Cette Direction représente 47% du chiffre d'affaires de Wafa Assurance en 1997. Elle lui assure une forte présence dans ce marché pour toutes les branches d'assurances.

Cette activité a connu une très forte croissance au cours des dernières années : +130% en 1996 et +240% en 1997, principalement liée à l'expansion de son réseau de distribution et à sa stratégie commerciale.

L'approche de Wafa Assurance consiste à concevoir et développer des produits standards spécifiques à chaque groupe homogène de clients. Ces produits sont élaborés sous forme de packages et destinés à une vente de masse.

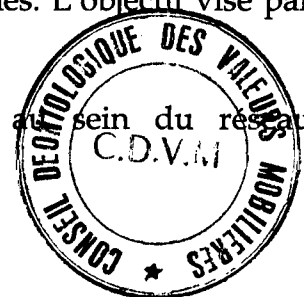
### Direction Bancassurance

La Bancassurance représente 15% du chiffre d'affaires de la compagnie. Cette activité, qui était encore marginale à la fin des années 80, a connu une très forte croissance : +30% en 1996 et +55% en 1997.

Wafa Assurance et Wafabank opèrent en parfaite synergie selon des programmes conjointement établis, les objectifs assignés au réseau s'intégrant parfaitement dans le business plan global de la banque.

A l'heure actuelle, Wafa Assurance et Wafabank ont adopté une stratégie d'approche prudente, concentrée sur les produits d'assurances de personnes. L'objectif visé par les deux partenaires est double :

- Renforcer le développement de la culture Assurance au sein du réseau Wafabank ;



- Concentrer les efforts du réseau sur l'augmentation du taux d'équipement des clients en produits Vie.

Les trois produits actuellement commercialisés sont :

- Plan Age d'Or (retraite principale ou complémentaire par capitalisation) ;
- Plan Majorité (produit de capitalisation destiné au financement des études supérieures des enfants à charge du cotisant) ;
- Sécuricompte (assurance Décès adossée au titulaire du compte bancaire).

La Direction Bancassurance s'attache également à exploiter les synergies offertes par les filiales du Groupe Wafabank, notamment :

- Wafasalaf, Wafabail et Wafa Immobilier (Décès et Incapacité) ;
- Wafa Patrimoine (Retraite et Décès).

### Direction Technique et Réassurance

Cette Direction assure la gestion des dossiers sinistres de masse de la compagnie dans les catégories Automobile, AT et Maladie.

Dans ce sens, elle se déploie dans une gestion rationnelle des sinistres en vue d'une maîtrise des coûts, tout en recherchant une qualité de services optimale à la clientèle. Ce dernier critère constitue un facteur clé de succès dans la compétition actuelle entre les compagnies d'assurances.

A cet effet, des plans d'actions ont été mis en place visant notamment :

- la réduction à une semaine du délai de traitement des dossiers Maladie ;
- l'uniformisation des procédures avec les prestataires (avocats, médecins et experts) ;
- l'accélération des délais de paiement des prestataires pour les premiers soins en AT.

La Direction Technique et Réassurance a également en charge l'élaboration de programmes de réassurance. A ce titre, Wafa Assurance compte dans sa liste de sécurité des réassureurs internationaux de premier plan.



**Directions de soutien**

Wafa Assurance dispose de trois directions de soutien, la Direction Développement, la Direction des Opérations et la Direction Administrative et Comptable.

La **Direction Développement** regroupe les activités suivantes :

- Planification et contrôle de gestion ;
- Actuariat et surveillance du portefeuille ;
- Marketing et communication.

La **Direction des Opérations** assure la gestion des systèmes d'information de la compagnie, l'inspection comptable et le recouvrement auprès des intermédiaires, ainsi que l'audit interne.

La **Direction Administrative et Comptable** regroupe les activités de suivi des placements financiers, de gestion administrative et comptable et de gestion des ressources humaines et matérielles.



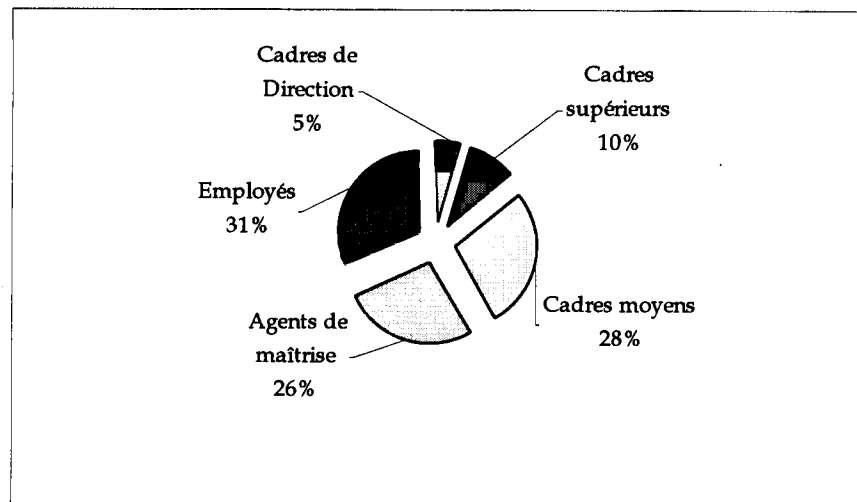
AA

**RESSOURCES HUMAINES**



A fin 1997, Wafa Assurance employait au total 218 salariés, dont 86 femmes et 132 hommes.

**Wafa Assurance  
Répartition du personnel 1997**



L'âge moyen de l'effectif est de 39 ans et l'ancienneté moyenne de 10 ans. Le taux d'encadrement ( total cadres / total salariés) de Wafa Assurance est de 43% en 1997. Il était de 40% en 1996 contre 35.7% en moyenne pour le secteur la même année<sup>17</sup>.

Wafa Assurance est l'une des compagnies les plus productives du secteur. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 4.1 MDh par salarié en 1997. En 1996, ce dernier s'élevait à 2.9 MDh par salarié contre une moyenne sectorielle de 2.1 MDh.

**Wafa Assurance  
Productivité de Wafa Assurance 1997**

	Wafa Assurance 1997	Wafa Assurance 1996	Secteur <sup>18</sup> 1996
Effectif	218	209	3 655
Chiffre d'affaires (MDH)	898	613	7 579
Productivité (MDh)	4.1	2.9	2.1

Source : Wafa Assurance, DAPS, Rapport 1996.



<sup>17</sup> Source : DAPS.

<sup>18</sup> Y compris les sociétés d'assistance et ACMAR.

AA

**RESSOURCES MATERIELLES**

&lt;&lt;&lt;&lt;&lt;&gt;&gt;&gt;&gt;

Wafa Assurance dispose de trois serveurs d'entreprise : 2 serveurs de production et 1 serveur de développement et d'aide à la décision.

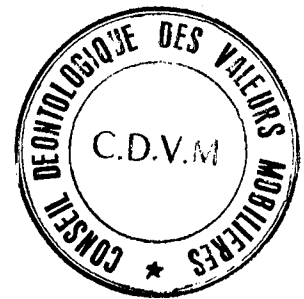
Le parc de PC de la société comprend 120 unités fédérées dans un réseau local auquel s'ajoute un parc de terminaux passifs de 70 unités.

La base de données est le SGBDR-Formix (Système de Gestion de Bases de Données Relationnel), enrichi des logiciels de développement issus des technologies les plus récentes (notamment un Atelier de Génie Logiciel Orienté Objet).

\*  
A

**PARTIE VI**  
**<<<<>>>>**

**SITUATION FINANCIERE DE  
WAFA ASSURANCE**



*AA*

**ANALYSE DES BILANS 1995 - 1997**

<<<<<>>>>

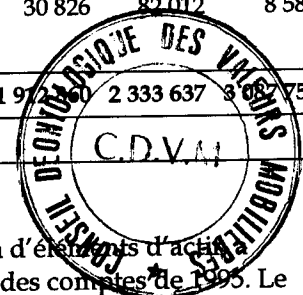
**NOTE :** Les comptes présentés ci-dessous sont tous issus des comptes audités et certifiés de la société pour les trois derniers exercices 1995, 1996 et 1997.

Le secteur des assurances ayant adopté un nouveau Plan Comptable en 1997, une différence de présentation ainsi que des reclassements de postes ont été introduits (voir la présentation conforme au cadre réglementaire en vigueur pour chaque exercice en Annexes). Pour la pertinence de l'analyse, des reclassements de comptes ont été effectués sur les exercices 1996 et 1995, sans toutefois modifier le total du bilan :

- Réserve de garantie : en 1997, celle-ci ne figure plus parmi les capitaux propres mais parmi les provisions techniques. La Réserve de garantie a été reclassée parmi les provisions techniques en 1995 et 1996.
- Résultat net : celui-ci ne faisait pas partie des capitaux propres avant 1997. Le résultat net a été reclassé parmi les capitaux propres pour les exercices 1995 et 1996.
- Prêts dont le reliquat de maturité est à moins d'un an : ceux-ci figuraient parmi l'actif circulant jusqu'en 1996. A présent, ils font partie des autres immobilisations financières. Ce compte a été reclassé parmi les autres immobilisations financières pour les exercices 1995 et 1996.

• **PRESENTATION DU BILAN SOCIAL : PRINCIPAUX POSTES**

ACTIF en K Dh	1 995	1 996	1 997	PASSIF en K Dh	1 995	1 996	1 997
Immobilisations en non valeurs	6 053	3 970	2 137	Capital social	60 000	110 000	110 000
Immobilisations corporelles	13 240	14 262	14 080	Réserves	37 199	212 835	223 798
Immobilisations financières	370 523	531 111	630 139	Report à nouveau	262	77	358
Placements affectés aux opérations d'assurances	905 464	1 092 989	1 363 660	Résultat net avant répartition	255 552 <sup>19</sup>	31 244	71 292
Part des cessionnaires dans les provisions techniques	203 903	256 617	336 008	Total capitaux propres	353 013	354 156	405 448
Actif circulant	376 315	398 664	654 193	Autres dettes de financement	2 042	2 176	3 477
Trésorerie	37 362	36 024	87 537	Provisions techniques	1 235 525	1 572 560	2 119 406
				Dettes pour valeurs et espèces remises par les réassureurs	76 368	81 725	103 740
				Passif circulant	215 086	241 008	447 099
				Trésorerie	30 826	82 012	8 583
<b>Total Actif</b>	<b>1 912 860</b>	<b>2 333 637</b>	<b>3 087 754</b>	<b>Total Passif</b>	<b>1 912 860</b>	<b>2 333 637</b>	<b>3 087 754</b>



<sup>19</sup> Rappel : ce résultat, dû en grande partie aux plus values réalisées sur cession d'éléments d'actif, fait l'objet d'un impôt libératoire d'un montant de 23 101 K Dh après la clôture des comptes de 1995. Le résultat net après impôt libératoire pour l'exercice 1995 est donc de 232 451 K Dh.

AA

• **ANALYSE DE LA STRUCTURE FINANCIERE DU BILAN SOCIAL**

**1- Placements affectés aux opérations d'assurances**

Les placements affectés aux opérations d'assurances constituent le poste le plus important de l'actif de la société, avec une part de 44.2% en 1997.

**Wafa Assurance**  
**Placements affectés aux opérations d'assurances**  
**1995-1997**

En K Dh	1 995	1 996	1 997
Placements affectés aux opérations d'assurances	905 464	1 092 989	1 363 660
Total Bilan	1 912 860	2 333 637	3 087 754
Part dans le total bilan	47.3%	46.8%	44.2%

Ce poste a connu un taux de croissance en 1996 de 20.7% et 24.8% en 1997.

A fin 1997, il se compose essentiellement des Bons et Obligations d'Etat et garanties par l'Etat pour 46.2% et des Actions et Parts Sociales pour 39.8%.

**Wafa Assurance**  
**Répartition des placements affectés aux opérations d'assurances**  
**Au 31.12.1997**

	Immobilisations financières		Plus values latentes
	Valeur comptable K Dh	%	K Dh
Placements immobiliers	93 922	6.9%	22 730 <sup>20</sup>
Obligations et Bons	630 007	46.2%	-
Actions et Parts Sociales <sup>21</sup>	542 213	39.8%	999 549 <sup>22</sup>
Prêts et effets assimilés	31 984	2.3%	-
Autres <sup>23</sup>	65 534	4.8%	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 363 660</b>	<b>100.0%</b>	<b>1 002 279</b>

Le portefeuille Actions et Parts Sociales de Wafa Assurance s'est renforcé et s'est diversifié de manière soutenue durant les cinq premiers mois de 1998. Il se présente actuellement comme suit :

<sup>20</sup> Selon expertise réalisée en 1995 par un cabinet externe.

<sup>21</sup> Voir Etat des participations en Annexe.

<sup>22</sup> Selon les cours de clôture du marché officiel de la Bourse de Casablanca au 31.12.1997.

<sup>23</sup> Dépôts en comptes bancaires indisponibles et dépôts auprès des cédantes.



**Wafa Assurance**  
**Structure du portefeuille Actions et Parts Sociales**  
**Au 05.06.1998**

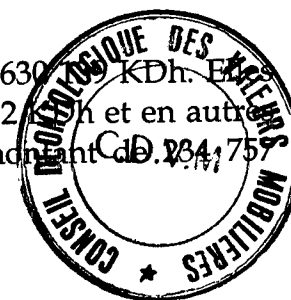
Sociétés	Part dans le capital %	Nombre d'actions	Valeur comptable K Dh	Cours au 05.06.1998 Dh	Plus values latentes brutes K Dh
Wafabank	23.7%	1 429 719	384 135	1 140	1 245 745
BMCE	N/S	60 000	42 000	725	1 500
SNI	1.9%	190 119	88 696	899	82 221
ONA	N/S	50 832	43 514	1 107	12 757
Lafarge Ciments	N/S	11 643	19 328	1 660	(1)
Samir	N/S	44 002	15 783	385	1 158
BCM	0.8%	99 507	99 507	1 000	0
Branoma	1.0%	5 000	9 250	1 810	(200)
Crédit du Maroc	N/S	10 312	4 279	525	1 135
CIH 1ère ligne	N/S	15 635	1 184	310	3 663
CIH 2ème ligne	N/S	4 690	844	294	535
Crédor	N/S	2 552	992	1 019	1 608
Acired	N/S	35	3	599	18
<b>Total actions cotées</b>			<b>709 515</b>		<b>1 350 139</b>

Sicav	Nombre de titres	Valeur comptable K Dh	VL au 06.05.1998 Dh	Plus values latentes K Dh
Cap Régularité	142 594	199 941	1 449	6 678
Cap opportunité	125 597	236 160	2 140	32 657
<b>Total SICAV</b>		<b>436 101</b>		<b>39 335</b>
<b>Total Actions et Sicav</b>		<b>1 145 616</b>		<b>1 389 474</b>

Source : Wafa Bourse, Wafa Gestion

**2- Immobilisations financières**

Les immobilisations financières s'élèvent au 31 décembre 1997 à 630 000 K Dh. Elles se décomposent en prêts immobilisés pour un montant de 395 382 K Dh et en autres titres de participation et autres créances financières pour un montant de 234 618 K Dh.



**Wafa Assurance**  
**Prêts immobilisés - 1997**  
**Au 31.12.1997**

	KDh
Prêts à des entreprises	376 213
Prêts au personnel <sup>24</sup>	17 053
Prêts à des personnes physiques autres que le personnel	2 116
<b>Total</b>	<b>395 382</b>

A fin mai 1998, 272 736 KDh de prêts à des entreprises ont été remboursés à la compagnie. Le reliquat, soit 103 477 KDh, se compose de :

- Prêt à un organisme de crédit d'un montant de 52 800 KDh à échéance juin 1999 ;
- Prêt hypothécaire d'un montant de 11 439 KDh à échéance 2007 ;
- Compte courant Panorama d'un montant de 39 238 KDh (cf. Présentation des principales participations - Panorama).

**Wafa Assurance**  
**Autres titres de participations et autres créances financières**  
**Au 31.12.1997**

Titres de participation	Valeur comptable KDh	%
Panorama <sup>25</sup>	148 278	63.2%
Wafabank <sup>26</sup>	55 000	23.4%
Autres <sup>27</sup>	31 479	13.4%
<b>Total</b>	<b>234 757</b>	<b>100%</b>

### 3- Actif Circulant

Le poste « Assurés, Intermédiaires et comptes rattachés » est prédominant. Il représente 70.6% de l'actif circulant.

<sup>24</sup> Près de 80% des prêts au personnel sont des prêts au logement à long terme.

<sup>25</sup> Une analyse de la société Panorama est présentée dans la partie VII : Situation des filiales et principales participations.

<sup>26</sup> Actions acquises en garantie d'un prêt octroyé à un tiers dans le cadre d'une opération de portage. Ce prêt ayant été remboursé en mars 1998, ces actions ont été cédées.

<sup>27</sup> Voir Annexe Etat des titres de participations.



**Wafa Assurance**  
**Détail de l'actif circulant net de provisions**  
**Au 31.12.1997**

	KDh	%
CC des réassureurs et coassureurs	7 747	1.2%
Assurés et intermédiaires et comptes rattachés	461 946	70.6%
Prêts au personnel	507	0.1%
Débiteurs divers	23 666	3.6%
Etat	54 458	8.3%
Comptes de régularisation	105 869	16.2%
<b>Total</b>	<b>654 193</b>	<b>100%</b>

Le poste « Assurés et intermédiaires et comptes rattachés » est présent à l'actif et au passif du bilan de la compagnie, et comprend les comptes suivants :

**Wafa Assurance**  
**Assurés, intermédiaires et comptes rattachés Actif et Passif**  
**Au 31.12.1997**

Actif	KDh	Passif	KDh
Assurés, primes à recevoir	410 153	CC des intermédiaires	98 426
CC des intermédiaires	27 777	Commissions sur primes à recevoir	45 707
Intermédiaires, effets à recevoir	7 966	Primes à annuler nettes de commissions	13 861
Primes à émettre nettes de commissions	58 273		
<b>Total</b>	<b>504 169</b>		<b>157 994</b>

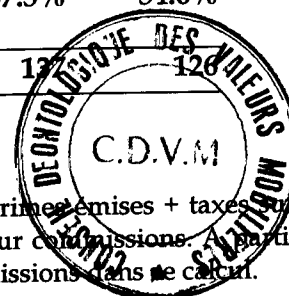
Le solde « arriérés de primes » représente la différence entre d'une part les postes de l'actif (Assurés - primes à recevoir, CC des intermédiaires Actif, Intermédiaires-effets à recevoir) et, d'autre part, les postes de passif (CC des intermédiaires Passif, commissions sur primes à recevoir). Ce solde est de 301 763 KDh au 31.12.1997.

**Wafa Assurance**  
**Arriérés de primes 1995-1997**

KDh	1 995	1 996	1 997
Arriérés de primes, brutes de provisions(*)	193 016	220 138	301 763
Primes nettes à payer <sup>28</sup>	424 920	587 385	872 507
<b>Ratio Créances arriérées/ primes nettes à payer</b>	<b>45.4%</b>	<b>37.5%</b>	<b>34.6%</b>
Arriérés de primes en stock (jour)	166	137	128

(\*) bruts de provisions sur créances en souffrance.

<sup>28</sup>Pour 1995 et 1996, les primes nettes à payer se calculent comme suit : primes émises + taxes sur les assurances + accessoires de primes - commissions d'acquisition + TVA sur commissions. A partir de 1997, le nouveau plan comptable ne tient pas compte de la TVA sur commissions dans le calcul.



AA

Les arriérés de primes en stock (arriérés de primes / primes nettes à payer \*365) diminue de manière significative depuis 1995 suite à la politique active de recouvrement des créances menée par Wafa Assurance.

**Wafa Assurance**  
**Taux de provisionnement des créances**  
**sur intermédiaires et assurés 1995-1997**

KDh	1 995	1 996	1 997
Assurés, intermédiaires et comptes rattachés Actif (1)	236 258	272 892	504 169
Primes à émettre nettes de commissions <sup>29</sup>	-	-	58 273
Primes à recevoir (2)	236 258	272 892	445 896
Dont créances en souffrance (3)	21 039	58 108	72 624
<i>Part % (3)/(2)</i>	8.9%	21.3%	16.3%
Provisions (4)	18 278	27 864	42 223
<i>Taux de couverture (4)/(3)</i>	86.9%	48.0%	58.1%
<b>Assurés, intermédiaires et comptes rattachés net de provisions (1)-(4)</b>	<b>217 980</b>	<b>245 028</b>	<b>461 946</b>

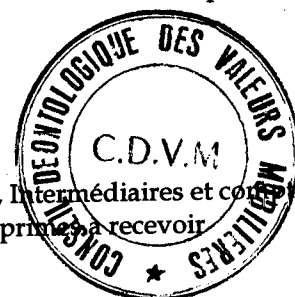
Les créances en souffrance ont connu une progression significative suite à l'accroissement de l'activité. La part des créances en souffrance représente 16.3% des créances nettes des primes à émettre en 1997 et est couverte par des provisions à hauteur de 58.1%.

Les compagnies d'assurances ne sont actuellement soumises à aucune réglementation de classification des créances en souffrance. Toutefois, un projet de réglementation est en phase de finalisation au niveau de la profession. La politique retenue par Wafa Assurance en la matière consiste à reclasser les créances objet d'une action en recouvrement judiciaire ainsi que celles échues depuis 12 à 24 mois.

#### 4- Provisions techniques

Ce poste correspond aux engagements pris par la société vis-à-vis des assurés, des bénéficiaires de contrats et des tiers. Les provisions techniques constituent le poste le plus important dans le passif des compagnies d'assurances.

<sup>29</sup> Cette provision de primes n'a été comptabilisée dans le compte « Assurés, Intermédiaires et comptes rattachés » qu'en 1997. Elle n'est pas à prendre en compte dans le solde des primes à recevoir (encaissements).



AA

Les provisions techniques de Wafa Assurance s'élèvent à 2 119 406 KDh au 31.12.1997, soit 68.6% du total bilan.

Les provisions pour sinistres à payer et provisions mathématiques prédominent avec une part respective de 55.1% et 33.8% dans les provisions techniques à fin 1997.

Ces provisions techniques ont connu un taux de croissance de 34.8% en 1997 contre 27.3% en 1996.

**Wafa Assurance**  
**Répartition des provisions techniques**  
**Au 31.12.1997**

Provisions techniques KDh	1 995	1 996	1 997
Provisions pour primes non acquises	-	-	142 491
Provisions pour sinistres à payer <sup>30</sup>	703 881	882 458	1 168 200
Provisions mathématiques vie	423 003	552 722	716 600
Autres provisions <sup>31</sup>	108 641	137 380	92 115
<b>Total</b>	<b>1 235 525</b>	<b>1 572 561</b>	<b>2 119 406</b>

**5- Capitaux propres**

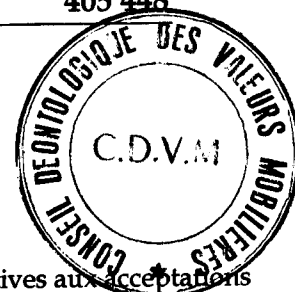
Les capitaux propres avant répartition du bénéfice s'élèvent à 405 MDh.

**Wafa Assurance**  
**Evolution des capitaux propres 1995 - 1997**

KDh	1 995	1 996	1 997
Capital social	60 000	110 000	110 000
Réserve légale	3 000	4 227	5 789
Réserve d'investissement	99	99	99
Réserves facultatives	34 100	600	10 000
Réserve spéciale indisponible	-	207 909	207 909
Report à nouveau	262	77	358
Résultat avant affectation	255 552	31 244	71 292
<b>Total capitaux propres</b>	<b>353 013</b>	<b>354 156</b>	<b>405 448</b>

<sup>30</sup> Y compris les provisions pour sinistres à payer relatives aux acceptations.

<sup>31</sup> Y compris la réserve de garantie et les provisions pour risques en cours relatives aux acceptations



**6- Marge de solvabilité**

La solidité financière des compagnies d'assurances s'apprécie notamment à partir de l'analyse de la marge de solvabilité. Le taux de couverture de la marge de solvabilité de Wafa Assurance s'élève à 686% au 31.12.1997. Hors excédent d'actif, ce taux est de 244%.

**Wafa Assurance**  
**Marge de solvabilité**  
**Au 31.12.1997**

Marge minimale réglementaire	KDh
Vie	63 343
Dommages	99 096
GSR	2 017
<b>Total (1)</b>	<b>164 456</b>

Eléments constitutifs de la marge	KDh
Capital social	110 000
Réserves et RAN	224 156
Bénéfice 1997	71 292
Sous total Capitaux propres	405 448
Frais d'établissement non amortis	(3 970)
<b>Sous total (2)</b>	<b>401 478</b>
 Excédent d'actif y compris plus values latentes	 726 858
<b>Total (3)</b>	<b>1 128 336</b>

Taux de couverture	
Sans excédent d'actif (2)/(1)	244.12%
Avec excédent d'actif (3)/(1)	686.10%



\*  
AA

## ANALYSE DES COMPTES DE RESULTATS 1995 - 1997

&lt;&lt;&lt;&lt;&lt;&gt;&gt;&gt;&gt;

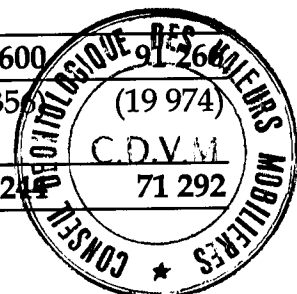
NOTE 1 : Les données du secteur en 1996 ont pour source la DAPS - Rapport d'activité 1996

NOTE 2 : Le secteur des assurances a adopté un nouveau Plan Comptable en 1997. Une différence de présentation ainsi que des reclassements de postes y ont été introduits (voir la présentation conforme au cadre réglementaire en vigueur pour chaque exercice en Annexes). Pour plus de cohérence dans l'analyse de l'activité, les comptes de 1997 ont fait l'objet d'un retraitement afin que leur présentation soit en conformité avec celle de 1995 et 1996, qui se compose d'un compte d'exploitation, d'un compte GSR et d'un compte de pertes et profits. Parmi les principaux retraitements effectués :

- Les plus values réalisées sur cessions d'actifs affectés aux opérations d'assurances en 1997 ont été reclassées dans le compte de pertes et profits ;
- Les intérêts non techniques ainsi que les charges financières non techniques en 1997 ont été reclassés dans le compte d'exploitation ;
- Les comptes afférents à la GSR, inclus en 1997 dans le compte de produits et charges techniques Non Vie, ont été extraits et présentés dans un compte distinct.

• COMPTE DE RESULTAT SOCIAL : PRINCIPAUX POSTES

Wafa Assurance			
Evolution du compte de résultat social 1995-1997			
KDh	1 995	1 996	1 997
Primes acquises brutes	419 186	596 849	755 920
Charge de sinistres	368 486	517 006	645 211
Commissions d'acquisition	49 590	70 677	86 143
Autres charges de gestion	50 525	61 261	77 416
<b>Solde technique brut</b>	<b>(49 415)</b>	<b>(52 095)</b>	<b>(52 850)</b>
Solde technique de réassurance	(3 467)	(3 632)	(8 113)
<b>Solde technique net</b>	<b>(52 882)</b>	<b>(55 727)</b>	<b>(60 963)</b>
Produits financiers nets de charges de placements	76 368	90 576	115 526
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>23 486</b>	<b>34 849</b>	<b>54 563</b>
Résultat GSR	2 588	2 119	383
Résultat du compte pertes et profits	232 465	1 632	36 319
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>258 539</b>	<b>38 600</b>	<b>91 266</b>
Impôt	(2 987)	(7 356)	(19 974)
<b>Résultat net</b>	<b>255 552</b>	<b>31 244</b>	<b>71 292</b>



**1- Assurance Non Vie****Wafa Assurance - Assurance Non Vie  
Evolution des primes et sinistres 1995-1997**

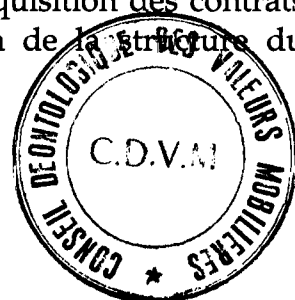
KDh	1 995	1 996	1 997	Secteur 1996
Primes acquises brutes (1)	302 177	452 493	547 857	5 823 642
Charge de sinistres (2)	228 794	350 451	405 713	4 664 056
<b>S/P (2)/(1)</b>	<b>75.7%</b>	<b>77.4%</b>	<b>74.1%</b>	<b>80.1%</b>

Grâce à une politique rigoureuse de contrôle et de gestion des sinistres, Wafa Assurance a réduit son taux de sinistralité de 77.4% en 1996 à 74.1% en 1997, contre 80.1% en moyenne pour le secteur.

**Wafa Assurance - Assurance Non Vie  
Evolution du solde technique brut de réassurance  
1995-1997**

KDh	1 995	1 996	1 997	Secteur 1996
Primes acquises brutes	302 177	452 493	547 857	5 823 642
Charge de sinistres	228 794	350 451	405 713	4 664 056
Commissions d'acquisition	46 190	66 459	79 576	676 754
<i>En % des primes acquises</i>	15.3%	14.7%	14.5%	11.6%
Autres charges de gestion	36 655	47 024	66 145	759 586
<i>En % des primes acquises</i>	12.1%	10.4%	12.1%	13.0%
<b>Solde technique brut de réassurance</b>	<b>(9 462)</b>	<b>(11 441)</b>	<b>(3 577)</b>	<b>(276 754)</b>
<i>En % des primes acquises</i>	-3.1%	-2.5%	-0.7%	-4.8%

Le solde technique brut de réassurance s'est nettement redressé de 1995 à 1997, passant de -3.1% à -0.7% des primes acquises. En 1996, il représentait -2.5% des primes acquises soit une meilleure performance que le secteur (-4.8%) et ce, malgré un coefficient de charges d'acquisition légèrement supérieur à la moyenne du secteur. A ce titre, il convient de préciser que les charges d'acquisition des contrats varient fortement d'une compagnie à une autre en fonction de la structure du portefeuille.



**Wafa Assurance - Assurance Non Vie**  
**Evolution du solde technique net de réassurance 1995-1997**

KDh	1 995	1 996	1 997	Secteur 1996
Primes acquises brutes	302 177	452 493	547 857	5 823 642
Solde technique brut de réassurance	(9 462)	(11 441)	(3 577)	(276 754)
Solde de réassurance	(7 873)	(6 297)	(10 177)	(138 051)
<b>Solde technique net de réassurance</b>	<b>(17 335)</b>	<b>(17 738)</b>	<b>(13 754)</b>	<b>(414 805)</b>
<i>En % des primes acquises</i>	<i>-5.7%</i>	<i>-3.9%</i>	<i>-2.5%</i>	<i>-7.1%</i>

Le solde technique net de réassurance rapporté aux primes acquises s'est également amélioré depuis 1995, passant de -5.7% à -2.5% en 1997. En 1996, Wafa Assurance affichait un meilleur taux que le secteur : -3.9% contre -7.1% pour ce dernier.

**Wafa Assurance - Assurance Non Vie**  
**Evolution du résultat d'exploitation 1995-1997**

KDh	1 995	1 996	1 997	Secteur 1996
Primes acquises brutes	302 177	452 493	547 857	5 823 642
Solde technique net de réassurance	(17 335)	(17 738)	(13 754)	(414 805)
Produits financiers nets des charges de placements	33 895	42 105	57 083	588 455
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>16 559</b>	<b>24 367</b>	<b>43 329</b>	<b>173 650</b>
<i>En% des primes acquises</i>	<i>5.5%</i>	<i>5.4%</i>	<i>7.9%</i>	<i>3.0%</i>

Wafa Assurance présentait en 1997 un résultat d'exploitation de 43.3 MDh, soit 7.9% des primes acquises. En 1996, ce taux était de 5.4% contre 3% en moyenne pour le secteur.



**2- Assurance Vie****Wafa Assurance - Assurance Vie  
Résultat d'exploitation 1995-1997**

KDH	1 995	1 996	1 997	Secteur 1996
Primes acquises brutes	117 009	144 356	208 063	1 601 331
Charge de sinistres	139 692	166 555	239 498	2 271 347
Commissions d'acquisition	3 400	4 218	6 567	32 612
Autres charges de gestion	13 869	14 237	11 271	163 850
<b>Solde technique brut</b>	<b>(39 952)</b>	<b>(40 654)</b>	<b>(49 273)</b>	<b>(866 481)</b>
Solde technique de réassurance	4 406	2 665	2 064	40 523
<b>Solde technique net</b>	<b>(35 546)</b>	<b>(37 989)</b>	<b>(47 209)</b>	<b>(825 958)</b>
Produits financiers nets de charges de placements	42 473	48 470	58 443	980 014
Résultat d'exploitation	6 927	10 481	11 234	154 056
<i>En% des primes acquises</i>	<i>5.9%</i>	<i>7.3%</i>	<i>5.4%</i>	<i>9.6%</i>

Le résultat d'exploitation Vie de Wafa Assurance a progressé de 51.3% en 1996 et de 7.2% en 1997. Rapporté aux primes acquises, il a diminué de 7.3% en 1996 à 5.4% en 1997. Cette baisse est essentiellement due à une forte augmentation de la charge de sinistres, elle-même liée à l'augmentation de la charge de PB.

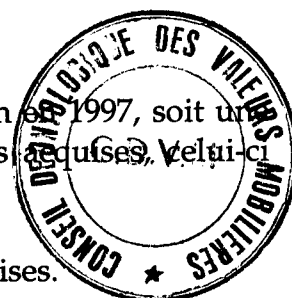
En 1996, le ratio résultat d'exploitation/ primes acquises de Wafa Assurance est inférieur à celui du secteur, notamment du fait que :

- la compagnie n'a pas encore atteint un niveau d'encours en provisions mathématiques (pour les produits de capitalisation hors CIMR) suffisant pour couvrir les charges réelles de gestion ;
- par rapport au secteur, la compagnie présente une sous-pondération en décès, activité structurellement plus profitable que les autres activités Vie.

**3- Résultat d'exploitation (Vie et Non Vie)**

Le résultat d'exploitation de Wafa Assurance s'établit à 54.6 MDh en 1997, soit une croissance de 56.6% contre 48.4% en 1996. Rapporté aux primes acquises, celui-ci s'établit à 5.8% en 1996 contre 4.4% pour le secteur.

En 1997, le résultat d'exploitation représente 7.2% des primes acquises.



AA

**Wafa Assurance**  
**Résultat d'exploitation (Vie et Non Vie) 1995-1997**

KDh	1 995	1 996	1 997	Secteur 1996
Primes acquises brutes	419 186	596 849	755 920	7 424 973
Résultat d'exploitation Vie	6 927	10 481	11 234	154 056
Résultat d'exploitation Non Vie	16 559	24 367	43 329	173 650
<b>Résultat d'exploitation (Vie et Non Vie)</b>	<b>23 486</b>	<b>34 849</b>	<b>54 563</b>	<b>327 706</b>
<i>En % des primes acquises</i>	5.6%	5.8%	7.2%	4.4%

**4- Résultat net**

**Wafa Assurance**  
**Résultat net 1995-1997**

KDh	1 995	1 996	1 997
Résultat d'exploitation	23 486	34 849	54 563
Résultat G.S.R.	2 588	2 119	383
Compte de profit	235 222	4 437	38 684
<i>dont plus ou moins values sur cessions</i>	234 096	3 157	38 179
Compte de perte	2 757	2 805	2 365
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>258 539</b>	<b>38 600</b>	<b>91 266</b>
Impôts	(2 987)	(7 356)	(19 974)
<b>Résultat net</b>	<b>255 552<sup>32</sup></b>	<b>31 244</b>	<b>71 292</b>
Fonds propres avant répartition	339 912	354 156	405 448
ROE (rentabilité des fonds propres)	216.3% <sup>33</sup>	9.7%	21.3%

En conclusion, Wafa Assurance dégage un résultat net de 71.3 MDh en 1997 contre 31.2 MDh en 1996. Le ROE s'établit donc à 21.3% en 1997.



<sup>32</sup> Hors plus values, le résultat net de 1995 s'établit à 21 456 KDh, soit un ROE de 20.9%

<sup>33</sup> ce résultat tient compte du résultat net 1995 après impôt libératoire.

## COMPTES CONSOLIDES

&lt;&lt;&lt;&lt;&lt;&gt;&gt;&gt;&gt;

Wafa Assurance a établi pour la première fois en 1997 des comptes consolidés.

Les sociétés dans lesquelles Wafa Assurance exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif (plus de 50% du capital social) sont consolidées par intégration globale. Les autres sociétés dans lesquelles Wafa Assurance exerce une influence notable (détention de plus de 20% des droits de vote) sont consolidées par mise en équivalence.

Toutefois, lorsque les plans comptables des entreprises consolidables sont structurés de manière différente, ces entreprises sont consolidées par mise en équivalence, et ce, sans tenir compte du type de dépendance. Ceci est le cas de Panorama.

Enfin, les sociétés dont la consolidation ne présente pas un caractère significatif sont exclues du champ de consolidation.

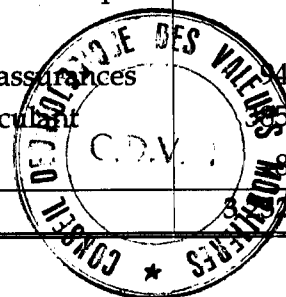
Ainsi, le périmètre de consolidation de Wafa Assurance comprend :

Société	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
Wafa Assurance	100%	Intégration globale
Panorama	100%	Mise en équivalence
Groupe Wafabank	23.73%	Mise en équivalence

**Wafa Assurance**  
**Principaux postes du bilan consolidé 1997**

Montant en K Dh

ACTIF	31-déc-1997	PASSIF	31-déc-1997
Immobilisations corporelles	14 080	Capital social	110 000
Immobilisations financières	515 583	Réserves consolidées	325 964
Placements affectés aux opérations d'assurances	979 525	Résultat net (part du groupe)	100 772
Titres mis en équivalence	605 195	<b>Capitaux propres du groupe</b>	<b>536 736</b>
Ecart d'acquisition	59 895	Autres dettes de financement	3 477
<b>Total Actif immobilisé</b>	<b>2 174 278</b>	<b>Financement permanent</b>	<b>540 213</b>
Part des cessionnaires dans les provisions techniques	336 009	Provisions techniques brutes	2 119 406
Créances de l'actif circulant	654 941	Dettes par espèces remises par les cessionnaires	103 740
Trésorerie	87 537	Cessionnaires et coassurés	4 896
		Dettes du passif circulant	925
		Trésorerie	583
<b>Total</b>	<b>3 252 763</b>	<b>Total</b>	<b>3 252 763</b>



**Wafa Assurance**  
**Principaux postes du compte de résultat technique consolidé 1997**

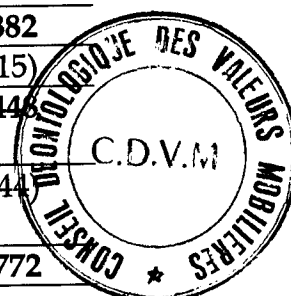
Libellé	Non Vie			Vie		
	Brut	Cessions	Net	Brut	Cessions	Net
KDh						
Primes	547 857	89 570	458 287	208 063	30 914	177 149
Produits techniques d'exploitation	2 588		2 588	262		262
Prestations et frais	409 192	76 805	332 387	240 539	32 716	207 823
Charges techniques d'exploitation	145 737		145 737	17 989		17 989
Produits des placements affectés aux opérations d'assurances	57 665		57 665	61 371		61 371
Charges des placements affectés aux opérations d'assurances	9 001		9 001	2 928		2 928
<b>RESULTAT TECHNIQUE</b>	<b>44 180</b>	<b>12 765</b>	<b>31 416</b>	<b>8 240</b>	<b>(1 802)</b>	<b>10 042</b>

**Wafa Assurance**  
**Principaux postes du compte de résultat non technique consolidé 1997**

Libellé	Opérations		Totaux
	Propres à l'exercice	Sur exercices précédents	Exercice
KDh			
Produits non techniques courants	22 739	12	22 751
Charges non techniques courantes	500		500
Résultat non technique courant	22 239	12	22 251
Produits non techniques non courants	503		503
Charges non techniques non courantes	2 329		2 329
Résultat non technique non courant	(1 826)		(1 826)
<b>Résultat non technique</b>	<b>20 413</b>	<b>12</b>	<b>20 425</b>

**Wafa Assurance**  
**Récapitulation du compte de produits et charges consolidé 1997**

Libellé	KDh
Résultat technique Non Vie	10 042
Résultat technique Vie	31 416
Résultat non technique	20 425
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>61 882</b>
Impôts sur les résultats	(20 615)
<b>Quote part dans le résultat des sociétés mises en équivalence</b>	<b>69 446</b>
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	(9 944)
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>100 772</b>



En 1997, la part du résultat net social (71 292 KDh) dans le résultat net consolidé part du groupe est donc de 71%. Les fonds propres sociaux (405 448 KDh) représentent 75.5% des fonds propres consolidés.



**PARTIE VII**  
**<<<<>>>>**

**PRESENTATION DES PRINCIPALES  
PARTICIPATIONS**



AA

**WAFABANK**

&lt;&lt;&lt;&lt;&lt;&gt;&gt;&gt;&gt;

Wafa Assurance est le plus important actionnaire de Wafabank, avec 23.7% du capital. Cette participation revêt un caractère stratégique pour Wafa Assurance. En effet :

- elle marque l'appartenance de Wafa Assurance au Groupe Wafabank et lui accorde un rôle majeur au sein du groupe ;
- elle contribue au contrôle par la Famille KETTANI de 40.3% du capital de Wafabank ;
- elle renforce les liens entre Wafa Assurance et Wafabank, notamment au niveau du partenariat établi dans la bancassurance.

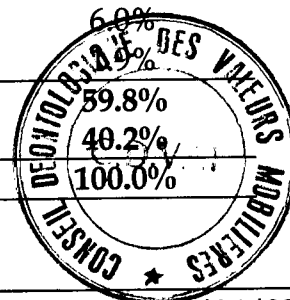
- **ACTIONNARIAT**

Wafa Corp et Wafa Assurance, en association avec trois partenaires stratégiques prestigieux, forment un noyau stable d'actionnaires détenant 57.6% du capital social de Wafabank :

- le Groupe Crédit Agricole Indosuez, un des premiers groupes bancaires à l'échelle mondiale, également partenaire de Wafabank dans ses principales filiales ;
- Sogefi, un groupe privé marocain important, partenaire de longue date de la Famille KETTANI ;
- le Groupe BBV, l'un des premiers groupes bancaires espagnols et européens.

**Répartition de l'actionnariat de Wafabank à fin avril 1998**

Actionnaire	Part du capital en (%)	Droits de vote en %
Wafa Assurance	23.7%	24.4%
Wafa Corp	16.6%	21.2%
<b>Total Famille KETTANI</b>	<b>40.3%</b>	<b>45.6%</b>
Groupe Crédit Agricole Indosuez	9.6%	6.3%
SOGEFI	4.8%	6.0%
Groupe BBV	2.9%	9%
<b>Total noyau stable</b>	<b>57.6%</b>	<b>59.8%</b>
<b>Flottant</b>	<b>42.4%</b>	<b>40.2%</b>
<b>Total</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>



• **PRESENTATION DE WAFABANK**

Le Groupe Wafabank est un groupe financier de premier plan au Maroc. Constitué autour de l'établissement bancaire Wafabank, il couvre, à travers ses filiales, tous les métiers de la banque et de la finance exercés au Maroc, présentant une offre globale de services financiers à sa clientèle.

Wafabank, troisième banque privée du Maroc en termes de taille<sup>34</sup>, se caractérise par un taux de croissance rapide de ses activités ainsi que par une solidité financière et une rentabilité élevée.

Les filiales de Wafabank s'imposent également parmi les sociétés les plus performantes de leurs secteurs : en termes de part de marché, le Groupe est notamment leader dans les OPCVM et la Monétique, second dans le crédit à la consommation et le crédit au logement, troisième dans l'intermédiation boursière.

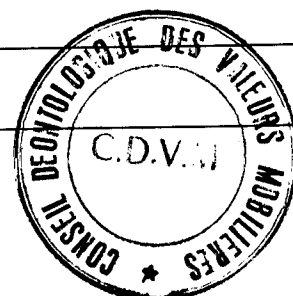
L'organisation du Groupe repose sur une segmentation de son activité en trois grands marchés : les Entreprises et les Institutionnels, les Particuliers et les Professionnels et le Marché de Capitaux. A chaque marché correspond une direction dédiée, gérée comme centre de profit.

Le réseau d'agences est réparti en deux groupes : les agences Entreprises et les agences de Particuliers.

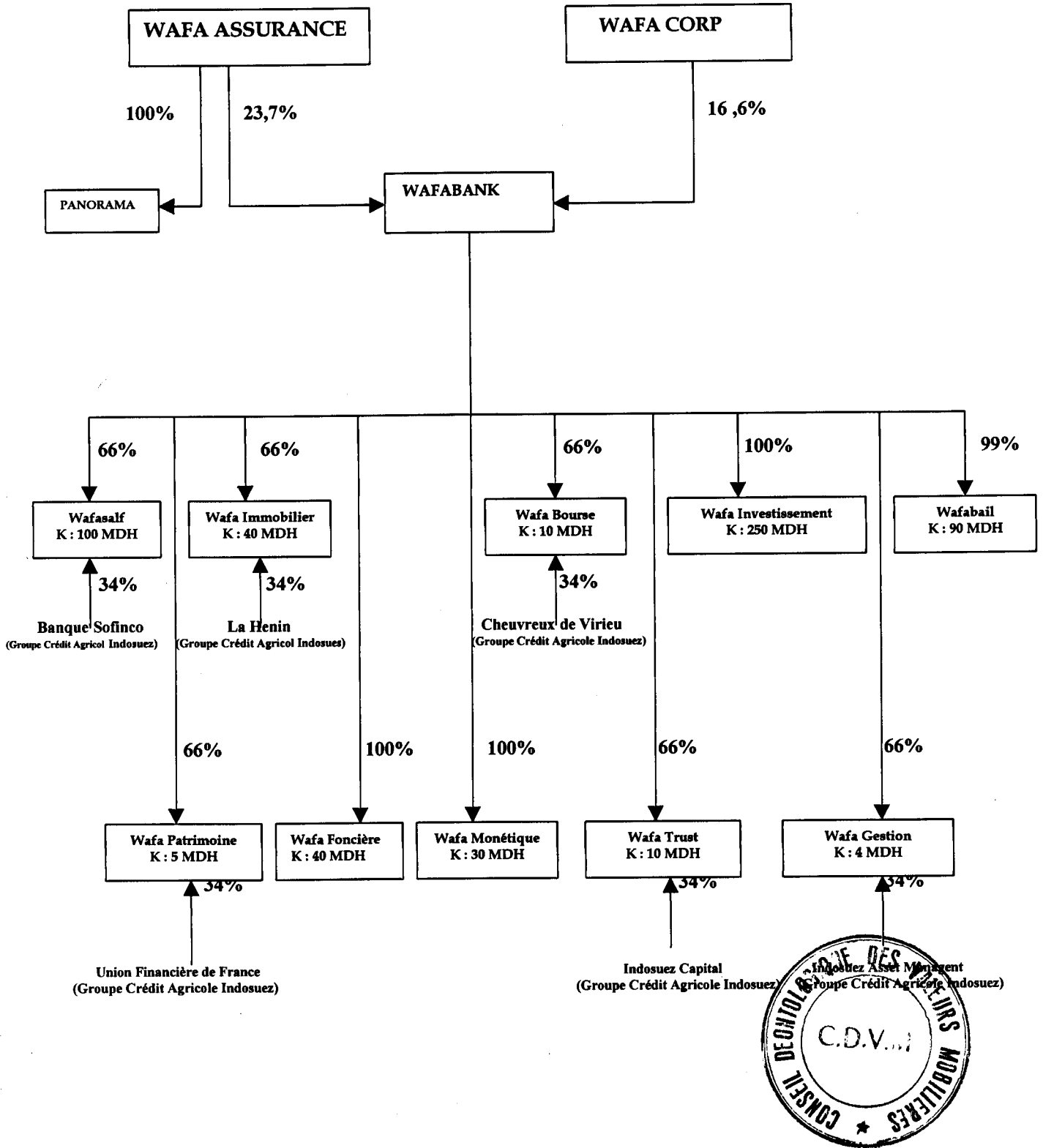
**Organisation des directions de marché du Groupe Wafabank**

<b>Marché des Entreprises et des Institutionnels</b>	<b>Marché des Particuliers et des Professionnels</b>	<b>Marché des Capitaux</b>
Direction des Entreprises	Direction du Réseau	Division Marché Monétaire et obligataire
Direction Internationale	Direction RME	Wafa Gestion (gestion d'OPCVM)
Wafabail (leasing)	Direction Marketing	Wafa Bourse (recherche, intermédiation et trading)
Wafa Trust (conseil financier)	Wafasalaf (crédit à la consommation)	Wafa Investissement (prises de participations)
Wafa Systèmes (conseil informatique)	Wafa Immobilier (crédit au logement)	Wafa Foncière (promotion immobilière)
	Wafa Monétique (monétique)	
	Wafa Patrimoine (gestion de patrimoine)	

<sup>34</sup> Source GPBM.



# ORGANIGRAMME DU GROUPE WAFABANK



X  
AA

• **ACTIVITE DE WAFABANK**

**Dépôts et crédits**

Grâce à une croissance très nettement supérieure à celle du marché en matière de dépôts et de crédits, la part de marché de Wafabank a sensiblement augmenté sur la période 1993-1997.

A l'heure actuelle, Wafabank est la quatrième banque du marché en termes de dépôts et de crédits.

**Wafabank  
Evolution des dépôts globaux  
et part de marché 1993-1997**

MDh	1 993	1 994	1 995	1 996	1 997	TCAM 1993-1997
Wafabank	10 033	11 276	12 149	13 873	17 795	15.4%
Marché (*)	115 223	125 732	135 821	143 454	157 747	8.2%
<b>Part de marché Dépôts</b>	<b>8.7%</b>	<b>9.0%</b>	<b>8.9%</b>	<b>9.7%</b>	<b>11.3%</b>	

Source : Bank Al Maghrib, GPBM, Wafabank

(\*) Banques commerciales (hors CIH, BNDE et CNCA)

**Wafabank  
Evolution des crédits  
et part de marché 1993-1997**

MDh	1 993	1 994	1 995	1 996	1 997	TCAM 1993-1997
Wafabank	7 245	8 548	9 557	11 113	13 000	15.7%
Marché (*)	66 085	73 919	85 074	94 637	100 661	11.1%
<b>Part de marché Crédits</b>	<b>11.0%</b>	<b>11.6%</b>	<b>11.2%</b>	<b>11.7%</b>	<b>12.9%</b>	

Source : Bank Al Maghrib, GPBM, Wafabank

(\*) Banques commerciales (hors CIH, BNDE et CNCA)

Wafabank présente un taux de couverture des créances en sous-jacent parmi les plus élevés du marché : 77.6% à fin 1997 contre 67.2% en moyenne pour le secteur.

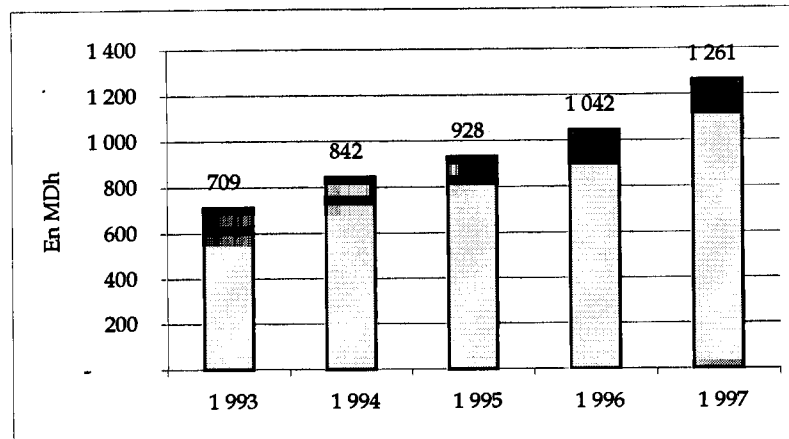


AA

**Produit net bancaire et frais généraux**

En 1997, Wafabank a réalisé un produit net bancaire de 1 261 MDh, contre 1 042 MDh en 1996, soit une progression de 21%.

**Wafabank**  
**Evolution du produit net bancaire 1993 - 1997**

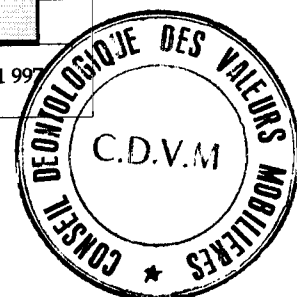
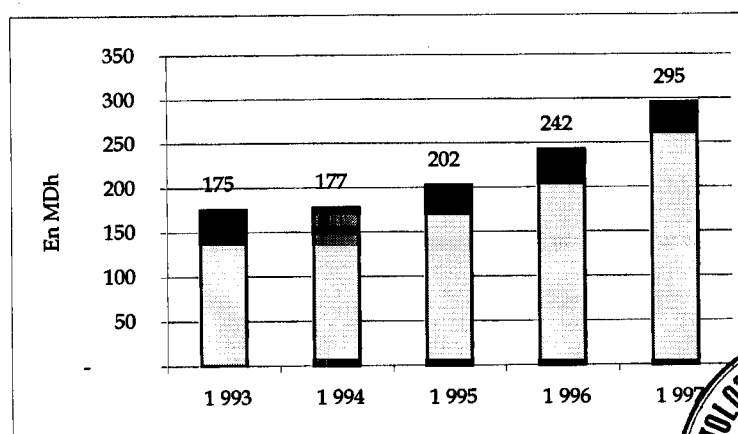


Les frais généraux représentent 46% du produit net bancaire à fin 1997, contre 45.8% pour le marché.

**Résultat net**

Wafabank est la quatrième banque du marché en termes de résultat net. En 1997, Wafabank a réalisé un résultat net non consolidé de 295 MDh, contre 242 MDh en 1996, soit une progression de 22%.

**Wafabank**  
**Evolution du résultat net 1993-1997**

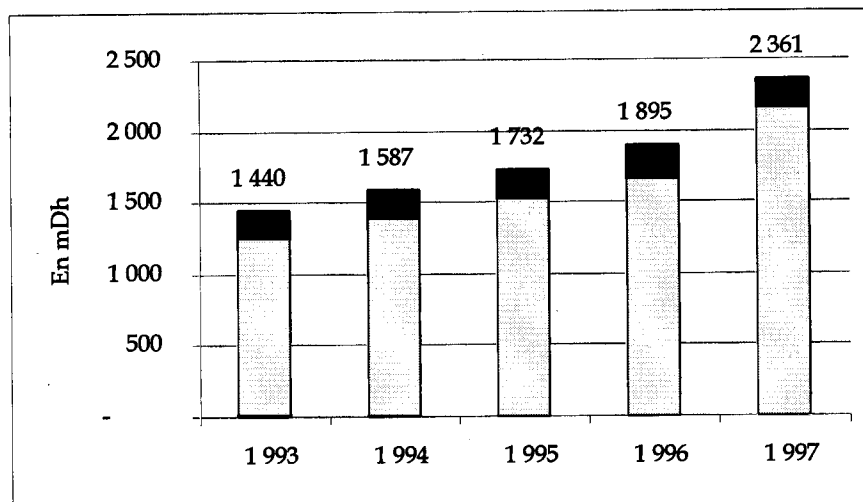


K  
AA

### Fonds propres de Wafabank

A fin 1997, les fonds propres avant répartition étaient de 2 361 MDh, ce qui positionne Wafabank à la quatrième place du secteur.

**Wafabank**  
**Evolution des Fonds Propres 1993-1997**



Wafabank a réalisé en 1997 un ROE de 16.2% à fin 1997 (Résultat Net / Fonds propres après répartition début de période).

- PERFORMANCES BOURSIERES

Les résultats très satisfaisants de Wafabank se traduisent par une excellente performance boursière du titre. Ainsi le cours du titre a connu une progression de +64.3% sur l'année 1997, soit + 130% par rapport à l'indice général et +160% par rapport à l'indice du secteur bancaire.

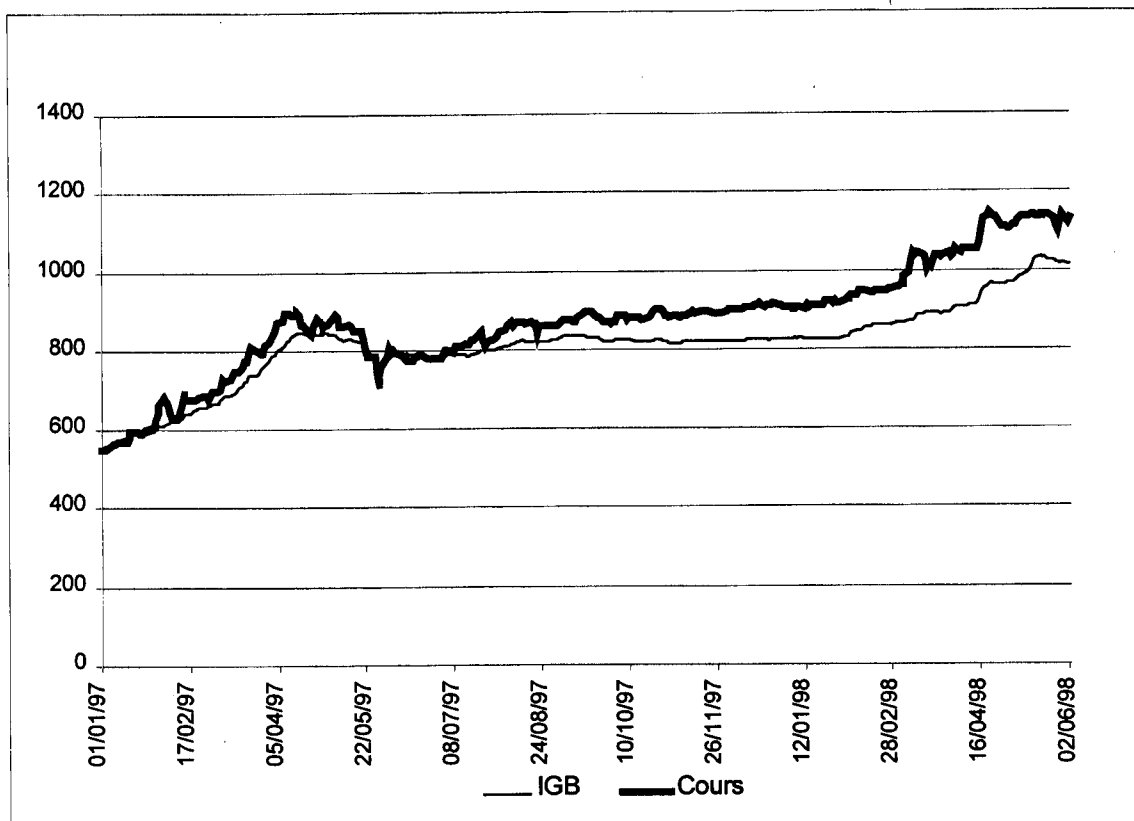
Sur la période 01/01/98 - 15/5/98, la progression du titre a été de 25.4%, contre 24.8% pour l'indice général.

Au 15/5/98, la capitalisation boursière de Wafabank s'élevait à 6.850 milliards Dhs.



AA

**Evolution du cours de l'action Wafabank (Dh)**



Source : Wafa Bourse

• **RATING**

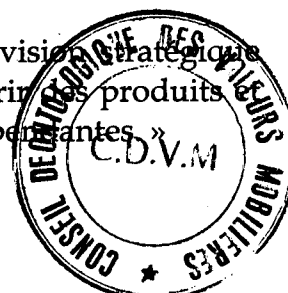
En avril 1998, l'agence de notation Moody's a attribué à Wafabank les ratings suivants : BA2 pour les dépôts à long terme, Not-Prime pour les dépôts à court terme et D+ pour la solidité financière. Cette notation, que Wafabank partage avec une autre banque marocaine, est la meilleure des banques notées.

Dans son communiqué, Moody's a notamment indiqué :

« Le ratio de solidité financière de Wafabank reflète l'amélioration de la qualité des actifs de la Banque avec une bonne couverture par les provisions des créances en souffrance, une bonne qualité des revenus et une part de marché en amélioration constante.

Ce rating reflète également une forte notoriété renforcée par une alliance avec des partenaires stratégiques étrangers.

Ce ratio reflète en outre un management dynamique ayant une vision stratégique d'avenir claire. Wafabank a été l'une des premières banques à offrir des produits et services bancaires diversifiés à travers des filiales spécialisées indépendantes.



AA

AA

• COMPTES CONSOLIDES

Wafabank affiche des comptes consolidés très satisfaisants en 1997, avec un bénéfice net consolidé total de 348 MDh dont part du groupe 321 MDh et des fonds propres de 2 451 MDh.

**Wafabank**  
**Bilan consolidé 1997**  
**Au 31.12.1997**

<b>Actif</b>	<b>MDh</b>
Trésorerie et intermédiaires financiers	5 839.5
Crédits à la clientèle	15 736.7
Comptes de régularisation, débiteurs divers et opérations sur titres	3 251.0
Titres de placement et de participation	2 130.6
Immobilisations nettes d'amortissements	936.9
Ecarts d'acquisition nets	4.7
<b>Total Actif</b>	<b>27 899.4</b>
<b>Passif</b>	<b>MDh</b>
Trésorerie et intermédiaires financiers	1 195.5
Comptes créditeurs à la clientèle	16 736.2
Exigibles après encaissements	1 919.0
Comptes de régularisation, créditeurs divers et opérations sur titres	1 596.7
Titres de créances négociables	1 477.1
Autres emprunts et dettes de financement	1 174.2
Provisions	1 349.8
<b>Fonds Propres</b>	<b>2450.9</b>
Capital	602.4
Réserves consolidées (part du Groupe)	1434.6
Résultat net de l'exercice (part du Groupe)	321.1
Intérêts minoritaires	92.8
<b>Total Passif</b>	<b>27 899.4</b>



A

AA

**Wafabank**  
**Compte de résultat consolidé**  
**Au 31.12.1997**

	MDh
Produit net bancaire	1 648.3
Frais généraux (y compris amortissement)	886.4
Coût du risque tenant compte des provisions	171.7
Eléments exceptionnels	-47.0
Bénéfice avant impôt	543.2
<b>Bénéfice net consolidé</b>	<b>348.5</b>
<i>Part du Groupe</i>	<i>321.1</i>

- PERSPECTIVES

Le Groupe Wafabank présente des perspectives de développement favorables.

Après des résultats très satisfaisants en 1997, le Groupe Wafabank entend poursuivre sa croissance et augmenter sa profitabilité, malgré le contexte défavorable d'une érosion des marges d'intermédiation bancaire et d'une faible évolution de la demande de crédit.

La stratégie du Groupe est axée sur l'amélioration de l'efficacité commerciale, la réduction des coûts, la maîtrise du risque et la diversification des sources de revenus.



✍

AA

**PANORAMA**

&lt;&lt;&lt;&lt;&lt;&gt;&gt;&gt;&gt;

**• PRESENTATION**

Wafa Assurance a acquis la société immobilière Panorama à fin 1994, dont elle est aujourd'hui l'actionnaire unique.

Le capital de Panorama est de 50 millions Dhs.

L'objet de Panorama est la promotion immobilière. A ce titre, la société est propriétaire d'un terrain de 280 000 m<sup>2</sup> situé à Tit-Mellil, préfecture de Sidi Bernoussi et Aïn Sbaâ à Casablanca, et sur lequel elle entreprend un projet immobilier pour logements économiques comprenant :

- 143 lots viabilisés non construits d'une surface totale de 120 000 m<sup>2</sup> ;
- environ 4800 appartements représentant une surface totale de 344 000 m<sup>2</sup> ;
- environ 1150 commerces représentant une surface totale de 46 000 m<sup>2</sup>.

La maîtrise d'ouvrage déléguée est menée par Wafa Foncière, filiale de Wafabank spécialisée dans la promotion immobilière.

**• ETAT D'AVANCEMENT**

La totalité de la superficie a été viabilisée.

En matière de logements, du fait d'une demande soutenue dans le segment du logement économique, les unités construites sont vendues dans des délais assez courts. En effet :

- \* 80% des logements sont réservés par la clientèle pendant leur construction ;
- \* La totalité des ventes se réalise dans les 6 mois qui suivent l'achèvement des travaux.

Le rythme des ventes est donc en grande partie conditionné par l'avancement de la construction.

A fin février, le taux de réalisation est de 11%.

En matière de ventes, sur 532 appartements construits, 454 sont vendus.



AA

Conformément aux orientations fixées par les dirigeants de Wafa Assurance et de Wafa Foncière, Panorama entend accélérer le programme de construction, avec l'objectif de terminer le projet à la fin de l'année 2005.

• SITUATION FINANCIERE

A fin 1997, Panorama présente un fonds de roulement de 53.1 MDh et un besoin en fonds de roulement de 155.9 MDh, ce qui conduit à une trésorerie négative de 102.8 MDh.

Celle-ci est essentiellement due à un prêt à moyen terme contracté par Panorama, d'un montant de 95 MDh.

Le résultat d'exploitation s'élève à 16.8 MDh à fin 1997, contre 20.2 MDh en 1996 et 15.4 MDh en 1995. Cette baisse est principalement due à deux facteurs :

- en 1997, Panorama a vendu un nombre important de lots d'équipements publics, dont la marge commerciale est négative ;
- le poste « impôts et taxes » a fortement augmenté de 1996 à 1997 passant de 3.0 MDh à 5.9 MDh.

Conséquence directe de la trésorerie négative, le résultat financier est de -14.8 MDh en 1997, contre -15.1 MDh en 1996 et -13.4 MDh en 1995.

Au total, le résultat net atteint 0.8 MDh en 1997, contre 4.4 MDh en 1996.

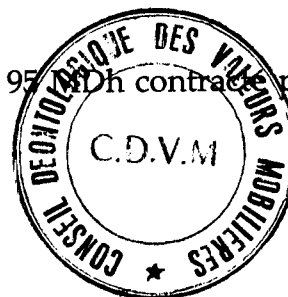
Afin de donner à Panorama les moyens d'accélérer le programme de construction, Wafa Assurance envisage d'ouvrir son capital à de nouveaux partenaires sous forme d'une augmentation de capital en numéraire qui leur serait réservée.

• ENGAGEMENTS DE Wafa ASSURANCE

La valeur de la participation dans Panorama est inscrite au bilan de Wafa Assurance pour un montant de 148.3 MDh.

Par ailleurs, Wafa Assurance détient un compte courant dans Panorama d'un montant de 39.2 MDh au 31.12.1997, dont 10 MDh ont été remboursés en janvier 1998.

Enfin, Wafa assurance a donné sa garantie pour un crédit de 95 MDh contracté par Panorama.



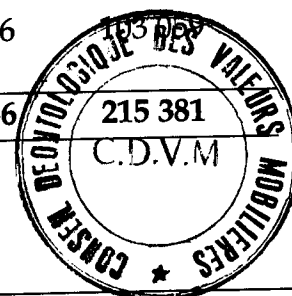
x  
AA

• ETATS FINANCIERS DE PANORAMA

**Panorama**  
**Principaux postes des bilans 1995-1997**

<u>Actif</u>	KDh	31-déc-1995	31-déc-1996	31-déc-1997
Immobilisations corporelles		18	25	22
Immobilisations incorporelles			-	-
Immobilisations financières		0.2	0.2	0.2
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>18</b>	<b>25</b>	<b>22</b>
Stocks		189 076	192 601	185 236
Créances actifs circulant		18 845	20 423	29 908
Ecart de conversion		-	-	-
<b>Total actif circulant</b>		<b>207 921</b>	<b>213 024</b>	<b>215 144</b>
Trésorerie actif		2 896	14 707	215
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>210 835</b>	<b>227 756</b>	<b>215 381</b>

<u>Passif</u>	KDh	31-déc-1995	31-déc-1996	31-déc-1997
Capitaux propres		51 907	56 314	53 134
Capitaux propres assimilés		-	-	-
Dettes de financement		-	-	-
<b>Total Financement permanent</b>		<b>51 907</b>	<b>56 314</b>	<b>53 134</b>
Dettes passif circulant		53 942	53 306	59 188
Provisions pour risques et charges		-	-	-
Ecart de conversion		-	-	-
<b>Total passif circulant</b>		<b>53 942</b>	<b>53 306</b>	<b>59 188</b>
Trésorerie		104 986	118 136	
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>210 835</b>	<b>227 756</b>	<b>215 381</b>



**Panorama**  
**Comptes de résultat 1995-1997**

KSh

	31-déc-1995	31-déc-1996	31-déc-1997
<b>EXPLOITATION</b>			
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>48 045</b>	<b>51 456</b>	<b>98 717</b>
Chiffres d'affaires	5 567	47 931	64 721
Variation de stock de produits	42 478	3 525	7 366)
Immobilisations. produites par la société pour elle-même	-	-	41 362
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>32 627</b>	<b>31 228</b>	<b>81 952</b>
Achats revendus de marchandises	-	-	47 153
Achats de matières et fournitures	27 771	24 551	25 121
Autres charges externes	1 520	3 677	3 731
Impôts et taxes	2 961	2 997	5 944
Dotations d'exploitation	375	2	2
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>15 418</b>	<b>20 229</b>	<b>16 765</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>( 13 437)</b>	<b>( 15 136)</b>	<b>( 14 844)</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>1 981</b>	<b>5 092</b>	<b>1 921</b>
<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>29</b>	<b>618</b>	<b>115</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>	<b>2 010</b>	<b>5 711</b>	<b>2 036</b>
<b>IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>	<b>( 101)</b>	<b>( 1 304)</b>	<b>( 1 216)</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>1 909</b>	<b>4 407</b>	<b>820</b>

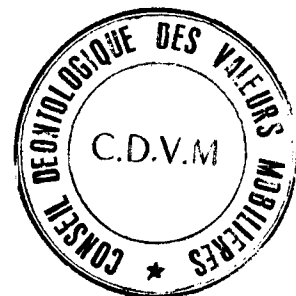


/

AA

**PARTIE VIII**  
**<<<<>>>>**

**PERSPECTIVES DE Wafa ASSURANCE**



AA

**STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT**

&lt;&lt;&lt;&lt;&gt;&gt;&gt;&gt;

Wafa Assurance achève son plan de développement triennal 1996-1998, et prépare son nouveau plan stratégique pour la période 1999-2000 avec pour objectifs de :

- Maintenir sa dynamique de croissance afin de consolider et de renforcer sa position dans le secteur ;
- Accroître sa part de marché dans les branches stratégiques ;
- Veiller à l'amélioration constante de sa rentabilité ;
- S'aligner sur les standards internationaux en vue de la libéralisation du secteur en 2001.

Afin de réaliser ces objectifs, les axes stratégiques retenus sont :

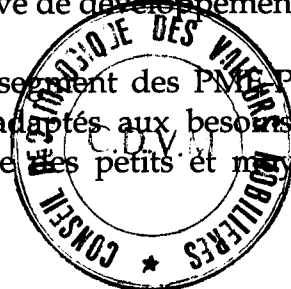
- Devenir l'assureur de référence des particuliers ;
- Renforcer la position de Wafa Assurance dans le Marché des Entreprises ;
- Développer les assurances Vie individuelles en s'appuyant sur la bancassurance ;
- Mettre en place les systèmes de gestion les plus appropriés à chaque marché.

La mise en œuvre de ces axes stratégiques se traduira par l'élaboration d'un plan opérationnel pour chacune des directions de marché.

**- Marché des Entreprises**

Sur ce marché, Wafa Assurance envisage :

- D'améliorer sa pénétration sur le segment des Grandes Entreprises, en exploitant au mieux les synergies avec la Banque, et en renforçant les contacts déjà noués avec des partenaires internationaux. Wafabank jouit d'une position privilégiée sur ce Marché qui présente un potentiel élevé de développement ;
- D'adopter une politique Marketing agressive sur le segment des PME/PMI, grâce à une offre de produits packagés sectoriels, adaptés aux besoins de chaque secteur d'activité, et une animation soutenue des petits et moyens intermédiaires ;



- De poursuivre la « Refonte Marketing » de la gamme de produits et les études préalables à la conception de nouveaux produits.

**- Marché des Particuliers et des Professionnels :**

□ Réseau d'intermédiaires

Wafa Assurance désire conforter sa position de leader. A cette fin, la Direction du Marché des Particuliers et des Professionnels compte mener un programme de fidélisation de sa clientèle et de conquête de nouveaux clients.

En matière de fidélisation, Wafa Assurance a pour objectif d'inciter sa clientèle récemment acquise, et constituée pour l'essentiel de mono-détenteurs de produits Automobile, à souscrire l'ensemble de leurs polices d'assurances auprès de la compagnie. A cet effet, elle s'appuiera sur les techniques de segmentation et de Marketing Direct afin de proposer à cette clientèle les produits les mieux adaptés.

De même, la Compagnie a défini une typologie des intermédiaires dans le but de les spécialiser et d'orienter au mieux leur action commerciale.

La conquête de nouveaux clients privilégiera les pistes de développement suivantes :

- Le déploiement du réseau d'agents sur les zones géographiques actuellement peu couvertes et recelant un potentiel de développement ;
- La prospection de nouveaux groupes homogènes de clients dont les besoins sont encore insuffisamment couverts ;
- Le lancement de produits nouveaux, notamment dans les assurances de personnes.

Afin d'assurer le succès de cette stratégie, la compagnie envisage de mettre en œuvre un large programme de formation des agents, fondé sur :

- Les techniques d'assurances ;
- Les méthodes de vente ;
- La mobilisation des équipes ;
- L'utilisation des bases de données.

Enfin, il s'agira aussi de réduire la gestion administrative à la charge du réseau d'intermédiaires tout en améliorant son équipement technique.



## □ Bancassurance

Wafa Assurance entend poursuivre son rythme actuel de croissance dans la bancassurance. La démarche commerciale s'appuiera sur la segmentation comportementale de la clientèle développée par Wafabank.

L'objectif est d'accroître le taux d'équipement en produits d'assurances des clients de la banque. Pour cela, une animation commerciale de proximité sera conduite par Wafa Assurance, en étroite collaboration avec les Directions Marketing et Réseau de Wafabank.

Enfin, l'opportunité d'élargir la gamme de produits d'assurances de personnes est actuellement à l'étude.

### - *Aspects techniques*

Le plan d'action de la Direction Technique et Réassurance s'articule autour de trois axes fondamentaux :

- La réorganisation des relations avec les experts et partenaires médicaux. Il s'agit de spécialiser chaque intervenant selon des critères géographiques et professionnels, de mettre en place des outils de suivi et de motivation de ces experts ;
- La constitution d'un réseau de garagistes et réparateurs affiliés, avec lesquels des protocoles d'accord seraient passés, comportant des standards de coûts et réparation ;
- La formation permanente de l'équipe de gestion sinistres à la qualité de service.

Ces actions sont de nature à accélérer le traitement des règlements et, par conséquent, à améliorer la satisfaction de la clientèle, tout en maîtrisant l'évolution du coût moyen des sinistres.



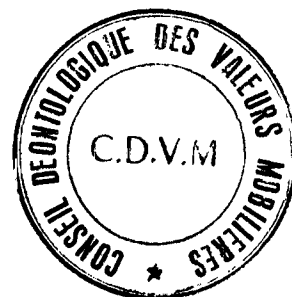
**PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 1998**

&lt;&lt;&lt;&lt;&lt;&gt;&gt;&gt;&gt;

Sur la période des cinq premiers mois de l'année 1998, le chiffre d'affaires de Wafa Assurance a connu une progression de 30.3% par rapport à 1997 (en termes de primes émises), ce qui représente un dépassement de 8.8% par rapport aux prévisions.

La Direction Générale de Wafa Assurance prévoit ainsi pour 1998 de dépasser 1 milliard de dirhams en primes émises, soit une progression de plus de 18% du chiffre d'affaires par rapport à 1997.

Grâce au maintien de la sinistralité à un niveau comparable à l'exercice précédent et à une bonne maîtrise des frais généraux, le résultat net social de la compagnie devrait progresser de manière satisfaisante.



AP

**PARTIE IX**  
**<<<<>>>>**

**FACTEURS DE RISQUES**



*J*  
*AF*

**RISQUES AFFERENTS A LA SOCIETE ET A SON SECTEUR**

&lt;&lt;&lt;&lt;&lt;&gt;&gt;&gt;&gt;

Trois facteurs de risques spécifiques au marché marocain de l'assurance pourraient avoir, dans l'avenir, une incidence sur la rentabilité des sociétés d'assurances marocaines. Ils sont d'ordre réglementaire, macro-économique et structurel.

**Risque réglementaire**

La libéralisation tarifaire de certaines catégories d'assurances, notamment l'Automobile, pourrait se traduire par un renforcement de la concurrence et une baisse des tarifs.

Bien que les modalités du programme de libéralisation ne soient pas encore arrêtées, Wafa Assurance a déjà anticipé cette libéralisation et entend répondre activement à cette mutation du marché par :

- une approche sélective en matière de souscription ;
- une maîtrise des coûts par une gestion dynamique des traitements des sinistres ;
- une amélioration de la productivité et de la compétitivité.

De plus, la compagnie s'efforce d'améliorer de manière continue la qualité de ses services.

**Risque macro-économique**

La baisse des taux d'intérêt pourrait avoir un impact négatif sur les revenus des placements obligataires des compagnies d'assurances. Toutefois, cette réduction des taux pourrait avoir une incidence positive sur les résultats des sociétés cotées, et donc sur le portefeuille des placements actions des compagnies d'assurances.

De manière générale, la valeur du portefeuille actions cotées des compagnies d'assurances est liée à l'évolution du marché boursier.



✂

AA

**Risque structurel**

La concentration du marché de l'assurance au Maroc pourrait s'accroître à l'avenir et conduirait alors à une restructuration du secteur.

Wafa Assurance devrait tirer partie de cette éventuelle restructuration grâce aux atouts suivants :

- sa forte position au sein du marché ;
- sa taille critique ;
- son réseau de distribution dense et diversifié ;
- son appartenance au Groupe Wafabank ;
- son expertise technique.

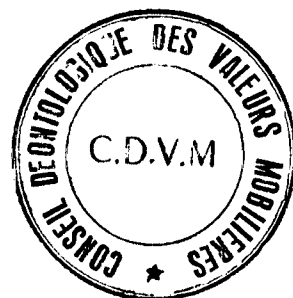


AA

**FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES**

<<<<>>>>

A la date de réalisation de la présente Note d'Information, la société ne connaît pas de faits exceptionnels ni de litiges susceptibles d'affecter sa situation nette.



x  
AA

**PARTIE X**  
<<<<>>>>

**ANNEXES**

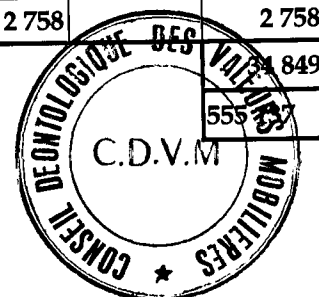


Handwritten signature and initials "AA" in the bottom right corner.

**1. Comptes de produits et charges (non retraités)****• Comptes de charges 1995-1996**

KDH	1 995			1 996		
	Brutes	Cessions	Net	Brutes	Cessions	Net
Charge de sinistres nette de recours	146 125	38 904	107 221	171 874	39 423	132 451
Réserves de sinistres						
clôture	703 881	134 478	569 403	882 458	169 916	712 542
ouverture	621 211	121 407	499 804	703 881	134 478	569 403
<b>Total prestations et frais non vie net de cessions</b>	<b>228 795</b>	<b>51 975</b>	<b>176 820</b>	<b>350 451</b>	<b>74 861</b>	<b>275 590</b>

Sinistres survenus	11 160	6 834	4 326	7 854	4 538	3 316
Arrérages échus	64	6	58	312	31	281
Rachats	12 460	1 246	11 214	17 314	1 731	15 583
Participations aux bénéficiaires	9 264	752	8 512	13 093	1 107	11 986
Réserves mathématiques						
clôture	423 003	52 333	370 670	552 722	69 902	482 820
ouverture	316 260	38 789	277 471	424 742	52 333	372 409
<b>Total prestations et frais vie net de cessions</b>	<b>139 691</b>	<b>22 382</b>	<b>117 309</b>	<b>166 553</b>	<b>24 976</b>	<b>141 577</b>
<b>Total prestations et réserves de l'exercice net de cessions</b>	<b>368 486</b>	<b>74 357</b>	<b>294 129</b>	<b>517 004</b>	<b>99 837</b>	<b>417 167</b>
Charges de commissions	49 590			70 677		
Frais de personnel	24 601			29 657		
Impôts et taxes	2 634			3 008		
TFSE	5 086			5 811		
Transport et déplacements	259			421		
Frais divers de gestion	5 834			6 830		
Dotation aux amortissements	7 779			5 785		
Dotation aux provisions	4 330			9 748		
<b>Total commissions et autres charges</b>	<b>100 113</b>	<b>35 136</b>	<b>64 977</b>	<b>131 937</b>	<b>42 739</b>	<b>89 198</b>
Frais financiers sur titres	3 228		3 228	7 956		7 956
Autres frais financiers	4 032		4 032	428		428
Dotations aux amortissements des valeurs de placements	2 188		2 188	2 781		2 781
<b>Total charges de placement</b>	<b>9 448</b>		<b>9 448</b>	<b>11 165</b>		<b>11 165</b>
Intérêts sur dépôts réassureurs	3 288		3 288	2 758		2 758
Solde créditeur			23 486			2 849
<b>Total exploitation générale</b>			<b>395 328</b>			



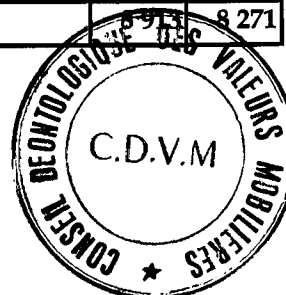
X  
AA

• Comptes de produits 1995 -1996

KDH	1 995			1 996		
	Brutes	Cession	Net	Brutes	Cession	Net
Primes et accessoires nettes d'annulations	313 964	89 573	224 391	466 968	116 098	350 870
<b>Réserves de primes</b>						
ouverture	52 694	16 396	36 298	64 481	17 092	47 389
clôture	64 481	17 092	47 389	78 957	16 799	62 158
<b>Total primes non vie</b>	<b>302 177</b>	<b>88 877</b>	<b>213 300</b>	<b>452 492</b>	<b>116 391</b>	<b>336 101</b>
Primes et accessoires vie	117 009	24 085	92 924	144 356	29 818	114 538
<b>Total primes de l'exercice</b>	<b>419 186</b>	<b>112 962</b>	<b>306 224</b>	<b>596 848</b>	<b>146 209</b>	<b>450 639</b>
Produits financiers sur titres	53 581		53 581	67 564		67 564
Autres produits financiers	33 930		33 930	35 280		35 280
<b>Total produits de placement</b>	<b>87 511</b>		<b>87 511</b>	<b>102 844</b>		<b>102 844</b>
Revenus des Immeubles	1 080		1 080	1 165		1 165
Autres produits divers	360		360	322		322
<b>Total autres produits</b>	<b>1 440</b>		<b>1 440</b>	<b>1 487</b>		<b>1 487</b>
Charges non imputables à l'exercice	153		153	167		167
<b>Sous total produit d'exploitation</b>	<b>508 290</b>	<b>112 962</b>	<b>395 328</b>	<b>701 346</b>	<b>146 209</b>	<b>555 137</b>
<b>Total exploitation générale</b>			<b>395 328</b>			<b>555 137</b>

• Comptes GSR 1995-1996

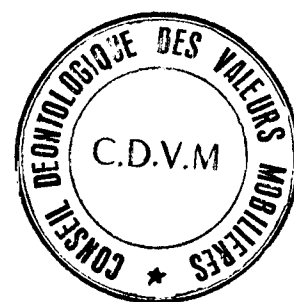
DEBIT	1 995	1 996	CREDIT	1 995	1 996
<b>KDH</b>					
Arrérages des rentes payées	2 056	2 554	Capitaux constitutifs virés des opérations d'assurance	5 550	4 490
Capitaux constitutifs sortis par suite de rachat	87	475	A la suite de dépenses d'appareils de prothèse	0	0
Capitaux constitutifs versés à la CDG	979	120	A la suite de sinistres	5 550	4 490
Charges appareils de prothèse	25	0	Produits financiers	3 363	3 781
Provisions mathématiques des rentes			sur titres	861	747
A l'ouverture	27 489	30 539	Autres revenus	2 502	3 034
A la clôture	30 539	33 375	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 271</b>	<b>8 271</b>
Provisions pour appareils de prothèse					
A l'ouverture	414	389			
A la clôture	389	389			
Autres charges	153	167			
<b>Solde créditeur</b>	<b>2 588</b>	<b>2 119</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 913</b>	<b>8 271</b>			



Handwritten signature and initials.

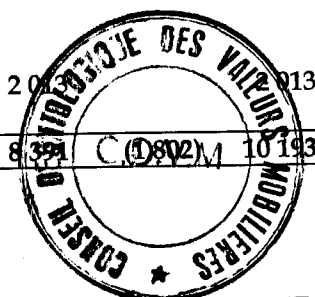
• Comptes de pertes et profits 1995-1996

KDh	1 995	1 996
<b>DEBIT</b>		
Pertes sur exercices antérieurs	5	64
Réserves de garantie	583	712
Provisions de moins values sur titres gérés	394	0
Moins-value sur cessions	0	21 847
Fonds de solidarité des assurances	500	500
Pertes exceptionnelles		
Autres pertes exceptionnelles	1 175	1 418
Pertes de change	100	112
Bénéfice net comptable	255 553	31 244
Impôts sur les sociétés + PSN	2 987	7 356
<b>Total débit</b>	<b>261 297</b>	<b>63 253</b>
KDh		
<b>CREDIT</b>	<b>1 995</b>	<b>1 996</b>
Bénéfice d'exploitation	23 486	34 849
Bénéfice GSR	2 588	2 119
Profits exceptionnels		
Plus value sur cessions d'éléments d'actif	234 096	3 166
Profit de change	26	24
Autres profits exceptionnels	939	1 097
Prime de remboursements obligations	93	70
Profits sur exercices antérieurs	28	64
Reprise de provisions de moins values sur titres gérés	0	21 838
Reprise sur provisions	41	26
<b>Total crédit</b>	<b>261 297</b>	<b>63 253</b>



• Compte technique Vie et Non Vie 1997

KDh	Non Vie			Vie		
	Brut	Cessions	Net	Brut	Cessions	Net
<b>PRIMES</b>	<b>547 857</b>	<b>89 570</b>	<b>458 287</b>	<b>208 063</b>	<b>30 914</b>	<b>177 149</b>
Primes émises	690 347	117 575	572 772	208 063	30 914	177 149
Variation des provisions pour primes non acquises	142 491	28 005	114 485			
<b>PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 588</b>		<b>2 588</b>	<b>262</b>		<b>262</b>
Autres produits d'exploitation	2 588		2 588	262		262
<b>PRESTATIONS ET FRAIS</b>	<b>409 192</b>	<b>76 805</b>	<b>332 387</b>	<b>240 539</b>	<b>32 716</b>	<b>207 823</b>
Prestations et frais payés	179 419	45 481	133 938	68 286	12 654	55 632
Variation des provisions pour sinistres à payer	274 416	43 649	230 767	(957)	47	(1 003)
Variation des provisions mathématiques				172 168	20 015	152 153
Variation des autres provisions techniques	(44 643)	(12 325)	(32 317)	1 041		1 041
<b>CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION</b>	<b>145 721</b>		<b>145 721</b>	<b>17 838</b>		<b>17 838</b>
Charges d'acquisition des contrats	79 576		79 576	6 567		6 567
Achats consommés de matières et fournitures	2 336		2 336	575		575
Autres charges externes	10 302		10 302	2 774		2 774
Impôts et taxes	2 215		2 215	1 022		1 022
Charges de personnel	30 259		30 259	5 334		5 334
Autres charges d'exploitation	0		0			
Dotations d'exploitation	21 033		21 033	1 566		1 566
<b>PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE</b>	<b>81 268</b>		<b>81 268</b>	<b>61 371</b>		<b>61 371</b>
Revenus des placements	42 767		42 767	61 371		61 371
Gains de change	74		74			
Profits sur réalisation de placements	38 107		38 107			
Intérêts et autres produits de placements	320		320			
<b>CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE</b>	<b>9 001</b>		<b>9 001</b>	<b>2 928</b>		<b>2 928</b>
Charges d'intérêts	2 993		2 993	615		615
Frais de gestion des placements	504		504	300		300
Pertes de change	108		108			
Autres charges de placements	5 221		5 221			
Dotations sur placements	175		175			
<b>RESULTAT TECHNIQUE</b>	<b>67 800</b>	<b>12 765</b>	<b>55 035</b>	<b>8 331</b>	<b>10 193</b>	<b>10 193</b>



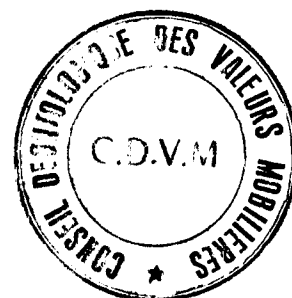
\*  
AA

• Compte non technique 1997

KDh	Opérations		Totaux Exercice
	Propres à l'exercice	exercices précédents	
<b>PRODUITS NON TECHNIQUES COURANTS</b>	26 739	12	26 751
Intérêts et autres produits non techniques courants	26 734		26 734
Autres produits non techniques courants	5		5
Reprises non techniques, transferts de charges		12	12
<b>CHARGES NON TECHNIQUES COURANTES</b>	500		500
Autres charges non techniques courantes	500		500
<b>RESULTAT NON TECHNIQUE COURANT</b>			26 251
<b>PRODUITS NON TECHNIQUES NON COURANTS</b>	503		503
Produits des cessions d'immobilisations	258		258
Autres produits non courants	245		245
<b>CHARGES NON TECHNIQUES NON COURANTES</b>	716		716
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	186		186
Autres charges non courantes	530		530
<b>RESULTAT NON TECHNIQUE NON COURANT</b>			(213)
<b>RESULTAT NON TECHNIQUE</b>			26 038

Compte de produits et charges 1997 : Récapitulation

KDh	1 997
I - RESULTAT TECHNIQUE VIE	10 193
II - RESULTAT TECHNIQUE NON-VIE	55 035
III - RESULTAT NON TECHNIQUE	26 038
RESULTAT AVANT IMPOTS	91 266
IMPOTS SUR LES RESULTATS	19 974
<b>IV- RESULTAT NET</b>	<b>71 292</b>



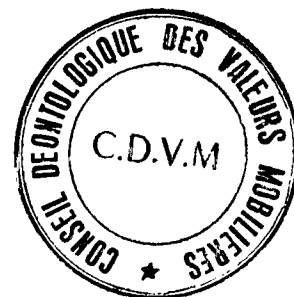
**2. Bilans 1995-1996-1997**• **Actif 1997 en KDh**

	Brut	Amort.	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 058 768</b>	<b>48 752</b>	<b>2 010 016</b>
<b>IMMOBILISATION EN NON-VALEURS</b>			
Charges à répartir sur plusieurs exercices	17 386	15 249	2 137
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS</b>	<b>17 386</b>	<b>15 249</b>	<b>2 137</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Matériel de transport	2 930	1 018	1 912
Mobilier, matériel de bureau, aménagements divers	29 159	17 953	11 206
Autres immobilisations corporelles	962		962
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>33 051</b>	<b>18 971</b>	<b>14 080</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (Autres que Placements)</b>			
Prêts immobilisés	395 382		395 382
Autres créances financières	19		19
Titres de participation	234 738		234 738
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>630 139</b>		<b>630 139</b>
<b>PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE</b>			
Placements immobiliers	105 954	12 032	93 922
Obligations et bons	630 007		630 007
Actions et parts sociales	544 713	2 500	542 213
Prêts et effets assimilés	31 984		31 984
Dépôts en comptes indisponibles	4 070		4 070
Dépôts auprès des cédantes	61 464		61 464
<b>TOTAL PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCES</b>	<b>1 378 192</b>	<b>14 532</b>	<b>1 363 660</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
<b>PART DES CESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES</b>			
Provisions pour primes non acquises	28 005		28 005
Provisions pour sinistres à payer	220 176		220 176
Provisions mathématiques	83 354		83 354
Autres Provisions techniques	4 473		4 473
<b>TOTAL PART DES CESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES</b>	<b>336 008</b>		<b>336 008</b>
<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Cessionnaire, cédant, coassureurs et comptes rattachés débiteurs	7 747		7 747
Assurés, intermédiaires et comptes rattachés débiteurs	504 169	42 223	461 946
Personnel débiteur	507		507
Etat débiteur	54 458		54 458
Autres débiteurs	23 666		23 666
Comptes de régularisation-actif	105 869		105 869
<b>TOTAL CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>696 416</b>	<b>42 223</b>	<b>654 193</b>
<b>TRESORERIE</b>			
<b>TRESORERIE-ACTIF</b>			
Chèques et valeurs à encaisser	9 858		9 858
Banques, TGR, C.C.P.	71 125		71 125
Caisses, régies d'avances et accreditifs	6 554		6 554
<b>TOTAL GENERAL</b>			



• Passif 1997 en K Dh

PAIS S	Exercice
<b>FINANCEMENT PERMANENT</b>	<b>2 528 331</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	
Capital social ou fonds d'établissement	110 000
Réserve d'investissement	99
Réserve Indisponible	207 909
Réserve légale	5 789
Autres réserves	10 000
Report à nouveau	358
Résultat net de l'exercice	71 292
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>405 448</b>
<b>DETTES DE FINANCEMENT</b>	
Autres dettes de financement	3 477
<b>PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES</b>	
Provisions pour primes non acquises	142 491
Provisions pour sinistres à payer	1 168 200
Provisions mathématiques vie	716 601
Autres provisions techniques	92 115
<b>TOTAL PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES</b>	<b>2 119 407</b>
<b>PASSIF CIRCULANT (disponible)</b>	<b>850 839</b>
<b>DETTES POUR ESPECES REMISES PAR LES CESSIONNAIRES</b>	<b>103 740</b>
<b>DETTES DE PASSIF CIRCULANT</b>	
Cessionnaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés créditeurs	94 896
Assurés, intermédiaires et comptes rattachés créditeurs	157 994
Organismes sociaux créditeurs	619
Etat créiteur	117 520
Comptes d'associés créditeurs	20 378
Autres créanciers	17 310
Comptes de régularisation-passif	38 382
<b>TOTAL DETTES DE PASSIF CIRCULANT</b>	<b>447 099</b>
<b>TRESORERIE</b>	<b>8 583</b>
Banques	8 583
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 087 153</b>

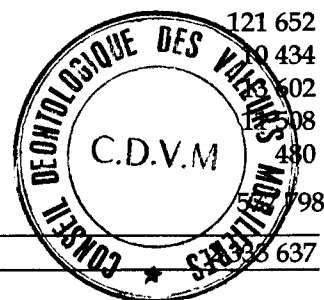


K

AA

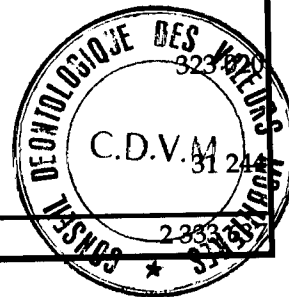
## • Actif 1996 en KDh

ACTIF	BRUT	DEPRECIAT.	NET
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT</b>	15 318	11 348	3 970
<b>IMMOBILISATIONS AU MAROC</b>			
TERRAINS NON BATIS	16 138		16 138
IMMEUBLES	65 128	9 844	55 284
PARTS DES SOCIETES IMMOBILIERES	148 278		148 278
MOBILIER, MATERIEL & INSATALLATIONS	30 656	16 394	14 262
<b>AUTRES VALEURS IMMOBILISEES</b>			
VALEURS MOBILIERES ADMISES EN REPRESENTATION DES RESERVES TECHNIQUES	950 616		950 616
PRETS ET EFFET ASSIMILES ADMIS EN REPRESENTATION DES RESERVES TECHNIQUES	21 089		21 089
AUTRES PRETS NON ADMIS EN REPRESENTATION DES RESERVES TECHNIQUES	186 738		186 738
TITRES DE PARTICIPATIONS A DEDUIRE	55 452		55 452
VERSEMENT A EFFECTUER SUR TITRES NON LIBERES CAT	- 1 250		- 1 250
ECART DE FUSION	574		574
CREANCES POUR VALEURS OU ESPECES DEPOSEES CHEZ LES CEDANTES	50 538		50 538
BONS DE 10 ANS-RESERVES D'INVESTISSEMENT	13		13
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS A DEDUIRE	19		19
PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES		2 500	2 500
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b>			<b>1 495 252</b>
<b>PART DES REASSUREURS DANS LES RESERVES TECHNIQUES</b>			
PRIMES	86 701		86 701
SINISTRES	169 917		169 917
<b>TOTAL RESERVES REASSUREURS</b>	<b>256 617</b>		<b>256 617</b>
<b>COMPTES COURANTS DES REASSUREURS</b>	3 079		3 079
COMPTES COURANTS DES CESSIONNAIRES	1 209		1 209
CREANCES SUR LES COURTIER ET CLIENTS	226 925	7 196	219 729
PRIMES & CREANCES CONTENTIEUSES	35 583	20 668	14 916
ESPECES CHEZ AGENTS ET COURTIER	10 384		10 384
AVANCES AU PERSONNEL	737		737
PRETS A DES TIERS	143 111		143 111
ETAT	7 457		7 457
DEBITEURS DIVERS	19 502		19 502
COMPTES DE REGULARISATION	121 652		121 652
EFFETS A RECEVOIR	10 434		10 434
BANQUES ET CHEQUES POSTAUX	13 602		13 602
CAISSE	11 508		11 508
OBLIGATIONS REMBOURSEES A ENCAISSER	480		480
<b>TOTAL VALEURS REALISABLES A COURT TERME ET DISPONIBLES</b>			<b>1 798 637</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>1 798 637</b>



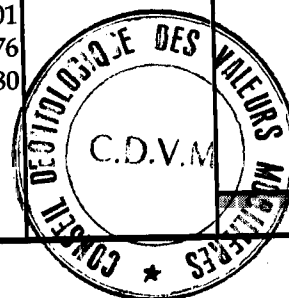
## • Passif 1996 en K Dh

PASSIF	MONTANT	TOTAUX
CAPITAL APPELE	110 000	
RESERVES		
RESERVE LEGALE	4 227	
RESERVE D'INVESTISSEMENT	99	
RESERVE FACULTATIVE	600	
RESERVE SPECIALE INDISPONIBLE	207 909	
RESERVE DE GARANTIE	3 915	
REPORT A NOUVEAU	77	
<b>CAPITAUX PROPRES ET RESERVES</b>		<b>326 827</b>
DETTES POUR VALEURS ET ESPECE		
REMISES PAR LES REASSUREURS	81 725	
DEPOT DE GARANTIE DES ASSURES	2 176	
<b>TOTAL DETTES A LONG ET MOYEN TERME</b>		<b>83 901</b>
RESERVES TECHNIQUES		
RESERVES MATHEMATIQUES - VIE	552 722	
PARTICIPATION DES ASSURES AUX BENEFICES VIE	18 797	
RESERVE POUR RISQUES EN COURS	64 080	
AUTRES RESERVES DE PRIMES	13 848	
RESERVE POUR SINISTRES A PAYER	877 023	
RESERVE MATHEMATIQUE - RENTE A.T.	33 375	
RESERVE POUR APPAREILS DE PROTHESE ACCEPTATIONS	389	
RESERVE POUR RISQUE EN COURS	2 977	
RESERVE POUR SINISTRES A PAYER	5 435	
<b>TOTAL DES RESERVES TECHNIQUES</b>		<b>1 568 645</b>
DETTES A COURT TERME		
COMPTES COURANTS DES REASSUREURS	61 750	
COMPTES COURANTS RETROCESSIONNAIRES	1 009	
COMPTES DES AGENTS ET COURTIER	52 754	
ACTIONNAIRES ( DIVIDENDES )	17 037	
ETAT	44 750	
CREDITEURS DIVERS	19 473	
COMPTES DE REGULARISATION	44 236	
BANQUES	82 012	
<b>TOTAL DES DETTES A COURT TERME</b>		
RESULTAT		
BENEFICE DE L'EXERCICE	31 244	
<b>TOTAL GENERAL</b>		



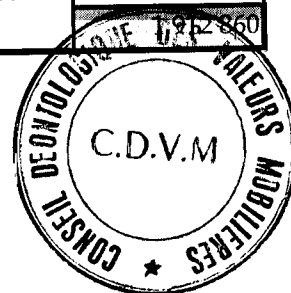
## • Actif 1995 en KDh

ACTIF	brut	Amort	net
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT</b>	14 125	8 072	6 053
IMMEUBLES	68 265	7 656	60 609
PARTS DES SOCIETES IMMOBILIERES	155 604		155 604
MOBILIER, MATERIEL & INSATALLATIONS	27 750	14 510	13 240
<b>AUTRES VALEURS IMMOBILISEES</b>			
VALEURS MOBILIERES ADMISES EN			
REPRESENTATION DES RESERVES TECHNIQUES	719 553		719 553
PRETS ET EFFET ASSIMILES ADMIS EN			
REPRESENTATION DES RESERVES TECHNIQUES	73 466		73 466
AUTRES PRETS NON ADMIS EN REPRESENTATION			
DES RESERVES TECHNIQUES	151 148		151 148
TITRES DE PARTICIPATIONS	32 206		32 206
<b>A DEDUIRE</b>			
VERSEMENT A EFFECTUER SUR TITRES NON			
LIBERES ( C.A.T. )	- 1 250		- 1 250
ECART DE FUSION	574		574
CREANCES POUR VALEURS OU ESPECES			
DEPOSEES CHEZ LES CEDANTES	45 186		45 186
BONS DE 10 ANS-RESERVES D'INVESTISSEMENT	54		54
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	19		19
<b>A DEDUIRE</b>			
PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES		24 338	24 338
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b>			1 226 072
<b>PART DES REASSUREURS DANS LES</b>			
<b>RESERVES TECHNIQUES</b>			
PRIMES	69 425		69 425
SINISTRES	134 478		134 478
<b>TOTAL RESERVES REASSUREURS</b>	203 903		203 903
<b>VALEURS REASLISABLES A COURT TERME ET</b>			
<b>DISPONIBLES</b>			
COMPTES COURANTS DES REASSUREURS	397		397
COMPTES COURANTS DES CESSIONNAIRES	1 387		1 387
CREANCES SUR LES AGENTS COURTIER ET CLIENTS	236 224	18 278	217 946
ESPECES CHEZ AGENTS ET COURTIER	34		34
AVANCES AU PERSONNEL	316		316
PRETS A DES TIERS	63 154		63 154
ETAT	6 397		6 397
DEBITEURS DIVERS	50 873		50 873
COMPTES DE REGULARISATION	98 965		98 965
CHEQUES A ENCAISSER			
EFFETS A RECEVOIR	1 405		1 405
BANQUES ET CHEQUES POSTAUX	18 401		18 401
CAISSE	14 876		14 876
OBLIGATIONS REMBOURSEES A ENCAISSER	2 680		2 680
<b>TOTAL VALEURS REALISABLES A COURT TERME</b>			
<b>ET DISPONIBLES</b>			476 831
<b>TOTAL GENERAL</b>			1 912 860



## • Passif 1995 en K Dh

PASSIF	MONTANT	TOTAUX
CAPITAL APPELE	60 000	
RESERVES		
RESERVE LEGALE	3 000	
RESERVE D'INVESTISSEMENT	99	
RESERVE FACULTATIVE	34 100	
RESERVE DE GARANTIE	3 203	
REPORT A NOUVEAU	262	
<b>CAPITAUX PROPRES ET RESERVES</b>		<b>100 664</b>
REMISES PAR LES REASSUREURS	76 368	
DEPOT DE GARANTIE DES ASSURES	2 042	
<b>TOTAL DETTES A LONG ET MOYEN TERME</b>		<b>78 411</b>
RESERVES TECHNIQUES		
RESERVES MATHEMATQUES - VIE	423 003	
PARTICIPATION DES ASSURES AUX BENEFICES VIE	10 029	
RESERVE POUR RISQUES EN COURS	55 306	
AUTRES RESERVES DE PRIMES	6 600	
RESERVE POUR SINISTRES A PAYER	699 549	
RESERVE MATHEMATIQUE - RENTE A.T.	30 539	
RESERVE POUR APPAREILS DE PROTHESE ACCEPTATIONS	389	
RESERVE POUR RISQUE EN COURS	2 576	
RESERVE POUR SINISTRES A PAYER	4 332	
<b>TOTAL DES RESERVES TECHNIQUES</b>		<b>1 232 322</b>
DETTES A COURT TERME		
COMPTES COURANTS DES REASSUREURS	45 264	
COMPTES COURANTS RETROCESSIONNAIRES	778	
COMPTES DES AGENTS ET COURTIER ACTIONNAIRES ( DIVIDENDES )	43 242	
ETAT	42 015	
CREDITEURS DIVERS	29 855	
COMPTES DE REGULARISATION	16 961	
	36 970	
<b>TOTAL DES DETTES A COURT TERME</b>		<b>245 911</b>
BENEFICE DE L'EXERCICE	255 552	255 552
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2 552 860</b>



/

AA

**3. Tableau de financement**

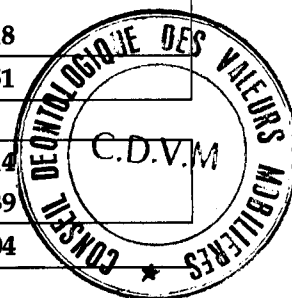
Note : Pour le secteur des assurances, le tableau de financement a été mis en place par le nouveau plan comptable entré en vigueur en 1997.

- Synthèse des masses du bilan 1997 :

MASSES en KDh	Exercice		Variations (a-b)	
	(a)	Précédent (b)	Emplois (c)	Ressources (d)
Financement permanent (1)	2 528 331	1 930 142		
Actif immobilisé (2)	2 010 016	1 646 280		
<b>= Fond de roulement fonctionnel (1-2) (A)</b>	<b>518 315</b>	<b>283 862</b>		<b>234 453</b>
Actif circulant (4)	990 201	689 588		
Moins Passif circulant (5)	550 839	359 540		
<b>= Besoins de financement global (4-5) (B)</b>	<b>439 362</b>	<b>330 048</b>	<b>109 314</b>	
<b>Trésorerie nette (actif - passif) = (A - B)</b>	<b>78 953</b>	<b>( 46 186)</b>	<b>125 139</b>	

- Emplois et Ressources:

KDh	1 997	
	Emplois	Ressources
<b>Autofinancement</b>		<b>24 183</b>
Capacité d'autofinancement		40 841
Distribution de bénéfices		(16 658)
<b>Cessions et réductions d'immobilisations</b>		<b>120 124</b>
Cessions d'immobilisations corporelles		257
Récupération sur créances immobilisées		81 117
Cessions des placements affectés aux opérations d'assurance		38 750
<b>Augmentation des dettes de financement</b>		<b>51</b>
<b>Augmentation des provisions techniques</b>		<b>546 846</b>
<b>Ressources stables</b>		<b>691 204</b>
<b>Acquisitions et augmentations d'immobilisations</b>	<b>167 591</b>	
Acquisitions d'immobilisations corporelles	3 579	
Acquisitions d'immobilisations financières	31 008	
Augmentations de créances immobilisées	133 004	
<b>Augmentation des placements affectés aux opérations d'assurances</b>	<b>286 842</b>	
<b>Emplois en non valeur</b>	<b>2 318</b>	
<b>Emplois stables</b>	<b>456 751</b>	
<b>Variation du besoin de financement global</b>	<b>109 314</b>	
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>125 139</b>	
<b>Total général</b>	<b>691 204</b>	



✱

AA

**4. Principaux soldes intermédiaires de gestion 1995-1996-1997**

KDh	1 997		1 996		1 995	
	Brut	Cessions	Brut	Cessions	Brut	Cessions
Chiffre d'affaires	898 559	120 484	753 814	145 917	753 423	79 848
Résultat technique	65 228		33 452		259 587	
Résultat net	71 292		31 244		255 552	
Capacité d'autofinancement	40 841		36 644		8 324	

**5. Principaux soldes intermédiaires de gestion 1995-1996-1997 rapportés au nombre d'actions<sup>35</sup>**

KDh	1 997		1 996		1 995	
	Brut	Cessions	Brut	Cessions	Brut	Cessions
Chiffre d'affaires	256.73	34.42	215.38	41.69	215.26	22.81
Résultat technique	18.64		9.56		74.17	
Résultat net	20.37		8.93		73.01	
Capacité d'autofinancement	11.67		10.47		2.38	

**6. Méthodes d'évaluation et Principes comptables****Principes comptables fondamentaux appliqués pour l'exercice 1997 :**

- \* Principe de continuité de l'exploitation ;
- \* Principe de permanence des méthodes ;
- \* Principe du coût historique ;
- \* Principe de spécialisation des exercices ;
- \* Principe de prudence ;
- \* Principe de clarté ;
- \* Principe d'importance significative.

**Méthodes d'évaluation :**

**Immobilisations :** elles sont comptabilisées à leur coût historique.

**Amortissement :** il est linéaire sur la durée de vie probable des éléments amortissables.

**Actif circulant**

- **Part des réassureurs dans les provisions techniques :** elle est évaluée suivant les traités de réassurance ;



<sup>35</sup> Sur la base de 3,5 million d'actions.

- **Créances et autres actifs circulants** : ils sont comptabilisés à leur coût historique ;
- **Titre et autres valeurs de placement** : ils sont comptabilisés à leur coût historique ;
- **Provisions pour dépréciation** : elles sont évaluées en fonction du niveau de risque encouru pour chaque créance.

**Provisions techniques** : elles sont évaluées selon les dispositions en vigueur pour chaque exercice.

**Passif circulant**

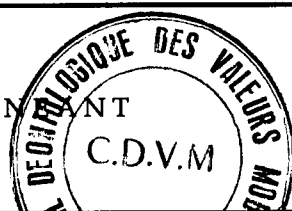
- **Dettes pour espèces remises par les réassureurs** : elles sont évaluées suivant le plan de réassurance élaboré par la compagnie ;
- **Dettes du passif circulant** : elles sont comptabilisées suivant la pièce justificative ;

**Trésorerie** : les mouvements sont comptabilisés à leur date de réalisation.

**7. Etat des dérogations**

- Dérogations aux principes comptables fondamentaux : néant ;
- Dérogations aux méthodes d'évaluation : néant ;
- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse : néant.

**8. Etat des changements de méthodes**

Nature des Changements	Justification Du changement	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
<p><b><u>I - Changements affectant les méthodes d'évaluation</u></b></p> <p>* Mode de calcul de la réserve pour risques en cours</p> <p>* Introduction de la provision pour primes non acquises</p>	<p>* Nouvelle disposition réglementaire</p> <p>* Nouvelle disposition réglementaire</p>	<p>La conjugaison des deux méthodes ci-contre n'a pas une influence significative aussi bien sur le patrimoine que sur la situation financière et les résultats.</p>
<p><b><u>II - Changements affectant les règles de présentation</u></b></p> <p>Etats de synthèse suivant le nouveau Plan Comptable</p>	<p>Dispositions réglementaires</p>	

*Handwritten signature and initials 'AF'.*

**9. Etat des plus ou moins values sur cessions d'éléments d'actif 1995 - 1996- 1997**

KDh						
Années	Nature de l'immobilisation	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur Comptable nette	Produits de cession	Plus ou moins value
1 997	Actions	16 577	0	16 577	54 684	38 107
	I. Corporelles	1 193	1 000	193	265	72
	ONT - TU	0	0	0	0	0
	<b>Total</b>	<b>17 770</b>	<b>1 000</b>	<b>16 770</b>	<b>54 949</b>	<b>38 179</b>
1 996	Actions	108 324	21 838	86 486	89 517	3 031
	I. Corporelles	1 246	1 164	83	201	118
	ONT - TU				8	8
	<b>Total</b>	<b>109 571</b>	<b>23 002</b>	<b>86 569</b>	<b>89 725</b>	<b>3 157</b>
1 995	Actions	102 796	0	102 796	333 806	231 010
	I. Corporelles	1 131	190	941	4 000	3 059
	ONT - TU				27	27
	<b>Total</b>	<b>103 927</b>	<b>190</b>	<b>103 737</b>	<b>337 833</b>	<b>234 096</b>

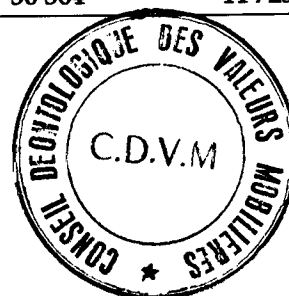
**10. Etat des provisions 1995 - 1996 - 1997****I - PROVISIONS TECHNIQUES**

KDh	1 995	1 996	1 997
Provisions pour primes non acquises	-	-	142 491
Provisions pour sinistres à payer	699 549	877 023	1 168 200
Provisions mathématiques	423 003	552 722	716 601
Provisions d'équilibrage	-	-	-
Provisions des contrats en unités de compte	-	-	-
Autres provisions techniques	112 974	142 816	92 115
<b>TOTAL PROVISIONS TECHNIQUES</b>	<b>1 235 525</b>	<b>1 572 560</b>	<b>2 119 406</b>

**II - AUTRES PROVISIONS**

1 - Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé (*)	24 338	2 500	2 500
2 - Provisions réglementées	-	-	-
3 - Provisions durables pour risques et charges	-	-	-
4 - Provisions pour dépréciation de l'actif circulant	18 278	27 864	42 223
5 - Autres provisions pour risques et charges	-	-	-
6 - Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	-	-	-
<b>TOTAL AUTRES PROVISIONS</b>	<b>42 615</b>	<b>30 364</b>	<b>44 723</b>

(\*) Immobilisations financières uniquement



**11. Etat des créances 1995 - 1996 - 1997**

KDh	Au 31.12.1995	Au 31.12.1996	Au 31.12.1997
<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Part des réassureurs dans les provisions techniques	203 903	256 617	336 009
Cédants, cessionnaires, coassureurs	1 784	4 288	7 747
Intermédiaires et comptes rattachés	236 258	272 892	504 169
Personnel	316	737	507
Etat	6 397	7 457	54 458
Autres débiteurs	114 027	162 613	23 666
Comptes de régularisation-actif	98 965	121 652	105 869
<b>Total créances de l'actif circulant</b>	<b>661 650</b>	<b>826 256</b>	<b>1 032 425</b>

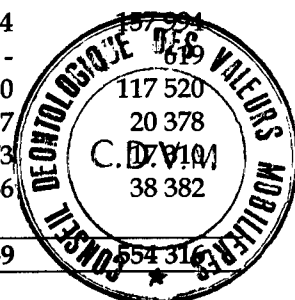
**CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE**

<b>Immobilisations financières</b>			
Prêts immobilisés	15 148	186 738	395 382
Autres créances financières	19	19	19
<b>Placements affectés aux opérations d'assurances</b>			
Obligations et bons	259 447	430 493	630 007
Prêts et effets assimilés	73 466	21 089	31 984
Dépôts auprès des cédantes	45 186	50 538	61 464
<b>Total créances de l'actif immobilisé</b>	<b>529 266</b>	<b>688 877</b>	<b>1 118 856</b>

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 190 916</b>	<b>1 515 133</b>	<b>2 151 281</b>
----------------------	------------------	------------------	------------------

**12. Etat des dettes 1995 - 1996 - 1997**

KDh	Au 31.12.1995	Au 31.12.1996	Au 31.12.1997
Dépôt de garantie des assurés	2 042	2 176	2 227
Versement à effectuer sur titres CAT non libérés	1 250	1 250	1 250
<b>Dettes pour dépôts des réassurances</b>			
Cédants, cessionnaires, coassureurs	76 368	81 725	103 740
Intermédiaires et comptes rattachés	46 042	62 758	94 896
Organismes sociaux	43 242	52 754	61 619
Etat	-	-	-
Comptes d'associés	29 855	44 750	117 520
Autres créanciers	42 015	17 037	20 378
Comptes de régularisation-passif	16 961	19 473	38 382
Comptes de régularisation-passif	36 970	44 236	54 316
<b>TOTAL</b>	<b>294 745</b>	<b>326 159</b>	<b>554 316</b>



X

AA

**13. Etat des sûretés 1995 - 1996 - 1997**

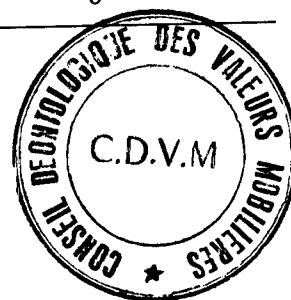
KDh	1 995	1 996	1 997
<b>Sûretés données</b>	NEANT	NEANT	NEANT
<b>Sûretés reçues</b>			
Prêts hypothécaires	18 105	36 676	29 563

**14. Etat des engagements 1995 - 1996 - 1997**

KDh	1 995	1 996	1 997
<b>Engagements donnés</b>			
Aval donné	95 000	118 136	103 059
Valeurs remises aux cédantes	45 186	50 538	61 464
<b>Engagements reçus</b>			
Valeurs remises par les réassureurs	76 368	81 725	103 740

**15. Etat des biens en crédit bail 1995 - 1996 - 1997**

Année	Libellé	Montant des redevances de l'exercice (KDh)
1997	Matériel courant	664
1996	Matériel roulant	421
	Immobilier	12
	Terminaux informatiques	12
1995	Matériel roulant	211
	Terminaux informatiques	6

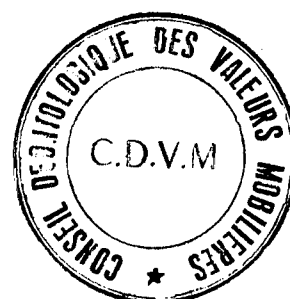


**16. Tableau d'affectation des résultats des exercices 1995 - 1996- 1997**

KDh	1 995	1 996	1 997
Résultat exercice	232 451	31 244	71 292
RAN	262	77	358
<b>Total</b>	<b>232 713</b>	<b>31 320</b>	<b>71 651</b>
Réserve légale	1 227	1 562	3 565
Autres réserves	214 409	9 400	55 000
Tantièmes	2 000	2 000	2 000
Dividendes	15 000	18 000	11 000
RAN	77	358	86
<b>TOTAL</b>	<b>232 713</b>	<b>31 320</b>	<b>71 651</b>

**17. Datation et événements postérieurs au dernier exercice clos**

- Date de clôture : 31 décembre
- Date d'établissement des états de synthèse : 31 mai
- Événements nés postérieurement à la clôture de l'exercice non rattachables à cet exercice et connus avant la première communication externe des états de synthèse : Néant



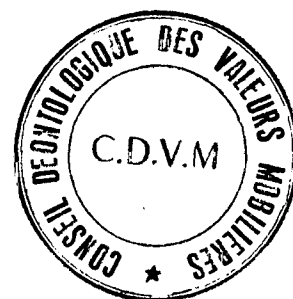
*[Handwritten signature]*

AA

**18. Comptes consolidés 1997****18.1. Bilan Consolidé 1997**

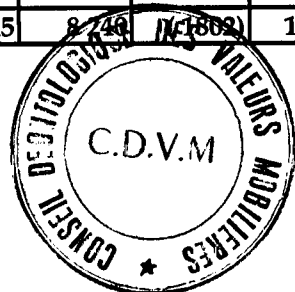
Montant en Kdh

ACTIF	31.12.1997	31.12.1996	PASSIF	31.12.1997	31.12.1996
Immobilisations corporelles	14 080	14 262	Capital social	110 000	110 000
Immobilisations financières	515 582	385 319	Réserves consolidées	325 964	263 406
Placements affectés aux opérations d'assurances	979 525	694 114	Résultat net (part du groupe)	100 772	80 558
Titres mis en équivalence	605 195	581 023	Capitaux propres du groupe	536 736	453 964
Ecart d'acquisition	59 895	69 980	Autres dettes de financement	3 477	3 426
<b>Total Actif immobilisé</b>	<b>2 174 277</b>	<b>1 744 699</b>	Financement permanent	540 213	457 390
Part des cessionnaires dans les provisions techniques	336 009	256 617	Provisions techniques brutes	2 119 406	1 572 560
Assurés, intermédiaires et comptes rattachés	461 946	245 028	Dettes par espèces remises par les cessionnaires	103 740	81 725
Créances de l'actif circulant	192 995	189 332	Cessionnaires et coassurances	94 896	62 758
Trésorerie	87 537	35 827	Assurés, intermédiaires et comptes rattachés	157 994	52 754
			Dettes du passif circulant	227 931	162 302
			Trésorerie	8 583	82 012
<b>Total</b>	<b>3 252 763</b>	<b>2 471 503</b>	<b>Total</b>	<b>3 252 763</b>	<b>2 471 503</b>



## 18.2. Compte de résultat technique consolidé 1997

K Dh	Libellé	Non Vie			Vie		
		Brut	Cessions	Net	Brut	Cessions	Net
<b>PRIMES</b>		<b>547 857</b>	<b>89 570</b>	<b>458 287</b>	<b>208 063</b>	<b>30 914</b>	<b>177 149</b>
Primes émises		690 347	117 575	572 772	208 063	30 914	177 149
Variation des provisions pour primes non acquises		(142 491)	(28 005)	(114 485)			
<b>PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION</b>		<b>2 588</b>		<b>2 588</b>	<b>262</b>		<b>262</b>
Autres produits d'exploitation		2 588		2 588	262		262
<b>PRESTATIONS ET FRAIS</b>		<b>409 192</b>	<b>76 805</b>	<b>332 387</b>	<b>240 539</b>	<b>32 716</b>	<b>207 823</b>
Prestations et frais payés		179 419	45 481	133 938	68 286	12 654	55 632
Variation des provisions pour sinistres à payer		274 416	43 649	230 767	(957)	47	(1 003)
Variation des provisions mathématiques					172 168	20 015	152 153
Variation des autres provisions techniques		(44 643)	(12 325)	(32 317)	1 041		1 041
<b>CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION</b>		<b>145 737</b>		<b>145 737</b>	<b>17 989</b>		<b>17 989</b>
Charges d'acquisition des contrats		79 576		79 576	6 567		6 567
Achats consommés de matières et fournitures		2 336		2 336	575		575
Autres charges externes		10 302		10 302	2 774		2 774
Impôts et taxes		2 215		2 215	1 022		1 022
Charges de personnel		31 701		31 701	5 891		5 891
Dotations d'exploitation		19 606		19 606	1 160		1 160
<b>PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE</b>		<b>57 665</b>		<b>57 665</b>	<b>61 371</b>		<b>61 371</b>
Revenus des placements		24 180		24 180	61 371		61 371
Gains de change		74		74			
Profits sur réalisations de placements		33 090		33 090			
Intérêts et autres produits de placements		320		320			
<b>CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE</b>		<b>9 001</b>		<b>9 001</b>	<b>2 928</b>		<b>2 928</b>
Charges d'intérêts		2 993		2 993	615		615
Frais de gestion des placements		504		504	300		300
Pertes de change		108		108			
Autres charges de placements		5 221		5 221			
Dotations sur placements		175		175	2 013		2 013
<b>RESULTAT TECHNIQUE</b>		<b>44 180</b>	<b>12 765</b>	<b>31 415</b>	<b>8 748</b>	<b>(15 808)</b>	<b>10 042</b>



AA

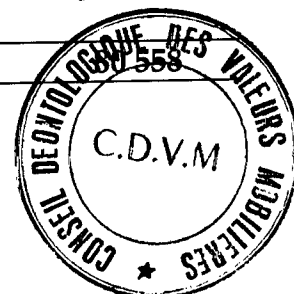
## 18.3. Compte de résultat non technique consolidé 1997

Libellé KDh	Opérations		Totaux Exercice
	Propres à l'exercice	Sur exercices précédents	
<b>PRODUITS NON TECHNIQUES COURANTS</b>	22 739	12	22 751
Intérêts et autres produits non techniques courants	22 734		22 734
Autres produits non techniques courants	5		5
Reprises non techniques, transferts de charges		12	12
<b>CHARGES NON TECHNIQUES COURANTES</b>	500		500
Autres charges non techniques courantes	500		500
<b>RESULTAT NON TECHNIQUE COURANT</b>	22 239	12	22 251
<b>PRODUITS NON TECHNIQUES NON COURANTS</b>	503		503
Produits des cessions d'immobilisations	258		258
Autres produits non courants	245		245
<b>CHARGES NON TECHNIQUES NON COURANTES</b>	2 329		2 329
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	186		186
Autres charges non courantes	2 143		2 143
<b>RESULTAT NON TECHNIQUE NON COURANT</b>	(1 826)		(1 826)
<b>RESULTAT NON TECHNIQUE</b>	20 413	12	20 425

## 18.4. Récapitulation du compte de produits et charges consolidé 1997 - 1996

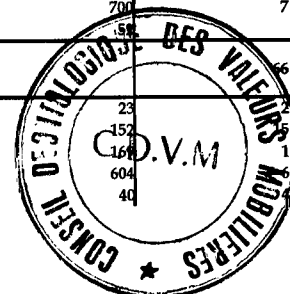
KDh	1 997	1 996
Résultat technique Non Vie	10 042	4 676
Résultat technique Vie	31 416	10 978
Résultat non technique	20 425	5 149
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>61 882</b>	<b>20 803</b>
Impôts sur les résultats	(20 615)	(8 086)
<b>Quote part dans le résultat des sociétés mises en équivalence</b>	<b>69 448</b>	<b>80 521</b>
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	(9 943)	(12 680)
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>100 772</b>	

## 19. Titres de participations 1997 - 1996 - 1995



Wafa Assurance: Etat des titres de participation détenus au 31.12.1997

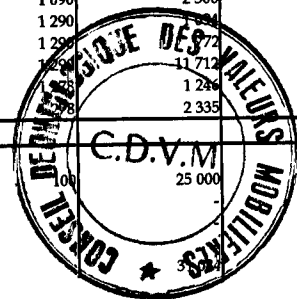
DESIGNATION	TAUX	DATE	DUREE	NOMINAL	TITRES DETENUS		
					NOMBRE	MONTANT (Dh)	
NATIONAL	11.50	24-mars-94	5 ANS	50 000	7	350 000	
NATIONAL	11.50	24-mars-94	5 ANS	5 000	6	30 000	
NATIONAL	11.50	23-juin-94	5 ANS	50 000	6	300 000	
NATIONAL	11.50	24-juin-94	5 ANS	50 000	4	200 000	
NATIONAL	11.50	21-sept-94	5 ANS	50 000	14	700 000	
NATIONAL	11.50	27-sept-94	5 ANS	50 000	4	200 000	
NATIONAL	11.00	27-déc-94	5 ANS	50 000	243	12 150 000	
NATIONAL	10.50	27-déc-94	3 ANS	50 000	4	200 000	
NATIONAL	11.00	29-sept-95	5 ANS	50 000	226	11 300 000	
<b>OBLIGATIONS D'ETAT COTEES</b>							<b>25 430 000</b>
BONS DE TRESOR	10.50	19-févr-96	15 ANS	500 000	54	27 000 000	
BONS DE TRESOR	10.50	08-avr-96	15 ANS	500 000	58	29 000 000	
BONS DE TRESOR	10.50	23-avr-96	15 ANS	500 000	16	8 000 000	
BONS DE TRESOR	10.50	10-juin-96	15 ANS	500 000	46	23 000 000	
BONS DE TRESOR	10.50	12-août-96	15 ANS	500 000	40	20 000 000	
BONS DE TRESOR	10.50	22-juil-96	15 ANS	500 000	42	21 000 000	
BONS DE TRESOR	10.50	02-sept-96	15 ANS	250 000	70	17 500 000	
BONS DE TRESOR	10.50	08-oct-96	15 ANS	250 000	60	15 000 000	
BONS DE TRESOR	10.50	11-nov-96	15 ANS	250 000	60	15 000 000	
BONS DE TRESOR	10.25	21-avr-97	15 ANS	250 000	200	50 000 000	
BONS DE TRESOR	9.75	08-sept-97	15 ANS	250 000	200	50 000 000	
BONS DE TRESOR	9.75	06-oct-97	15 ANS	250 000	80	20 000 000	
BONS DE TRESOR	9.75	13-oct-97	15 ANS	250 000	80	20 000 000	
<b>BONS DE TRESOR NON COTEES</b>							<b>315 500 000</b>
BONS DE TRESOR	9.75	18-août-97	15 ANS	250 000	120	30 000 000	
<b>BONS DE TRESOR NON COTEES</b>							<b>30 000 000</b>
MAROC	11.50	27-déc-82		10 000	10	100 000	
MAROC	11.50	27-avr-84		10 000	65	650 000	
MAROC	11.50	27-juin-83		10 000	165	1 650 000	
MAROC	11.50	29-sept-83	15 ANS	10 000	25	250 000	
MAROC	11.50	30-déc-83		10 000	60	600 000	
MAROC	11.50	24-sept-84	15 ANS	10 000	20	200 000	
MAROC	11.50	20-août-84		10 000	120	1 200 000	
MAROC	11.50	03-déc-84		10 000	300	3 000 000	
MAROC	11.50	21-oct-87		10 000	700	7 000 000	
MAROC	11.00	18-avr-88		10 000	105	1 050 000	
MAROC	11.00	28-nov-88		10 000	72	720 000	
MAROC	11.00	29-déc-89		10 000	668	6 680 000	
MAROC	12.00	29-nov-91	5 ANS	10 000	300	3 000 000	
MAROC	12.00	31-déc-91		10 000	1 050	10 500 000	
<b>OBLIGATIONS D'ETAT NON COTEES</b>							<b>36 600 000</b>
MAROC	11.50	30-déc-87		10 000	320	3 200 000	
MAROC	11.00	18-avr-88		10 000	50	500 000	
MAROC	11.00	29-août-88		10 000	118	1 180 000	
MAROC	11.00	28-nov-88		10 000	50	500 000	
<b>OBLIGATIONS D'ETAT NON COTEES</b>							<b>5 380 000</b>
MAROC	4.50	01-juil-52		10 000	11	303 379	
MAROC	13.00	13-mai-85		10 000	200	2 000 000	
MAROC	13.00	15-juil-85		10 000	240	2 400 000	
MAROC	13.00	31-mars-86		10 000	200	2 000 000	
MAROC	13.00	23-mars-87	15ANS	10 000	200	2 000 000	
MAROC	11.50	30-déc-87		10 000	160	1 600 000	
MAROC	11.00	18-avr-88		10 000	110	1 100 000	
MAROC	11.00	18-avr-88		10 000	15	150 000	
MAROC	11.00	29-août-88		10 000	256	2 560 000	
MAROC	11.00	28-nov-88		10 000	915	9 150 000	
MAROC	11.00	13-févr-89		10 000	210	2 100 000	
MAROC	11.00	03-mai-89		10 000	211	2 110 000	
MAROC	11.00	03-mai-89		10 000	52	520 000	
MAROC	11.00	30-juin-89		10 000	210	2 100 000	
MAROC	11.00	29-déc-89		10 000	1 000	10 000 000	
MAROC	11.00	29-déc-89		10 000	100	1 000 000	
MAROC	11.00	28-mai-90		10 000	180	1 800 000	
MAROC	11.00	27-juil-90		10 000	370	3 700 000	
MAROC	11.00	27-juil-90		10 000	150	1 500 000	
MAROC	11.00	05-sept-90		10 000	210	2 100 000	
MAROC	11.00	31-déc-90		10 000	750	7 500 000	
MAROC	11.00	31-déc-90		10 000	50	500 000	
MAROC	11.50	29-août-91	8 ANS	10 000	50	500 000	
MAROC	11.50	29-août-91		10 000	700	7 000 000	
MAROC	12.00	31-déc-91	5 ANS	10 000	52	520 000	
<b>OBLIGATIONS D'ETAT NON COTEES</b>							<b>66 213 379</b>
BNDE	12.75	26-août-93		200 000	23	760 000	
BNDE	11.00	24-juin-94	10 ANS	100 000	152	2 000 000	
E R A C	13.00	28-juil-86		10 000	168	1 490 000	
C . I . H	11.00	27-oct-89		10 000	604	6 040 000	
C . I . H	12.75	22-mars-93	15 ANS	150 000	40	4 400 000	



AA

Wafa Assurance: Etat des titres de participation détenus au 31.12.1997

DESIGNATION	TAUX	DATE	DUREE	NOMINAL	TITRES DETENUS		
					NOMBRE	MONTANT (Dh)	
C. I. H	12.75	26-avr-93	15 ANS	150 000	7	770 000	
C. I. H	12.75	28-mai-93	15 ANS	150 000	10	1 100 000	
C. I. H	12.75	30-sept-93	15 ANS	200 000	30	4 400 040	
C. I. H	12.75	29-oct-93		150 000	14	1 540 000	
C. I. H	12.75	18-nov-93	15 ANS	200 000	25	3 666 700	
C. I. H	12.75	24-déc-93		200 000	30	4 800 030	
C. I. H	11.00	12-mai-94	10 ANS	200 000	13	2 080 013	
C. I. H	11.00	25-août-94	15 ANS	150 000	60	7 200 000	
C. I. H	11.00	01-déc-94	15 ANS	150 000	30	3 600 000	
C. I. H	10.50	28-juil-95	15 ANS	150 000	61	7 930 000	
C. I. H	10.50	30-août-95	15 ANS	100 000	50	4 333 400	
C. I. H	10.50	28-sept-95	15 ANS	150 000	200	26 000 000	
F. E. C.	11.00	02-juin-89	15 ANS	10 000	161	1 610 000	
F. E. C.	12.75	16-oct-92		150 000	28	2 800 000	
F. E. C.	12.75	19-nov-92	15 ANS	150 000	8	880 000	
F. E. C.	12.75	30-juil-93	10 ANS	150 000	27	2 430 000	
F. E. C.	12.75	10-sept-93	10 ANS	150 000	27	2 430 000	
O. N. E.	11.50	31-janv-83	15 ans	10 000	20	200 000	
O. N. E.	11.50	01-août-83		10 000	12	120 000	
O. N. E.	11.50	28-juin-84		10 000	300	3 000 000	
O. N. E.	12.75	04-déc-92		100 000	15	999 900	
O. N. E.	12.75	13-mai-93	10 ANS	100 000	20	1 200 000	
O. N. E.	12.75	15-oct-93	10 ANS	200 000	25	3 000 000	
O. N. E.	11.00	27-oct-94		100 000	100	7 000 000	
S. M. D.	11.50	09-nov-84		10 000	104	1 040 000	
<b>OBLIG.GAR.PAR L'ETAT NON COTEES</b>							<b>124 220 083</b>
C. I. H	11.00	19-sept-88		10 000	129	1 290 000	
<b>OBLIG.GAR.PAR L'ETAT NON COTEES</b>							<b>1 290 000</b>
BNDE	11.00	24-juin-94	10 ANS	100 000	5	500 000	
CHARBONNAGE.	11.00	08-juil-88		10 000	600	6 000 000	
CHARBONNAGE.	11.00	25-août-89	15 ANS	10 000	250	2 500 000	
C. I. H	13.00	26-août-85		10 000	56	560 000	
C. I. H	11.00	28-août-89		10 000	225	2 250 000	
C. I. H	11.00	22-janv-90	5 ans	10 000	256	2 560 000	
C. I. H	11.00	25-avr-90		10 000	75	750 000	
C. I. H	11.00	25-avr-90		10 000	25	250 000	
C. I. H	11.00	04-févr-91	15 ans	10 000	50	500 000	
C. I. H	11.50	23-sept-91		10 000	100	1 000 000	
F. E. C.	11.00	02-juin-89		10 000	50	500 000	
F. E. C.	11.00	25-août-89		10 000	75	750 000	
F. E. C.	11.00	25-août-89		10 000	125	1 250 000	
F. E. C.	11.00	30-mars-90	15 ANS	10 000	400	4 000 000	
F. E. C.	11.00	17-août-90		10 000	100	1 000 000	
F. E. C.	12.75	19-nov-92	15 ANS	150 000	6	600 000	
O. N. E.	11.50	01-août-83		10 000	7	70 000	
O. N. E.	12.75	04-déc-92		100 000	5	333 300	
<b>OBLIG.GAR.PAR L'ETAT NON COTEES</b>							<b>25 373 300</b>
<b>TOTAL DES OBLIGATIONS ET BONS</b>							<b>630 006 762</b>
<b>VALEURS A REVENUS VARIABLES -ACTIONS</b>							
ACRED				87	35	3 036	
WAFABANK				269	1 429 719	384 134 799	
C.I.H.				76	15 635	1 184 204	
S.N.I.				462	188 034	86 934 321	
SAMIR				243	10 362	2 517 960	
UNIBAN				-	-	-	
CREDOR				389	2 552	992 000	
ONA				820	37 832	31 034 031	
<b>TOTAL ACTIONS COTEES AFFECTEES AUX OPERATIONS D'ASSURANCES</b>							<b>506 800 359</b>
S.I.C.A.V				1 090	2 300	2 506 448	
CAP OPORTUNITE				1 290	1 411	1 411 129	
CAP OPORTUNITE				1 290	995	995 787	
CAP OPORTUNITE				11 712	15 107	15 107 073	
CAP OPORTUNITE				1 290	1 592	1 592 774	
CAP OPORTUNITE				2 335	2 984	2 984 854	
<b>TOTAL PARTS SOCIALES AFFECTEES AUX OPERATIONS D'ASSURANCES</b>							<b>24 598 067</b>
C.A.T.						2 500 000	
FCP. PAT. ACTIONS						400 000	
FCP. PAT. OBLIGATIONS						400 000	
FCP. PAT. REVENUS						400 000	
AL WATANIA						6 216 800	



2

AA

Wafa Assurance: Etat des titres de participation détenus au 31.12.1997

DESIGNATION	TAUX	DATE	DUREE	NOMINAL	TITRES DETENUS	
					NOMBRE	MONTANT (Dh)
CAP.OPPORUNITE					699	699 000
CAP.REGULARITE					699	699 000
PART.STE NAT.DES AUTOROUTES				500		2 000 000
<b>TOTAL ACTIONS NON COTEES AFFECTEES AUX OPRATIONS D'ASSURANCES</b>						<b>13 314 800</b>
Wafa Sys.Data				100	10	1 000
Wafa Sys.Consul				100	10	1 000
Wafa Commun.				100	1 500	150 000
Impress.Presse Edition				100	4 000	400 000
Titre Part.App.Hassan II						720 000
SOPAR					67 418	30 001 010
Wafabank (portage)					160 586	55 000 000
Participation Depositaire Central						187 000
PANORAMA						148 278 304
<b>TOTAL ACTIONS NON COTEES NON AFFECTEES AUX OPERATIONS D'ASSURANCES</b>						<b>130 420</b>
<b>TOTAL VALEURS A REVENUS VARIABLES</b>						<b>779 451 540</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>						<b>1 409 458 303</b>

1- Les actions et part sociales affectées aux opérations d'assurances (542 213 KDh) se composent de :

Actions cotées affectées aux opérations d'assurances KDh	506 800
Actions non cotées affectées aux opérations d'assurances KDh	13 315
SICAV KDh	24 598
Provisions sur titres CAT	2 500
<b>Total KDh</b>	<b>542 213</b>

2- Les autres titres de participation (234 757 KDh) se composent de :

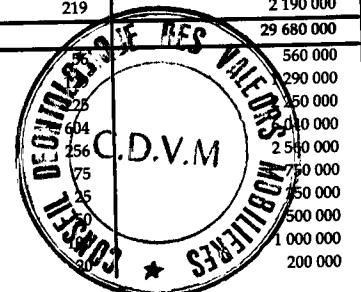
Actions non cotées non affectées aux opérations d'assurances KDh	234 738
Dépôts et cautionnements KDh	19
<b>Total KDh</b>	<b>234 757</b>



AA

Wafa Assurance: Etat des titres de participation détenus au 31.12.1996

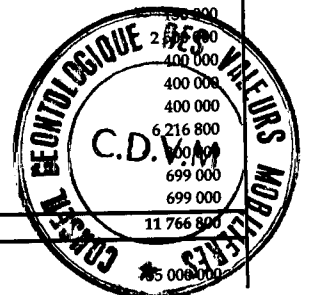
DESIGNATION	TAUX	DATE	DUREE	NOMINAL	TTITRES DETENUS AU 31/12/1996	
					NOMBRE	MONTANT (Dh)
MAROC	4.5	01-juil-52		10 000	11	303 379
MAROC	11.5	28-juin-82		10 000	40	400 000
MAROC	11.5	30-sept-82		10 000	30	300 000
MAROC	11.5	27-déc-82		10 000	10	100 000
MAROC	11.5	27-avr-84		10 000	165	1 650 000
MAROC	11.5	27-juin-83		10 000	165	1 650 000
MAROC	11.5	29-sept-83	15 ANS	10 000	75	750 000
MAROC	11.5	30-déc-83		10 000	60	600 000
MAROC	11.5	24-sept-84	15 ANS	10 000	30	300 000
MAROC	11.5	20-août-84		10 000	180	1 800 000
MAROC	11.5	03-déc-84		10 000	500	5 000 000
MAROC	13	13-mai-85		10 000	250	2 500 000
MAROC	13	15-juil-85		10 000	300	3 000 000
MAROC	13	31-mars-86		10 000	240	2 400 000
MAROC	13	23-mars-87	15ANS	10 000	200	2 000 000
MAROC	11.5	21-oct-87		10 000	700	7 000 000
MAROC	11.5	30-déc-87		10 000	320	3 200 000
MAROC	11.5	30-déc-87		10 000	160	1 600 000
MAROC	11	18-avr-88		10 000	110	1 100 000
MAROC	11	18-avr-88		10 000	50	500 000
MAROC	11	18-avr-88		10 000	105	1 050 000
MAROC	11	18-avr-88		10 000	15	150 000
MAROC	11	29-août-88		10 000	256	2 560 000
MAROC	11	29-août-88		10 000	118	1 180 000
MAROC	11	28-nov-88		10 000	172	1 720 000
MAROC	11	28-nov-88		10 000	50	500 000
MAROC	11	28-nov-88		10 000	1 015	10 150 000
MAROC	11	13-févr-89		10 000	210	2 100 000
MAROC	11	03-mai-89		10 000	211	2 110 000
MAROC	11	03-mai-89		10 000	52	520 000
MAROC	11	30-juin-89		10 000	210	2 100 000
MAROC	11	29-déc-89		10 000	1 000	10 000 000
MAROC	11	29-déc-89		10 000	668	6 680 000
MAROC	11	29-déc-89		10 000	100	1 000 000
MAROC	11	28-mai-90		10 000	210	2 100 000
MAROC	11	27-juil-90		10 000	435	4 350 000
MAROC	11	27-juil-90		10 000	150	1 500 000
MAROC	11	05-sept-90		10 000	210	2 100 000
MAROC	11	31-déc-90		10 000	750	7 500 000
MAROC	11	31-déc-90		10 000	50	500 000
MAROC	11.5	29-août-91	8 ANS	10 000	50	500 000
MAROC	11.5	29-août-91		10 000	700	7 000 000
MAROC	12	29-nov-91	5 ANS	10 000	300	3 000 000
MAROC	12	31-déc-91	5 ANS	10 000	52	520 000
MAROC	12	31-déc-91		10 000	1 050	10 500 000
MAROC	13	15-juin-92	5 ANS	50 000	19	950 000
NATIONAL	13	18-juin-92	5 ANS	50 000	7	350 000
NATIONAL	13	17-déc-92	5 ANS	5 000	120	600 000
NATIONAL	11.5	24-mars-94	5 ANS	50 000	7	350 000
NATIONAL	11.5	24-mars-94	5 ANS	5 000	6	30 000
NATIONAL	11.5	23-juin-94	5 ANS	50 000	6	300 000
NATIONAL	11.5	21-sept-94	5 ANS	50 000	14	700 000
NATIONAL	11.5	27-sept-94	5 ANS	50 000	4	200 000
NATIONAL	11	27-déc-94	5 ANS	50 000	240	12 000 000
NATIONAL	11	29-sept-95	5 ANS	50 000	226	11 300 000
<b>TOTAL EMPRUNTS D'ETAT</b>						<b>144 323 379</b>
BNDE	11.5	24-mai-82		10 000	7	70 000
BNDE	12.75	26-août-93		200 000	23	3 220 000
BNDE	11	24-juin-94	10 ANS	100 000	152	15 200 000
BNDE	11	24-juin-94	10 ANS	100 000	5	500 000
CHARBONNAGE .	11	08-juil-88		10 000	700	7 000 000
CHARBONNAGE .	11	25-août-89	15 ANS	10 000	150	1 500 000
E R A C	13	28-juil-86		10 000	219	2 190 000
<b>TOTAL EMPRUNTS GARANTIS PAR L'ETAT</b>						<b>29 680 000</b>
C . I . H	13	26-août-85		10 000		560 000
C . I . H	11	19-sept-88		10 000		290 000
C . I . H	11	28-août-89		10 000		150 000
C . I . H	11	27-oct-89		10 000		10 000
C . I . H	11	22-janv-90	5 ans	10 000		2 540 000
C . I . H	11	25-avr-90		10 000		50 000
C . I . H	11	25-avr-90		10 000		50 000
C . I . H	11	04-févr-91	15 ans	10 000		500 000
C . I . H	11.5	23-sept-91		10 000		1 000 000
C . I . H	12	09-juin-92		50 000		200 000



\*

AA

DESIGNATION	TAUX	DATE	DUREE	NOMINAL	TITRES DETENUS AU 31/12/1996	
					NOMBRE	MONTANT (Dh)
C. I. H	12.75	22-mars-93	15 ANS	150 000	40	4 800 000
C. I. H	12.75	26-avr-93	15 ANS	150 000	7	840 000
C. I. H	12.75	28-mai-93	15 ANS	150 000	10	1 200 000
C. I. H	12.75	30-sept-93	15 ANS	200 000	30	4 800 030
C. I. H	12.75	29-oct-93		150 000	14	1 680 000
C. I. H	12.75	18-nov-93	15 ANS	200 000	25	4 000 025
C. I. H	12.75	24-déc-93		200 000	30	4 800 030
C. I. H	11	12-mai-94	10 ANS	200 000	13	2 253 342
C. I. H	11	25-août-94	15 ANS	150 000	60	7 800 000
C. I. H	11	01-déc-94	15 ANS	150 000	30	3 900 000
C. I. H	10.5	28-juil-95	15 ANS	150 000	61	8 540 000
C. I. H	10.5	30-août-95	15 ANS	100 000	50	4 666 700
C. I. H	10.5	28-sept-95	15 ANS	150 000	200	28 000 000
<b>TOTAL EMPRUNTS CIH</b>						<b>92 680 127</b>
F. E. C.	11	02-juin-89	15 ANS	10 000	161	1 610 000
F. E. C.	11	02-juin-89		10 000	50	500 000
F. E. C.	11	25-août-89		10 000	75	750 000
F. E. C.	11	25-août-89		10 000	125	1 250 000
F. E. C.	11	30-mars-90		10 000	400	4 000 000
F. E. C.	11	17-août-90		10 000	100	1 000 000
F. E. C.	12.75	16-oct-92		150 000	28	3 080 000
F. E. C.	12.75	19-nov-92	15 ANS	150 000	8	880 000
F. E. C.	12.75	19-nov-92	15 ANS	150 000	6	660 000
F. E. C.	12.75	30-juil-93	10 ANS	150 000	27	2 835 000
F. E. C.	12.75	10-sept-93	10 ANS	150 000	27	2 835 000
<b>TOTAL EMPRUNTS DES COLLECTIVITES LOCALES</b>						<b>19 400 000</b>
O. N. E.	11.5	31-janv-83	15 ans	10 000	20	200 000
O. N. E.	11.5	01-août-83		10 000	12	120 000
O. N. E.	11.5	01-août-83		10 000	7	70 000
O. N. E.	11.5	28-juin-84		10 000	300	3 000 000
O. N. E.	12.75	04-déc-92		100 000	15	1 099 890
O. N. E.	12.75	04-déc-92		100 000	5	366 630
O. N. E.	12.75	13-mai-93	10 ANS	100 000	20	1 400 000
O. N. E.	12.75	15-oct-93	10 ANS	200 000	25	3 500 000
O. N. E.	11	27-oct-94		100 000	100	8 000 000
O. N. E.	11.5	23-août-82		10 000	10	100 000
R. A. M.	11.5	09-nov-84		10 000	104	1 040 000
S. M. D.						18 896 520
<b>TOTAL EMPRUNTS DES OFFICES</b>						<b>304 980 026</b>
<b>TOTAL GENERAL DES OBLIGATIONS</b>						
BONS DE TRESOR	10.5	19-févr-96	15 ANS	500 000	54	27 000 000
BONS DE TRESOR	10.5	08-avr-96	15 ANS	500 000	58	29 000 000
BONS DE TRESOR	10.5	23-avr-96	15 ANS	500 000	16	8 000 000
BONS DE TRESOR	10.5	10-juin-96	15 ANS	500 000	46	23 000 000
BONS DE TRESOR	10.5	22-juil-96	15 ANS	500 000	42	21 000 000
BONS DE TRESOR	10.5	02-sept-96	15 ANS	250 000	70	17 500 000
<b>TOTAL BONS DE TRESOR</b>						<b>125 500 000</b>
<b>VALEURS A REVENUS VARIABLES -ACTIONS</b>						
<b>ACTIONS COTEES</b>						
ACRED				100	35	3 036
WAFABANK				100	1 490 019	400 336 204
C.I.H				125	15 635	1 184 206
S.N.I.				100	170 940	78 814 671
SAMIR					10 362	2 517 966
UNIBAN				100	2 820	375 491
CREADOR					2 552	992 000
<b>TOTAL ACTIONS COTEES</b>						<b>484 223 574</b>
<b>ACTIONS NON COTEES</b>						
Wafa Sys.Data				100	10	1 000
Wafa Sys.Consul				100	10	1 000
Wafa Commun.				100	1 500	150 000
C.A.T.				100	25 000	2 500 000
FCP. PAT. ACTIONS					-	400 000
FCP. PAT. OBLIGATIONS					-	400 000
FCP. PAT. REVENUS					-	400 000
AL WATANIA					15 542	6 216 800
IMPRESS.PRESSE EDITION				100	3 000	300 000
CAP.OPPORUNITE					699	699 000
CAP.REGULARITE					699	699 000
<b>TOTAL ACTIONS NON COTEES</b>						<b>11 766 800</b>
<b>AUTRES ACTIONS</b>						
WAFABANK ( portage )					160 586	15 000 000



X

AA

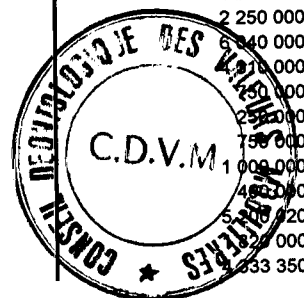
DESIGNATION	TAUX	DATE	DUREE	NOMINAL	TITRES DETENUS AU 31/12/1996	
					NOMBRE	MONTANT (Dh)
<b>TOTAL AUTRES ACTIONS</b>						55 000 000
<b>S.I.C.A.V</b>						
CAP OPORTUNITE				1 090	2 300	2 506 448
CAP OPORTUNITE				1 290	1 094	1 411 129
CAP OPORTUNITE				1 290	772	995 787
CAP OPORTUNITE				1 290	11 712	15 107 075
CAP OPORTUNITE				1 278	1 246	1 592 774
CAP OPORTUNITE				1 278	2 335	2 984 854
<b>TOTAL S.I.C.A.V.</b>					<b>19 459</b>	<b>24 598 067</b>
<b>PANORAMA</b>						
Sociétés immobilières						148 278 304
						148 278 304
<b>TOTAL DES VALEURS A REVENUS VARIABLES</b>						723 866 745
<b>TOTAL GENERAL</b>						1 154 346 771



X  
AA

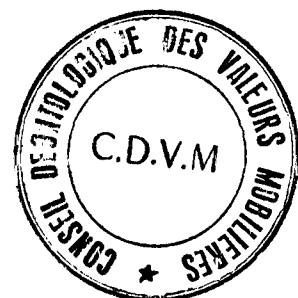
Wafa Assurance: Etat des titres de participation détenus au 31.12.1995

DESIGNATION	TAUX	DATE	NOMINAL	TITRES DETENUS AU 31/12/1995	
				NOMBRE	MONTANT (Dh)
MAROC	4.5	01-juil-52	10 000	11	303 379
MAROC	11.5	28-juin-82	10 000	40	400 000
MAROC	11.5	27-déc-82	10 000	10	100 000
MAROC	11.5	27-avr-84	10 000	219	2 190 000
MAROC	11.5	27-juin-83	10 000	165	1 650 000
MAROC	11.5	29-sept-83	10 000	100	1 000 000
MAROC	11.5	30-déc-83	10 000	60	600 000
MAROC	11.5	24-sept-84	10 000	40	400 000
MAROC	11.5	20-août-84	10 000	240	2 400 000
MAROC	11.5	03-déc-84	10 000	600	6 000 000
MAROC	11.5	21-oct-87	10 000	800	8 000 000
MAROC	11.5	28-déc-87	10 000	160	1 600 000
MAROC	11	18-avr-88	10 000	60	600 000
MAROC	11	18-avr-88	10 000	50	500 000
MAROC	11	18-avr-88	10 000	105	1 050 000
MAROC	11	18-avr-88	10 000	15	150 000
MAROC	11	29-août-88	10 000	292	2 920 000
MAROC	11	29-août-88	10 000	118	1 180 000
MAROC	11	29-août-88	10 000	40	400 000
MAROC	11	28-nov-88	10 000	172	1 720 000
MAROC	11	28-nov-88	10 000	50	500 000
MAROC	11	28-nov-88	10 000	1215	12 150 000
MAROC	11	03-mai-89	10 000	52	520 000
MAROC	11	29-déc-89	10 000	100	1 000 000
MAROC	11	27-juil-90	10 000	150	1 500 000
MAROC	11	05-sept-90	10 000	240	2 400 000
MAROC	11	31-déc-90	10 000	750	7 500 000
MAROC	11	31-déc-90	10 000	50	500 000
NATIONAL	13	10-mai-91	50 000	91	4 550 000
NATIONAL	13	15-juil-91	50 000	106	5 300 000
NATIONAL	13	15-juil-91	5 000	20	100 000
MAROC	11.5	29-août-91	10 000	50	500 000
MAROC	11.5	29-août-91	10 000	700	7 000 000
MAROC	12	29-nov-91	10 000	300	3 000 000
MAROC	12	31-déc-91	10 000	52	520 000
NATIONAL	13	18-juin-92	50 000	7	350 000
NATIONAL	13	11-déc-92	50 000	2	100 000
NATIONAL	13	17-déc-92	5 000	120	600 000
NATIONAL	11.5	24-mars-94	50 000	7	350 000
NATIONAL	11.5	25-mars-94	5 000	6	30 000
NATIONAL	11.5	27-sept-94	50 000	4	200 000
NATIONAL	11	27-déc-94	50 000	240	12 000 000
NATIONAL	11	29-sept-95	50 000	226	11 300 000
<b>TOTAL EMPRUNTS D'ETAT</b>				<b>7 835</b>	<b>105 133 379</b>
BNDE	10	10-juil-81	10 000	8	80 000
BNDE	11.5	24-mai-82	10 000	14	140 000
BNDE	11.5	15-nov-82	10 000	4	40 000
BNDE	11.5	07-mars-83	10 000	44	440 000
BNDE	11.5	07-mars-83	10 000	34	340 000
BNDE	12.75	26-août-93	200 000	23	3 680 000
BNDE	11	24-juin-94	100 000	152	15 200 000
BNDE	11	24-juin-94	100 000	5	500 000
CHARBONNAGE	11	25-août-89	10 000	300	3 000 000
E R A C	13	28-juil-86	10 000	219	2 190 000
<b>AUTRES EMPRUNTS GARANTIS PAR L'ETAT</b>				<b>803</b>	<b>25 610 000</b>
C . I . H	13	26-août-85	10 000	56	560 000
C . I . H	11	19-sept-88	10 000	129	1 290 000
C . I . H	11	28-août-89	10 000	225	2 250 000
C . I . H	11	27-oct-89	10 000	604	6 040 000
C . I . H	11	22-janv-90	10 000	431	4 310 000
C . I . H	11	25-avr-90	10 000	75	750 000
C . I . H	11	25-avr-90	10 000	25	250 000
C . I . H	11	04-févr-91	10 000	75	750 000
C . I . H	11.5	23-sept-91	10 000	100	1 000 000
C . I . H	12	09-juin-92	50 000	20	400 000
C . I . H	12.75	30-sept-93	200 000	30	3 000 000
C . I . H	12.75	29-oct-93	150 000	14	1 400 000
C . I . H	12.75	18-nov-93	200 000	25	2 500 000



\* AA

DESIGNATION	TAUX	DATE	NOMINAL	TITRES DETENUS AU 31/12/1995	
				NOMBRE	MONTANT (Dh)
C . I . H	12.75	24-déc-93	200 000	30	5 200 020
C . I . H	11	12-mai-94	200 000	13	2 426 671
C . I . H	11	25-août-94	150 000	60	8 400 000
C . I . H	11	01-déc-94	150 000	30	4 200 000
C . I . H	10.5	28-juil-95	150 000	61	9 150 000
C . I . H	10.5	30-août-95	100 000	50	5 000 000
C . I . H	10.5	29-sept-95	150 000	200	30 000 000
<b>EMPRUNTS C.I.H.</b>				<b>2253</b>	<b>93 330 061</b>
F . E . C.	11	28-févr-89	10 000	50	500 000
F . E . C.	11	02-juin-89	10 000	50	500 000
F . E . C.	11	25-août-89	10 000	75	750 000
F . E . C.	11	25-août-89	10 000	125	1 250 000
F . E . C.	11	17-août-90	10 000	100	1 000 000
F . E . C.	12.75	16-oct-92	150 000	28	3 360 000
F . E . C.	12.75	19-nov-92	150 000	8	960 000
F . E . C.	12.75	19-nov-92	150 000	6	720 000
F . E . C.	12.75	30-juil-93	150 000	27	3 240 000
F . E . C.	12.75	10-sept-93	150 000	27	3 240 000
<b>EMPRUNTS DES COLLECTIVITES LOCALES</b>				<b>496</b>	<b>15 520 000</b>
O . N . E.	11.5	01-août-83	10 000	12	120 000
O . N . E.	11.5	01-août-83	10 000	7	70 000
O . N . E.	11.5	29-août-83	10 000	60	600 000
O . N . E.	11.5	28-juin-84	10 000	300	3 000 000
O . N . E.	12.75	04-déc-92	100 000	15	1 199 880
O . N . E.	12.75	04-déc-92	100 000	5	399 960
O . N . E.	12.75	15-oct-93	200 000	25	4 000 000
O . N . E.	11	27-oct-94	100 000	100	9 000 000
R . A . M.	11.5	23-août-82	10 000	10	100 000
S . M . D.	11.5	09-nov-84	10 000	104	1 040 000
S . M . D.	11.5	09-nov-84	10 000	27	270 000
<b>EMPRUNTS DES OFFICES</b>				<b>665</b>	<b>19 799 840</b>
<b>TOTAL GENERAL DES OBLIGATIONS</b>				<b>12 052</b>	<b>259 393 280</b>
<b>VALEURS A REVENUS VARIABLES-ACTIONS</b>					
ACRED			100	28	3 036
WAFABANK			100	1 447 019	376 901 204
WAFABANK ( portage )				242 424	80 000 000
COFITEX			100	193 527	21 087 561
C.I.H.			125	12 512	1 184 206
S.N.I.			100	11 594	297 671
UNIBAN			100	2 820	375 491
AGENA MAGHREB			100	7 500	750 000
WAFASYS.DATA			100	10	1 000
WAFASYS.CONSUL			100	10	1 000
WAFASYS.COMMUN.			100	1 500	150 000
C.A.T.			100	25 000	2 500 000
PANORAMA				0	148 278 304
STE NABIL					4 256 917
STE DOUNIA BLIDA					1 290 006
STE STATION BLIDA					1 779 019
FCP. PAT. ACTIONS				0	400 000
FCP. PAT. OBLIGAT.				0	400 000
FCP. PAT. REVENUS				0	400 000
CAP.OPPORUNITE				0	699 000
CAP.REGULARITE				0	699 000
AL WATANIYA				15 542	6 216 800
IMPRESS.PRESSE EDITION			100	3 000	300 000
<b>TOTAL DES VALEURS A REVENUS VARIABLES</b>				<b>1 962 486</b>	<b>647 970 215</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>1 974 538</b>	<b>907 363 496</b>



J

AA

**Détail du retraitement du compte de résultat 1997  
selon l'ancien plan comptable**

Libellé de l'ancien plan comptable	Postes du nouveau Plan Comptable
Primes acquises =	Pas de retraitement
Charges de sinistres =	Vie : + Total prestations et frais - variation des autres provisions techniques Non Vie : + total prestations et frais <sup>36</sup>
Commissions d'acquisition =	Pas de retraitement
Autres charges de gestion =	Pas de retraitement
Solde technique de réassurance =	- Solde cessions + Autres produits d'exploitation (PB reçue des réassureurs)
Produits financiers nets de charges de placements =	Vie : + produits des placements affectés aux opérations d'assurances - charges de placements affectées aux opérations d'assurances Non Vie <sup>37</sup> : + Revenus des placements + Intérêts et autres produits de placements + Intérêts et autres produits non techniques courants + Autres produits non techniques courants - Charges de placements affectées aux opérations d'assurances hors pertes de changes
Résultat GSR =	Voir tableau ci après
Résultat du compte de pertes et profits =	+ profits sur réalisation de placements Non Vie + Gains de change Non Vie - Pertes de change Non Vie - Variation des autres provisions techniques Vie (réserve de garantie) - Autres charges non techniques courantes (Fonds de Solidarité) - Charges non techniques non courantes + Produits non techniques non courants

<sup>36</sup> Poste duquel on retranche les éléments constitutifs du compte GSR autres que les produits financiers.

<sup>37</sup> Poste duquel sont retranchés les produits financiers affectés à la GSR.



**GESTION SPÉCIALE DES RENTES**  
**Exercice 1997**

<b>DÉBIT</b>	<b>Montant</b>	<b>CRÉDIT</b>	<b>Montant</b>
Arrérages de rentes payés	2 877	Capitaux constitutifs virés des opérations d'assurances	
Capitaux constitutifs sortis par suite de rachats	203	* A la suite de sinistres	4 220
Capitaux constitutifs versés à la CDG		Produits financiers	3 850
Réserve mathématique de rentes		Reprise sur charges	12
* A l'ouverture	33 375		
* A la clôture	37 994		
Réserve pour appareils de prothèse			
* A l'ouverture	389		
* A la clôture	389		
<b>Solde créditeur</b>	<b>383</b>		
<b>Total général</b>	<b>8 082</b>	<b>Total général</b>	<b>8 082</b>

